L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1115 - VENDREDI 27 MAI 2011 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Syndicalisme *p.03*
Un nouveau président pour la FRSEA Bourgogne

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Fête du lait à Saint-Seine-l'Abbaye: «Une fierté pour le département»

P 08 **Actualité** Nièvre
Éleveurs Nivernais de la Cialyn: 2010, niveau de production le plus élevé depuis six ans

P 10 **Actualité** Yonne
Chambre d'agriculture: l'heure de la solidarité

P 13 **Actualité** Bourgogne
Union de coopératives Global: Une autre stratégie possible

P 17 Filières **Cultures**
Axéréal : 350 agriculteurs visitent les malteries d'Issoudun

P 19 Filières **Élevage**
Marché des bovins: L'export tire les prix du vif

P 20 Filières **Bio**
Conversion: De bonnes nouvelles du ministère !

François Fillon dans l'Yonne *P. 11*

Visite ministérielle chez Senoble



Présentation de l'entreprise, coupure de ruban, visite du laboratoire scientifique, de l'atelier de fabrication de yaourts…, le tout en 50 minute chrono ! C'est au pas de course que s'est effectuée la visite ministérielle de François Fillon accompagné d'une foule d'élus et de personnalités du département.





l'Agenda

Côte d'Or

Sécheresse Réunions locales lundi 30 mai

La FDSEA et les JA de Côte d'Or invitent tous les agriculteurs à participer à des réunions locales pour faire un zoom sur l'état de sécheresse (fourrages, grains et paille) dans les cantons. Ces rencontres permettront notamment de proposer et d'entreprendre les démarches collectives nécessaires pour pallier aux difficultés liées à cette calamité. Rendez-vous lundi 30 mai à 20h30 :
- au centre socioculturel (11, rue Albert Camus) de Châtillon pour les cantons de Laignes, Montigny et Châtillon ;
- à la salle du Temps libre à Liernais pour les cantons de Saulieu et Liernais ;
- à la salle du Conseil de Mirebeau pour les cantons de Fontaine, Mirebeau, Pontailler, Dijon Est ;
- à la salle de la mairie de Montot pour les cantons de Beaune, Seurre et Saint-Jean-de-Losne ;
- à la salle de la Tonnellerie de Venarey (route de Semur) pour les cantons de Montbard, Semur et Venarey ;
- à la salle Basse de Vitteaux pour les cantons de Précy, Vitteaux et Pouilly.

Journée technique Arvalis le 16 juin

Arvalis-Institut du végétal organise une journée technique le 16 juin à Cessey-sur-Tille, à la salle des fêtes. Au programme : le matin, point de conjoncture en salle sur le potentiel des céréales à paille et restitution des résultats herbicides ; après-midi, visite sur le terrain chez Jean-Pierre Moreau, à Labergement-Foigney, sur blé (variétés, fertilisation, fongicides). Informations et inscriptions : Christelle Moreau, 03 80 28 81 85. Mail : c.moreau@arvalisinstitut-duvegetal.fr

Nièvre

Épis Centre Fermeture inventaires le 31 mai

La direction de la coopérative Epis-Centre informe les agriculteurs que ses sites seront fermés toute la journée du **31 mai**, pour cause d'inventaires.

Épis Centre Fermetures exceptionnelles

La coopérative Epis Centre Nièvre informe ses adhérents que les sites de la coopérative seront fermés :
Pour la fête de l'Ascension :
jeudi 2 et vendredi 3 juin
Resteront ouverts aux horaires habituels :
- les LISA de Pemert – Donzy – Saint Amand en Puisaye
- les sites de Château-Chinon – Decize –Moulins Eengilbert – Saint Pierre le Moutier et Saint Saulge.
De même les sites seront fermés le Lundi de Pentecôte : 13 juin.

Réunions Préparer sa cessation d'activité

La Chambre d'agriculture organise deux réunions d'information sur la cessation d'activité au marché au cadran, à 14 h, et le **31 mai** à Saint-Saulge, à la mairie, à 14 h. Ces réunions s'adressent aux agriculteurs qui envisagent de cesser leur activité pour prendre leur retraite, et qui veulent anticiper et préparer au mieux ce départ. Vous pourrez y rencontrer des conseillers de la Chambre d'Agriculture, de la MSA et de la DDT. Vous pourrez avoir des informations sur les démarches pour préparer le dossier retraite, les règles pour conserver une parcelle de subsistance ou continuer à conduire un tracteur, comment transmettre les DPU ou la PMTVA, ...et toutes les formalités nécessaires pour bien transmettre l'exploitation. Cette réunion est gratuite et ouverte à tous. Pour plus de renseignements, contactez directement Carole Simon au 03 86 93 40 15.

Embauche Contrats et obligations

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une session de formation d'une journée, le **7 juin** de 9h à 17 heures, à Nevers sur le thème « Embauche = contrats et obligations ». Destiné aux agriculteurs employeurs ou futurs employeurs, ce stage vise à mieux appréhender les règles liées à l'embauche et au coût d'un salarié et passera en revue divers aspects réglementaires (types de contrats, DUE, documents obligatoires, convention collective, exonération de charges...). La formation sera assurée par Stéphane Leuzy et Jérôme Ferré, de l'association Avenir et coûtera 50 euros par participant ressortissant Vivea à jour de cotisation (hors repas). Renseignements: Laurence Evers au 03 86 93 40 36 ou laurence-evers@nievre.chambagri.fr.

Morvan: L'entretien des vergers

Le 28 mai, à l'espace Saint-Brisson, le Parc naturel régional du Morvan propose des stages d'initiation et de perfectionnement à l'entretien des vergers du Morvan. Ces stages permettent aux amateurs de mieux connaître les gestes indispensables à apporter aux arbres, pour leur assurer un bon état de santé et une bonne production de fruits chaque année.
Prochain stage le 28 mai de 10h – 17h, sur les insectes et les maladies de nos vergers. Le nombre de places étant limité, l'inscription préalable est indispensable : Maison du tourisme de la Maison du Parc au 03 86 78 79 57.

Formation Gérer ses relations humaines

La Chambre d'agriculture, associée à l'association des Actrices nivernaises, a repoussé sa formation *«gérer ses relations humaines avec la communication non violente»* aux **24 et 25 mai** 2011 (9h – 17h30) à la Maison du Diocèse, 21 rue Gustave Mathieu, 58000 Nevers. Ce stage est ouvert à toute personne désirant développer sa communication interpersonnelle, Tarif: 90 euros par participant ressortissant du fonds Vivea. Contact: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32. Inscriptions avant le 30 avril.

Certiphyto Voie D et voie C

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise deux nouvelles sessions d'accès au Certiphyto. La première, par la voie D, aura lieu les **25 et 27 mai** à Moulins-Engilbert, la seconde, par la voie C, le **25 mai** à Nevers (9h -17h30). Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Yonne

Agri 89 Portes ouvertes jeudi 9 et vendredi 10 juin

Agri89 organise des journées portes ouverte les 9 et 10 juin prochains. Au programme des réunions et des ateliers durant les deux jours sur plusieurs thèmes (Marché des Céréales avec ODA ; Colza avec le Cétiom ; Eco-Environnement…).
Rendez-vous au magasin de Monéteau, 24 rue de Madrid, Z.I des macherins.

Betteravier Assemblée générale le 31 mai

L'assemblée générale du Syndicat betteravier de l'Yonne se tiendra mardi 31 mai, à partir de 9 h 15, Salle de la Margottière, à Vallery. Avec la participation de Eric Laine, président de la Confédération Générale des Planteurs de Betteraves.

Remplacement Assemblée générale le 31 mai

L'assemblée générale ordinaire, suivie d'une assemblée générale extraordinaire de l'Association de Remplacement des Agriculteurs de l'Yonne (ARAY) se tiendra mardi 31 mai, sous la présidence de Benoît Mouffron, au 37 rue de la Maladière, salle 9, à Auxerre

Permanence Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, **lundi 6 juin et lundi 20 juin**, de 9 h à 12 h.
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, mercredi 1er juin, de 9 h 30 à 12 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Bio Visite de ferme céréalière le 7 juin

La Chambre d'agriculture de l'Yonne, le Sedarb et le Gaby organisent la visite d'une ferme céréalière bio :
Mardi 7 juin à Dicy, au clos de Rochy, sur l'exploitation de Jean-Marie Gois
Début de la visite à 14 h, avec présentation générale de l'exploitation et des résultats technico-économiques. La fin d'après-midi sera réservée à la visite de parcelles bio.
Renseignements :
Patrice Cote, conseiller en agrobiologie à la Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 82 90 ou 06 30 62 99 69
Guylain Degryse, animateur agrobiologique au Sedarb, au 03 86 72 92 20 ou 06 80 43 16 97

Apecita Permanence le 9 juin

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 9 juin, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

MSA Instants santé à Auxerre

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose une deuxième session pour un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton d'Auxerre âgés de 25 à 74 ans, du mardi 14 au vendredi 17 juin, sur le site de l'Yonne, 14 bis rue Georges Guynemer à Auxerre
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Chambre Visite des essais le 31 mai

La Chambre d'agriculture organise la visite de ses essais. Trois visites sont prévues, dans différents secteurs de l'Yonne. La dernière aura lieu pour les Plateaux de Bourgogne, **mardi 31 mai**, entre Civry sur Serein et Annoux (à Civry, prendre direction Annoux, la parcelle se trouve sur la droite de la route). La visite débutera par un essai fertilisation orge de printemps derrière différents couverts de cultures intermédiaires. Vous pourrez ensuite voir un essai variété et comparaison d'itinéraires techniques blé ainsi qu'un essai fongicide blé et un essai variétés pois de printemps.
Pour plus d'informations : Aurélie Blondon au 03 86 94 28 49

Formation Excel perfectionnement

Le Cfppa d'Auxerre la Brosse propose une formation de 3 jours sur *Excel perfectionnement*, les **jeudis 9, 16 et 23 juin**. Au programme : réaliser des tableaux évolués et se perfectionner avec les fonctions avancées, utiliser efficacement les bases de données du tableur.
Rens et inscriptions (avant le 26 ami) auprès de :
Gilles Berdal ou Corinne Landrier, Pôle informatique : tél 03 86 94 60 20, fax 03 86 94 60 21, email gilles.berdal@educagri.fr

Région

MSA Assemblée générale le 27 mai à Autun

L'assemblée générale de la Caisse régionale de la MSA de Bourgogne se déroulera le 27 mai à Autun, à partir de 9h au parc des Expositions l'Eduen, avenue André Frénaud. Les délégués cantonaux titulaires des quatre départements de Bourgogne sont convoqués à cette assemblée générale.

Herd Book Charolais AG au Marault

L'assemblée générale ordinaire du Herd Book Charolais se déroulera mercredi **1er juin** de 14h30 à 17h30 à l'Agropole du Marault, à Magny-Cours. Sous la présidence de Michel Baudot, elle passera en revue les rapports d'activité 2010, les rapports des présidents de commissions, les rapports de gestion du trésorier, le rapport moral du président, le vote des résolutions... Les kits ambassadeurs de la race seront remis aux délégués HBC et aux présidents de syndicats et, pour la première fois, les meilleurs adhérents seront récompensés. A partir de 16h30, un débat mettra en valeur le témoignage d'un éleveur laitier sur l'utilisation concrète des outils génomiques dans les élevages laitiers. Un cocktail conclura la demie journée.

Ailleurs aussi

Méthanisation portes ouvertes au Gaec de Grivée (52)

Le 28 mai pour les professionnels, le 29 mai pour toute la famille, de 10h à 19h, le Gaec de Grivée, à Colombey-les-Choiseul en Haute-Marne, ouvre ses portes pour vous faire découvrir ses pratiques en faveur de la biodiversité. La réduction des herbicides, la construction d'une unité de méthanisation, sont autant d'éléments en faveur d'une meilleure prise en compte de l'environnement dans une perspective de gestion durable. De nombreux ateliers sont prévus.
Renseignements à la Chambre d'agriculture de Haute-Marne : 03 25 35 00 60 et 06 03 69 69 96. www.haute-Marne.Chambagri.fr

Terres de Bourgogne
Lecteurs, annonceurs...
nos bureaux seront fermés le vendredi 3 juin

Vie **syndicale**

Un nouveau bureau et un nouveau président pour la FRSEA



Réunis en conseil électif à Pouilly-en-Auxois le 20 mai dernier, les membres de la FRSEA de Bourgogne ont procédé à l'élection d'un nouveau bureau et d'un nouveau président.
Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne, est élu à la présidence de la FRSEA de Bourgogne. Il est assisté dans sa tâche par un bureau composé d'un secrétaire général, Jean-Pierre Condamine (58), président de la FDSEA de la Nièvre ; une secrétaire générale adjointe, Mauricette Besançon (21) ; un 1er vice-président, Yves Bonnot (71), président de la FDSEA de Saône-et-Loire ; un 2ème vice-président, Fabrice Faivre (21), président de la FDSEA de Côte d'Or ; un trésorier, Bernard Lacour (71) ; deux membres élus, Joëlle Lebeaut (58) et Nadine Darlot (89) et deux membres de droit, Nicolas Michaud, président des JA de Bourgogne (absent sur la photo) et Anne Gonthier, présidente de la commission régionale des agricultrices. Cette nouvelle équipe va devoir dans les trois ans qui viennent préparer des échéances importantes au premier rang desquelles la nouvelle PAC et l'adaptation des structures à l'évolution du contexte mondiale de l'agriculture.

éditorial

Francis Letellier, président de la FRSEA Bourgogne

«Défendre les spécificités bourguignonnes»

«Un grand merci aux membres du conseil d'administration pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en me portant à la présidence de la FRSEA. Cette Bourgogne bien connues dans le monde pour ces grands crus ne doit pas masquer les difficultés que rencontre l'agriculture, tant en céréales qu'en élevage.
Les accidents climatiques à répétition impactent sérieusement les finances des agriculteurs bourguignons. Notre premier travail aujourd'hui est de parer au plus pressé. Il faut que chaque éleveur bourguignon puisse disposer de stocks de fourrage pour cet hiver. C'est pourquoi la FRSEA, avec les JA et les Chambres d'agriculture, ont mobilisé l'ensemble du réseau. Je demande encore une fois à chacune et chacun d'entre vous de répondre favorablement à cet appel. Nous n'avons pas besoin de recevoir d'ordre ministériel pour faire jouer la solidarité.
La FRSEA se penchera sur les autres sujets, aussi importants soient ils, dès la rentrée. Vous pouvez compter sur le dévouement de votre conseil d'administration pour défendre les spécificités bourguignonnes.

en bref

Foncier Des terres agricoles sous pression plus intense face à l'urbanisation

Le marché du foncier agricole se réduit de plus en plus. Tel est le constat fait par la fédération nationale des Safer (FNSafer) lors d'une conférence de presse intitulée *«le marché immobilier rural 2010»* le 24 mai à Paris. *«Entre 2006 et 2010, 78 000 hectares de terres agricoles sont devenus constructibles»* a indiqué Robert Levesque, directeur des études de la FNSafer. *«La baisse des taux d'intérêt, facilitant l'achat, et la hausse récente des prix agricoles ont tendance à faire progresser ceux des terres arables»* a indiqué Robert Levesque. Mais cela ne dissuade pas les investisseurs non-agricoles de se positionner sur ce marché car la terre est devenue une valeur refuge. En moyenne nationale, le prix des terres non bâties a progressé de 1,9 % pour atteindre les 5 230 €/ha en 2010. Selon Robert Levesque, le renforcement de la part de marché des non-agriculteurs a participé à la hausse. Enfin, la taxation, au maximum de 10 %, des plus-values sur les terres agricoles devenues constructibles semble trop basse pour endiguer la perte de terres cultivables. Les terrains constructibles peuvent valoir jusqu'à soixante fois plus chères que les terres agricoles.

L'info à suivre

Une mission «calamités» dans la Nièvre



Mardi dernier, toute la journée, représentants syndicaux et de la Chambre d'agriculture de la Nièvre ont conduit deux responsables du service économie agricole de la DDT 58 à travers tout le département. Sollicités par les professionnels, René Dufoux et Brigitte Boiron menaient une mission d'enquête en vue du classement de la Nièvre en "calamités agricoles", suite à la sécheresse qui sévit depuis le début de l'année. Ils ont fait étapes sur six exploitations, où les attendaient les agriculteurs et les responsables syndicaux des cantons concernés. Herbe à deux tiers de rendements, feuilles jaunies et sols découverts sans repousse après déprimage: la disponibilité des fourrages suscite l'angoisse des éleveurs du Morvan (ici chez Michel et Pascal Lebel à Dommartin) qui, pour nourrir les bêtes, doivent affourrager depuis huit jours. Et encore, lorsqu'il reste des stocks de foin de l'automne dernier. L'état des prairies et des pâturages, en déficit de précipitations, parle de lui-même et le représentant de la DDT a indiqué *«qu'il n'y aura sans doute aucune difficulté à soutenir le dossier»*, à l'issue de la journée. Reste à savoir quand. Le fonctionnaire va d'abord réaliser un rapport début juillet (qui sera complété par un autre tour de plaine dans le nord de la Nièvre) transmis à un Comité départemental d'expertise. Le préfet transmettra ensuite au ministère le rapport, accompagné du procès-verbal du comité ainsi que d'un avis. Le Comité national des assurances en agriculture, qui se réunit quatre fois par an, reconnaîtra ou non, en septembre, le caractère de "calamité agricole". A partir de là, les déclarations de dommages pourront être envoyées pour des indemnisations, au mieux, en décembre. Ce calendrier ne satisfait pas les adhérents de la FDSEA58. Michel Prévotat a menacé *«d'aller mettre le feu à Nevers si nous ne sommes pas entendus au plus vite par le ministère»*. Les éleveurs réclament des subventions exceptionnelles et *«non pas des prêts à taux réduits»*. En fonction de ce que la météo réserve encore de probabilités de pleuvoir d'ici quinze jours (*«il faudrait 150 mm»*), Bernard Blin, de Saint Hilaire en Morvan, estime son préjudice à au moins 8 000 euros. *«Inchiffrable mais au moins 30 000 euros s'il ne pleut pas»* se morfond-il. Et le cas n'est pas isolé, le manque de paille et les coûts de transport et de complémentation n'arrangeant rien. D'autant qu'après quatre ans de crise de l'élevage, les professionnels sont décidément... à sec.

E.C.

RDV PRESSES BALLES RONDES
MARDI 31 MAI 2011
sur la commune de Ligny le Chatel
Suivre fléchage KRONE*
* Lieu pouvant être modifié en fonction des chantiers disponibles et de la météo
ETS Parigot
MATÉRIEL AGRICOLE et VITICOLE
Tél. 03 86 47 43 62
FORTIMA


Fête du lait à Saint-Seine l'Abbaye

«Une fierté pour le département»

Le comice agricole et les Jeunes agriculteurs du canton de Saint-Seine-l'Abbaye ont organisé la fête du lait dimanche dernier.



Parmi les éleveurs présents à Saint-Seine-l'Abbaye, les éleveurs de Simmental avec Vendée, Untelle et Pistache, couronnées lors du concours.

Cet évènement n'avait pas eu lieu depuis 2007 lors de la fête départementale de l'agriculture à Savigny-le-Sec. Les quatre races laitières de Côte d'Or ont magnifiquement concouru devant un public venu en nombre. Guy Buntz, le président de Côte d'Or Conseil élevage, était très satisfait de cet événement, mettant en valeur des animaux «*d'excellente qualité*», «*bien préparés*», étant «*une fierté pour le département*». «*Nous avons des animaux de haut niveau*» soulignait le président, «*le travail des syndicats, soutenus par le Conseil général, porte ses fruits et c'est une très bonne chose. Beaucoup de jeunes se sont investis dans cette manifestation et c'est un autre point encourageant. Cela laisse augurer un bel avenir pour le lait côte d'orien*». Outre le concours multi-races, une mini-ferme et de nombreuses autres animations ont été soigneusement concoctées par les agriculteurs du canton, le tout dans une ambiance très conviviale;

▶ Palmarès des quatre races

Race Brune : Meilleure mamelle jeune : Discrète (Gaec Loosli), adulte : Brunette (Gaec Chevalier Jacoillot), Championne jeune : Etourdie (Gaec Changarnier), adulte : Berceuse (Gaec des Brumonts), classement par sections : section 1 : Etourdie (Gaec Changarnier), section 2 : Dany (EARL des Quatre Chênes), section 3 : Clarté (Gaec Loosli), section 4 : Brunette (Gaec Chevalier Jacoillot), section 5 : Urgence (Gaec de la Goule)

Simmental : Meilleure mamelle jeune : Coquette (EARL Gardey), adulte : Univers (Gaec du Creux bleu), Meilleure bouchère : Titane (Gaec Magnière), Championne jeune : Daisy (Gaec Aubry), adulte : Verveine (Gaec Aubry), Réserve jeune : Coquette (EARL Gardey), adulte : Untelle (EARL Meix du Chêne), prix d'élevage : 1er prix au Gaec du Creux bleu. Classement par sections : vaches taries : Vannille (EARL Lachot), section 1 : Daisy (Gaec Aubry), section 2 : Coquette (EARL Gardey), section 3 : Vendée (Gaec du Creux bleu), section 4 : Verveine (Gaec Aubry), section 5 : Pistache (Gaec Aubry).

Montbeliarde : Meilleure mamelle jeune : Colombia (Gaec Pagot Frères), adulte : Utopie (Jacquet Chantal), Championne jeune : Colombia (Gaec Pagot Frères), adulte : Utopie (Jacquet Chantal). Classement pas sections : section 1 : Déesse (Jacquet Chantal), section 2 : Doucette (Abbaye de Citeaux), section 3 : Clémentine (Gaec des Lois), section 4 : Aimable (EARL Drot Hemeter).

Prim'Holstein : Meilleure mamelle jeune : Dalida (Gaec Est), adulte : Cigale (Gaec Guenebaut), championne jeune : Dalida (Gaec est), adulte : Cigale (Gaec Guenebaut). Classement par section : section 1 : Détente (Gaec Matrat), section 2 : Dalida (Gaec Est), section 3 : Cigale (Gaec Guenebaut), section 4 : Altesse (Gaec Petitjean), section 5 : Vodka (Gaec de la Goule)

Crédit agricole Champagne-Bourgogne et Franche-Comté

Création d'un pôle régional de banque d'affaires

Les deux caisses régionales, Champagne-Bourgogne et Franche-Comté, viennent de créer un pôle d'expertise «*Banque d'affaires*» basé à Dijon. Une «*première*», destinée à soutenir les entreprises régionales en développement.

La Caisse régionale du Crédit agricole Champagne-Bourgogne et son homologue de Franche-Comté ont signé un accord de coopération aboutissant à la création d'un pôle d'expertise «*Banque d'affaires*» d'importance basé à Dijon. Ce pôle représente l'aboutissement logique d'une connaissance pointue du tissu économique local et de la volonté de s'impliquer encore plus avant dans le développement économique des territoires.
Les deux caisses œuvrent sur un bassin de plus de 5 000 entreprises, dont 400 entreprises régionales, directement concernées chaque année par un projet de «*développement/croissance externe*» ou «*transmission*».
Les métiers de la banque d'affaires réclament une expertise et des compétences particulières dans les domaines pointus de la «*fusion-acquisition*», du «*capital-investissement*» (pour les entreprises régionales à fort potentiel de développement) et des «*financements structurés*» (accompagnement du développement par des solutions innovantes de structuration des dettes).
Treize collaborateurs seront en poste à Dijon pour répondre aux besoins de ces clients et accompagner PME et Grandes entreprises dans les métiers de la banque d'affaires. Cinq d'entre eux, d'un haut niveau d'expertise, devraient être prochainement recrutés dans les territoires concernés.

AMK

A votre service depuis plus de 150 ans
WALTEFAUGLE
Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux
A votre écoute pour tous vos projets
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS Terres de Bourgogne
legales@terres-de-bourgogne.net
Devis établi plus rapidement...
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

Elvea 21-89

Une activité stable dans un environnement perturbé

Les éleveurs et acheteurs associés au sein de Elvea 21-89 se sont réunis en assemblée générale le 19 mai à Vitteaux. L'activité de l'association est restée stable dans un contexte particulièrement perturbé.



L'activité de l'association, qui compte aujourd'hui 250 adhérents, Elvea est restée stable.

Les années se suivent et se ressemblent, c'est le constat dressé par François Deroye, lors de la dernière assemblée générale d'Elvea (Éleveurs et acheteurs associés) qui s'est tenue à Vitteaux le 19 mai dernier, en présence de François Sauvadet et Jean-Pierre Fleury. Après plusieurs années *«de résultats économiques mauvais… C'est dire l'inquiétude pour 2011 si la sécheresse perdure»*, observe le président de Elvea. En ce jour d'orage sur le département, le manque d'eau et ses conséquences étaient de toutes les conversations. Dans ces temps difficiles la structure Elvea maintient le cap et voit son activité se stabiliser autour de 250 adhérents (246 en 2010, dont 16 dans l'Yonne). Elle profite même cette année d'un résultat positif. Les adhérents de l'association représentent 23% du cheptel allaitant de Côte d'Or.

Stabilité des cours, augmentation du poids vif

Les ventes en maigre concernent principalement des broutards (63%), alors que l'activité gras voit la prédominance des vaches grasses (50%) et des génisses grasses (35%). Les boeufs et les taurillons se partageant le reste de l'activité (2% et 13%). Au cours de l'année 2010, la hausse habituellement observée au mois de juin s'est fait attendre. La moyenne des ventes enregistrées à l'association sur l'année est toutefois globalement identique à celle de 2009, à 938 €. La moyenne de vente des broutards limousins s'établit à 953 €, celle des croisés à 868 € et celle des blanc-bleu à 1490 €. Les broutards passés en filière Heredia non OGM sont partis en moyenne à 1490 €. On observe un certain alourdissement du poids vif moyen des broutards qui passent de 400 kg à 420 kg.

Le cours des laitonnes reste stable avec un prix moyen à 667 € pour la race charolaise (20 € de plus qu'en 2009), 663 € pour les limousines et 610€ pour les croisés. Concernant les vaches maigres, leur prix moyen s'établit en 2010 à 988€, soit sensiblement le même qu'en 2009 (993 €). Pour taurillons maigres charolais, même stabilité à 1034 € de moyenne en 2010 contre 1030 € en 2009. Le poids vif est en augmentation d'une trentaine de kilos à 590kg de moyenne. Même tendance à l'alourdissement pour les vaches grasses charolaises, qui sont payées 5cts de plus au kilo qu'en 2009, soit 3 €/kg. Le cours des génisses grasses est légèrement en retrait en 2010, 3,49€ en moyenne, ce prix étant tirés vers le haut par les génisses bouchères. Les taurillons gras charolais s'alourdissent également pour un prix moyen à 3,18€/kg.

Se donner des perspectives

«Cette stabilité des cours de la viande et du maigre, figés au même tarif depuis de trop nombreuses années» remarque François Deroye, n'encourage pas à l'optimisme alors que les éleveurs doivent également faire face à «une hausse des charges importante» sur tous les postes. *«Les gains de productivité et le travail des éleveurs»* permettent *«depuis trop longtemps de masquer des revenus insuffisants»*. Toutefois, le président de Elvea encourage à aller de l'avant et à se donner des perspectives. C'est le sens de l'intervention de Mme Richard, ingénieure à l'Institut de l'élevage, invitée à répondre à la question : *«Quelle place pour les bovins et la viande bovine française ?»*

Le collège des acheteurs a également souligné les difficultés sur les prix, que ce soit en maigre ou en gras. Les acheteurs considèrent que *«l'année 2011 s'annonce plus prolifique»*, avec des prix de la viande en progrès et des perspectives de marché encourageantes sur le Maghreb. Dans un environnement difficile, *«sur le plan économique mais aussi sur celui de l'organisation de la filière»*, le collège Acheteurs rappelle que cette association a justement *«pour vocation de coordonner, rassembler éleveurs et acteurs commerciaux du secteur privé dans le but de valoriser la production»*. Jean-Pierre Fleury, pour sa part, a attiré l'attention sur *«le marché italien qui s'érode lentement mais sûrement. La compétition est ouverte, là comme sur les pays tiers, mais ce sont des opportunités de marché qui réclament de vraies stratégies commerciales»*.

AMK

Tourisme

Une bonne année pour Bienvenue à la ferme

Le réseau Bienvenue à la ferme de Côte d'Or a tenu son assemblée générale à Châtillon-sur-Seine. Le réseau se porte bien, accueille de nouveaux adhérents et renforce ses outils d'accompagnement grâce à internet.

Le moral était à l'image du temps, au beau fixe, lors de la dernière assemblée générale de l'association *«Bienvenue à la ferme»* qui s'est déroulée le 17 mai à Châtillon-sur-Seine. En ces temps difficiles pour l'agriculture, le tourisme rural et la vente des produits fermiers porteurs d'authenticité et de qualité, attirent une clientèle de plus en plus large.

Le réseau, bien structuré au plan national commence à voir ses efforts de communication récompensés. Et sur le plan départemental *«Bienvenue à la ferme se porte bien»*, comme en témoigne Pascal Mure, son nouveau président qui animait là sa première assemblée générale.

Le logo, le site internet, les nombreuses manifestations auxquelles les adhérents participent, l'accompagnement des producteurs sur les plans technique et sanitaire, représentent autant de points forts qui favorisent le développement du réseau départemental.

Pascal Mure s'est ainsi félicité des cinq nouvelles adhésions (matérialisées par un agrément) qui enrichissent la panoplie des produits et productions que l'on peut trouver au sein de Bienvenue à la Ferme.

Une plus grande visibilité grâce à internet

Au titre des moments forts de l'année 2010, la Foire gastronomique de Dijon, le marché de Beaune, le Printemps à la ferme, les nombreux buffets assurés par les producteurs… représentent autant d'occasions d'aller au devant du public et de faire découvrir les produits des adhérents du réseau. Le marché de Noël, organisé sur le parvis et dans les locaux de la Maison de l'agriculture à Dijon, a été particulièrement dynamique cette année en étrennant une nouvelle formule, en extérieur, qui a satisfait les clients comme les adhérents.



Le réseau Bienvenue à la Ferme de Côte d'or compte 5 nouveaux adhérents.

En 2011, comme en 2010, les producteurs du réseau participeront aux traditionnelles manifestations inscrites au calendrier et se donneront de nouvelles opportunités commerciales, mais ils pourront également, s'ils le souhaitent, être accompagnés dans la création de mini-sites internet leur assurant une plus grande visibilité et un nouvel espace de communication personnalisée. Cette année verra aussi la publication d'un nouveau dépliant 2011-2012.

Mais au-delà de l'accompagnement et du soutien du réseau, les producteurs, a rappelé Pascal Mure, partagent d'abord les mêmes valeurs inscrites dans la Charte qualité de Bienvenue à la ferme.

La qualité de l'accueil, l'attention au visiteur et la volonté de fournir des prestations de qualité représentent les fondements de leur activité et de leur engagement.

AMK

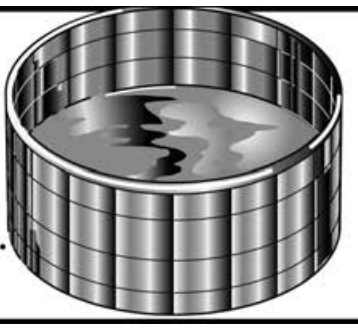
▶ Cinq nouveaux agréments

Cinq nouveaux adhérents viennent de rejoindre le réseau Bienvenue à la ferme et d'autres devraient suivre en 2011 :

- **Henri Mutin, viticulteur à Massingy**
- **André Noirot, viticulteur à Pothières**
- **Anne-Marie Bayen, avicultrice à Nod-sur-Seine**
- **Vignobel de Flavigny-Alésia**
- **François Bergeret, viticulteur à Nolay**

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Jeunes agriculteurs

Bientôt une grande et belle fête de l'agriculture

Chaque semaine depuis janvier, les jeunes agriculteurs des cantons de Genlis, Auxonne et Saint-Jean-de-Losne se réunissent pour préparer la fête de l'agriculture 2011 qui aura lieu le 28 août à Aiserey.



De gauche à droite : Vincent Bonnefoy, Simon Gevrey (secrétaire),Cyril Pautet (vice-président), Etienne Briot, Bruno Mery, Etienne François et Aymeric Ganée, lors d'une réunion de préparation à la fête départementale d'Aiserey.

Organisée chaque année par les Jeunes agriculteurs, la fête départementale 2011 aura lieu à Aiserey, sur le site de l'ancienne sucrerie, le dimanche 28 août. La préparation de cet évènement a débuté dès le mois de janvier avec une réunion hebdomadaire des organisateurs venant des cantons de Genlis, Auxonne et Saint-Jean-de-Losne. *«L'organisation d'une telle fête coûte beaucoup et nécessite de nombreux moyens financiers et humains, nous ne sommes pas sur la base d'un comice»* signale Etienne Briot, président des Jeunes agriculteurs de Saint-Jean-de-Losne et président de la fête. De dix à vingt agriculteurs participent à chaque réunion : l'avancée du démarchage est alors établie, la programmation des animations est réfléchie, tout comme l'organisation au sens large et le côté administratif.... *«Tout avance bien pour l'instant, l'équipe est très motivée et Clémence Gathelier, l'animatrice du réseau, travaille beaucoup sur ce dossier»* souligne Étienne Briot.

Contacts avec les citadins

L'objectif de l'évènement sera double : montrer le *«savoir-faire des agriculteurs avec les nouvelles activités du site d'Aiserey et renouer les liens avec les citadins»*. Quatre pôles seront présents : la filière «blé-farine-pain» avec Dijon Céréales, un pôle «marché du terroir», un pôle «énergies renouvelables» avec Bourgogne Pellets et un quatrième pôle représenté par la ferme Côte d'Or (avec la participation de la Chambre d'agriculture et du Conseil général de Côte d'Or). L'intégralité du site d'Aiserey, plus une quinzaine d'hectares seront dédiés à la fête. *«Nous sommes proches de Dijon, et beaucoup de gens veulent venir exposer, montrer leurs produits, participer, visiter... Ce sera une grande fête»* commente Étienne Briot.

Catapulte, animation principale

La fête 2010, organisée à Poiseul-la-Ville près de Baigneux-les-Juifs, avait su attirer beaucoup de monde, notamment grâce à son attraction principale qui était le saut à l'élastique. Les JA de Saint-Jean-de-Losne, Auxonne et Genlis se sont inspirés de ce succès enregistré l'an passé puisque qu'une nouvelle animation à *«grandes sensations»* sera au programme. Il s'agira d'une catapulte, qui propulsera les participants dans les airs en quelques dixièmes de secondes....*«C'est le même principe que le saut à l'élastique, mais à l'envers !»* explique le président. Les organisateurs de ce grand rendez-vous du mois d'août, en se basant sur les dernières fêtes de l'agriculture, n'attendront pas moins de 6000 personnes. Contrairement aux précédentes éditions où une journée *«professionnelle»* était organisée la journée du samedi, l'intégralité des activités aura lieu en un seul et même rendez-vous, en l'occurrence celui du dimanche. Les bénévoles, exposants et partenaires sont rapidement invités à se faire connaître pour la bonne réussite de ce rendez-vous, au 03 80 68 67 71..

AURÉLIEN GENEST

FDSEA - JA 21

Sécheresse : Agir collectivement pour ne pas subir !

La FDSEA et les JA de Côte d'Or invitent tous les agriculteurs à participer à des réunions locales pour faire un zoom sur l'état de sécheresse (fourrages, grains et paille) dans les cantons. Ces rencontres permettront notamment de proposer et d'entreprendre les démarches collectives nécessaires pour pallier les difficultés liées à cette calamité. Après plusieurs réunions «situation Climatique» hier et avant hier pour les cantons de Saint Seine, Sombernon, Dijon Ouest, Grancey, Is, Selongey, Dijon nord, Aignay, Baigneux, Recey, Arnay, Bligny, Nolay, Genlis, Auxonne, Dijon sud, Nuits, Gevrey, de nouvelles réunions ont lieu lundi à 20h30 : au centre socioculturel (11, rue Albert Camus) de Châtillon pour les cantons de Laignes, Montigny et Châtillon, à la salle du Temps libre à Liernais pour les cantons de Saulieu et Liernais, à la salle du Conseil de Mirebeau pour les cantons de Fontaine, Mirebeau, Pontailler, Dijon Est, à la salle de la mairie de Montot pour les cantons de Beaune, Seurre et Saint-Jean-de-Losne, à la salle de la Tonnellerie de Venarey (route de Semur) pour les cantons de Montbard, Semur et Venarey, et à la salle Basse de Vitteaux pour les cantons de Précy, Vitteaux et Pouilly.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Inauguration

Un troisième «*Panier Fraîcheur*» en Bourgogne

Après Beaune et Sens, une nouvelle gare bourguignonne propose des légumes frais, de saison, et cultivés par des producteurs locaux.

La gare de Nuits-Saint-Georges bénéficie d'un nouveau service depuis quelques jours. Si l'on se réfère aux expériences de Sens et Beaune, producteurs et consommateurs devraient s'y retrouver. Cette opération est issue d'un partenariat entre la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et TER Bourgogne.

Claude et Sylvie Feuillebois viendront vendre leurs légumes chaque vendredi en fin d'après-midi, de 17 heures à 19 heures. Pour ces maraîchers du canton d'Auxonne, il s'agit d'une opportunité économique indéniable. Le service *«Panier fraîcheur»* de Beaune, mis en place depuis quelques mois, affiche de très bons résultats et frôle la centaine de paniers vendue chaque semaine. Du côté de la SNCF, ce service *«de proximité, éco-citoyen et gourmand»* est un *«plus»* et répond à l'attente des consommateurs. Un petit panier de légumes (5 à 6 variétés) est vendu 12 euros, le grand format (8 à 9 variétés) l'est à 16 euros. Salades, épinards, radis, oignons, persil, pommes de terre et fraises garnissaient les paniers de la semaine dernière. Les variétés de légumes proposés aux voyageurs évolueront selon la saison.



Claude et Sylvie Feuillebois, maraîchers à Auxonne, vendent leurs légumes chaque vendredi à la gare de Nuits-Saint-Georges.

AURÉLIEN GENEST

Défrichements non autorisés

Six mois pour se mettre en conformité

Une réunion de conciliation s'est tenue le 18 mai à la sous-préfecture de Château-Chinon, en présence d'Agnès Thiry, chef du service Eau, forêt et biodiversité de la DDT. Celle-ci a annoncé le début d'une période de six mois, proposée aux agriculteurs, pour se mettre en conformité dans le cas où ils auraient réalisé des défrichements sans autorisation. Durant cette période, hormis un rappel à la loi, il n'y a aura pas de sanction. Après le 30 novembre, la phase de clémence sera terminée.



Edgard Bensamoun, sous-préfet de Château-Chinon, a estimé que ce délai de 6 mois de mise en conformité était *«le moyen de repartir sur de nouvelles bases»*.

Agnès Thiry a annoncé à une dizaine de représentants syndicaux les mesures que la DDT a prises dans le dossier des défrichements non autorisés. L'administration va envoyer, à tous les déclarants PAC, une lettre les invitant à lui retourner, de façon volontaire, toutes les informations concernant des parcelles dont les exploitants estimeraient qu'ils y ont peut-être réalisé un défrichement non autorisé depuis 2006. Après une campagne de communication sur la réglementation, qui était méconnue, ce moratoire de six mois est le symbole «de la volonté d'apaisement et de repartir sur de nouvelles bases», selon Edgard Bensamoun, le sous-préfet de Château-Chinon. De nombreux contrôles, sur le terrain, ont fait monter la pression, depuis quelques mois, du côté des prairies du Morvan, les éleveurs dénonçant ce qu'ils appellent de «*l'acharnement administratif*».

Rappel à la loi

A l'issue de la réunion du 18 mai, les éleveurs ont compris que *«pour tous les dossiers de défrichements illégaux, commis depuis 5 ans, l'administration n'opposera, d'ici le 30 novembre prochain, qu'un rappel à la loi»*. Cette période de mise en conformité *«et non de régularisation»* selon un terme que rejette le préfet de la Nièvre, devrait permettre à tous les agriculteurs de se mettre à jour et repartir sur des bases saines. Au cours de la réunion, de nombreuses voix, notamment d'Olivier Laporte, Pierre Bobin, Marie-Bernard Benoist, Michel Prévotat et Alexandre Mocellin, avaient insisté sur la nécessité d'instaurer une date butoir, faute de quoi *«vous pourriez remonter aux photos aériennes d'il y a trente ans, avec des exploitants précédents, pour lesquels nous n'avons pas d'information»* ont-ils dit à la représentante de l'administration. En faisant partir la date de carence en 2006, les agriculteurs devraient assez facilement retrouver la mémoire et déclarer les parcelles éventuellement défrichées depuis lors, avant le 30 novembre. Dans ce cas, l'administration, en lien étroit avec les services du Procureur de la République, s'engage, pour ces dossiers, à n'opposer qu'un rappel à la loi. Passée la date du 30 novembre, les agriculteurs ne pourront plus espérer de clémence en matière de défrichement illégal. Agnès Thiry a également fait savoir que la DDT proposerait ses services aux mairies qui souhaiteraient réviser leurs Plans locaux d'urbanisme, de sorte que les réserves d'espaces boisés classés ne pénalisent pas davantage les activités agricoles des communes concernées.

E.C.

En bref

Retraite Roland Launoy quitte la Chambre d'agriculture



Une petite cérémonie, présidée par Eric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture, s'est tenue jeudi 12 mai dans le hall d'entrée de l'institution consulaire. Il s'agissait de saluer Roland Launoy, l'agent d'entretien de la Chambre, qui prend sa retraite. Eric Bertrand a retracé son parcours professionnel, commencé très tôt dans le domaine du bâtiment. C'est en 2006 que Roland Launoy a intégré les services de la Chambre de la Nièvre, où sa barbe légendaire était appréciée de l'ensemble des personnels, ainsi que son empressement à rendre le lieu agréable et dépanner les petits soucis techniques du quotidien. «On se souviendra de son calme, de son humeur toujours égale et de sa disponibilité» a souligné le président Bertrand avant que ne soit remis à l'intéressé un vélo rouge, offert par l'ensemble des salariés. Le remplaçant de Roland Launoy est connu. Il s'appelle Thierry Magnin et officie déjà, depuis quinze jours, dans les locaux de la Chambre d'agriculture. Terres de Bourgogne souhaite une bonne retraite, encore très active, à l'un et la bienvenue au second.

Casting L'amour est dans le pré

Pour une nouvelle saison de son émission de télé-réalité, «l'amour est dans le pré», la chaîne de télévision M6 débute de nouvelles recherches de candidats agriculteurs. La société de production de l'émission, Fremantle média, fait passer des annonces dans la presse spécialisée ainsi que dans les Chambres d'agriculture. C'était le cas la semaine dernière à la Chambre d'agriculture de la Nièvre avec ce communiqué : «*nous recherchons des agriculteurs et des agricultrices célibataires, âgés de 25 à 55 ans, désireux de rencontrer l'âme sœur*». Une affichette a été accrochée à l'accueil.
Pour tout renseignement ou pour participer au casting, appeler le 01 46 62 39 16.

Le Comité Technique de Charolais International a connu un vif succès

Organisé par le Herd Book Charolais le 20 mai dernier, le comité technique Charolais international a été considéré par certains, membres d'associations charolaises étrangères, comme étant *«le meilleur des comités techniques jamais réalisés depuis trente ans»*.
En effet, la France et le Herd Book Charolais se sont clairement positionnés comme la locomotive du charolais à l'International; et l'INRA, qui a fait trois brillantes interventions durant la semaine, comme la référence en matière de recherche.
Par ailleurs, L'assemblée générale de Charolais International a permis la nomination du nouveau président (présidence d'un an) de David Lewis (Pays de Galle) et de ses vices-présidents Michel Baudot (France) et Lennart Nilsson (Suède). La génomique, thème principal de cette semaine, a été longuement abordée pendant cette AG et a donné lieu à une motion permettant d'organiser une veille scientifique et technologique au niveau mondial.





▶ En bref

Sanitaire
GDS58 et FDC58 unissent leurs efforts sanitaires



Alain Escurat, président du GDS58, et Étienne Berger, président de la Fédération des chasseurs de la Nièvre, ont signé, le 24 mai, une convention de partenariat entre les deux structures. «*On anime le territoire rural soit par plaisir, soit par devoir. Il faut regrouper tous les animateurs du monde rural*» a justifié Alain Escurat. «*Vu côté chasseurs, avec les agriculteurs, nous sommes un vieux couple qui doit montrer qu'il est vivant*» a poursuivi Étienne Berger. Les deux parties renouvellent ainsi leurs vœux de bonne entente afin, notamment «*de contribuer à une meilleure veille de la situation sanitaire en matière de maladies ou d'infections situées à l'interface entre les animaux de rente et la faune sauvage*». Des enquêtes locales sur certaines maladies, avec des moyens mis en communs, des observations issues de l'examen des gibiers chassés, la mise en place d'une sérothèque (sérums prélevés sur les animaux morts), l'échange d'informations en temps réels sont quelques uns des objectifs concrets de cette convention de partenariat. Le texte prévoit également «*l'échange, la collecte et le traitement de données épidémiologiques destinées à suivre, voire à mieux connaître la situation épidémiologique de maladies ou d'infections entre espèces domestiques et sauvages*».
Une convention du même type a été signée le 3 mars 2010 par la Fédération nationale des chasseurs et GDS France, convention dont celle de la Nièvre est une déclinaison.

Éleveurs Nivernais de la Cialyn

2010 : niveau de production le plus élevé depuis six ans

La section des Éleveurs Nivernais de la Cialyn a tenu son assemblée générale annuelle le 19 mai à Vandenesse. C'était la 40ème clôture d'exercice de cette coopérative née en 1970. Une centaine d'adhérents a pu mesurer les bons chiffres de la société en 2010, notamment en terme d'activités.



Bertrand Ribaucourt a présenté la bonne santé de la section des Eleveurs Nivernais au cours de l'AG du 19 mai à Vandenesse.

Pour Bertrand Ribaucourt, le président des Éleveurs Nivernais qui présentait son rapport d'activités, «*l'année 2010 se caractérise par une production au niveau le plus élevé des six dernières années. Non seulement un plus grand nombre d'animaux (toutes catégories) ont été abattus, mais il y a également eu un alourdissement des carcasses, ce qui a d'autant plus renforcé l'offre viande sur le marché français*». Malgré cet afflux et un contexte de réduction de la demande et de la consommation, «*les cotations bovines ont été supérieures à 2009*». Autant dire que l'AG de Vandenesse s'est déroulée dans une certaine décontraction.

+ 7,1% de chiffre d'affaires

Tous les indicateurs sont en effet en hausse chez les Nivernais de la Cialyn. A commencer par le nombre de gros bovins qui est passé de 39 756 en 2009 à 42 722 en 2010, soit une augmentation de 7,5%. Et le chiffre d'affaires a également suivi, passant de 45, 24 millions d'euros en 2009 à 48,45 millions en 2010 (+7,1%). Cet accroissement de l'activité s'explique notamment par une hausse de 8,4% du nombre de bovins maigres produits, à 31 878 têtes au lieu de 29 417 l'année précédente. A noter que les bovins mâles représentent 71% de cet apport et les femelles 29%. C'est à peu près le même pourcentage que l'ensemble des apports de toute la coopérative qui s'étend sur six départements. En 2010, les bovins viande des Nivernais ont augmenté de 5%, à 9 173 têtes au lieu de 8 729 en 2009, tandis que les génisses et les vaches augmentaient elles aussi, à 5782 têtes (5 664 en 2009). Le marché des bovins maigres, en 2010, a attesté de disponibilités fluctuantes, a connu une hausse des exportations des bovins de plus de 80 kg (bien inférieur à l'avant FCO). L'Italie reste le 1er client de la France mais avec des importations en baisse, tandis que l'Espagne renforce ses achats. De nouveaux marchés vers des pays tiers émergent (Liban, Turquie...). Enfin, le prix moyen des broutards mâles est supérieur à celui de 2009 alors que celui des femelles est resté à un niveau bas.

Gros bovins et jeunes bovins

Par ailleurs, les Nivernais ont augmenté leurs parts d'apport de réformes de vaches laitières, à 445 têtes en 2010 au lieu de 432 en 2009. C'est moins significatif que l'augmentation constatée des jeunes bovins de 10,3%, passant de 2 247 en 2009 à 2 479 en 2010. D'un côté, le marché des gros bovins, pour l'ensemble de la coopérative, a connu une forte progression des abattages (+3,9%), des exportations en forte hausse (+ 22%), un prix moyen pondéré à 3 euros/kg qui augmente de 1,6% par rapport à l'année précédente, une consommation des ménages stable en viande de boeuf mais des consommateurs qui délaissent de plus en plus les pièces de viande brute. Du côté des jeunes bovins, la Cialyn a constaté une prudence des mises en lots (coût de production élevé par rapport au manque de disponibilité des fourrages), une augmentation des abattages de 4,6%, une augmentation du nombre de JB engraissés en France et exportés en vif (+ 20%) ainsi qu'un repli des cours avec une fin d'année plus favorable avec l'ouverture sur les pays tiers. Enfin, en ovins, le nombre d'animaux apporté a également augmenté, passant de 14 191 animaux à 14 456 en 2010, dont 11678 agneaux.

E.C.



Près de cent adhérents ont participé à l'assemblée générale de la section nivernaise de la Cialyn.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Marché au cadran de Moulins-Engilbert

Les apports se sont stabilisés en 2010

Ce qu'il faut retenir de l'AG de la Sicafome, vendredi dernier, c'est une bonne santé financière de l'entreprise ajoutée à une politique d'investissements prudents, ce qui ressort de l'exercice 2010, c'est un retour à des apports équilibrés, tant en nombre qu'en chiffre d'affaires.



le marché au cadran a retrouvé des apports stables en 2010.

Après une baisse d'activité en 2009, le marché au cadran a retrouvé des apports stables en 2010. C'est ce qui ressort du rapport d'activités présenté, vendredi dernier, par Bernard Gauthier, le président de la Sicafome. Pour ce qui concerne les apports de bovins, le nombre d'animaux présentés est de 60 676 soit, une augmentation de 500 têtes l'an dernier. Et le nombre d'animaux vendus a lui aussi progressé, atteignant les 54 544 têtes, soit 123 de plus qu'en 2009. A un niveau de 10%, le taux d'invendus reste stable depuis quatre ans. Autre élément encourageant, le prix moyen de vente des bovins s'est établi à 907 euros, soit six euros de plus qu'en 2009, et ce même *«si c'est loin d'être satisfaisant pour faire face à l'augmentation des charges dans les exploitations»*. Toujours en bovins, le chiffre d'affaires a suivi le prix, en atteignant les 49 465 549 euros.

Les ovins aussi en augmentation

L'activité globale du marché au cadran a augmenté dans tous les compartiments de son métier. Si les bovins présentés et vendus ont augmenté l'an dernier, il en va de même pour les ovins. Malgré une baisse de la production en 2010, non compensée par l'instauration du dispositif d'aide ovine, Bernard Gauthier a constaté une augmentation de 11% d'ovins présentés, soit 23 707 animaux. Le président de la Sicafome explique cette bonne performance par *«l'aide que le marché au cadran a apportée à ses adhérents dans le cadre de la contractualisation»*. De plus, dans le même élan, le nombre d'animaux vendus a lui aussi augmenté, à 22 950 têtes, soit une hausse de 11%. Et, par rapport à 2009, le prix moyen par ovin a progressé de 2 euros, à 96 euros, ce qui là aussi est un chiffre encourageant. En ovins, le chiffre d'affaires de la Sicafome s'est établi en 2010 à 2 195 787 euros, soit une augmentation de 12%. En ovins comme en bovins, les responsables du marché veulent garder le cap en jouant de prudence sur les investissements. Ils prévoient de terminer l'aménagement du parking, c'est-à-dire les clôtures et espaces verts. Et réfléchissent à la possibilité de récupération d'eau tant dans le bâtiment que sur le système de lavage des parcs.


Près de 150 adhérents du marché se sont réunis vendredi dernier pour l'assemblée générale de la Sicafome.

E.C.

En bref

Radio La sécheresse sur les ondes



Patricia Lecompte, journaliste au service économique de Radio France Internationale (RFI), est venue passer la journée du 20 mai dans la Nièvre. Aiguillée par Régis Amiotte, le directeur de la FDSEA 58, elle a rencontré un céréalier, un éleveur ainsi que Joël Plu et Nicolas Dolidon, de la DDT 58 (notre photo). Objectif : recueillir des témoignages sur la sécheresse dans le département, et comment elle est ressentie de la part des professionnels. La journaliste a ainsi mis en boîte de quoi réaliser 2 minutes 30 d'information, scindées en quatre séquences, toutes diffusées le 24 mai dernier sur les ondes de RFI. Quand la sécheresse nivernaise, en français dans le texte, intéresse l'Afrique, l'Asie et le Moyen-Orient...



Chambre d'agriculture

L'heure de la solidarité

Elle est dans tous les esprits et de toutes les conversations… La sécheresse qui frappe le département aura été au cœur des débats de la dernière session de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Avec déjà un appel à la solidarité inter filières.

Un indice d'humidité des sols inferieur de près de 50% à la moyenne, un déficit pluviométrique de 20%, des températures supérieures de plus de 3,5% à la normale saisonnière… Les conséquences de la sécheresse qui sévit dans l'Yonne ont déjà des conséquences irréversibles sur l'agriculture, avec notamment une prévision de perte de rendements de 20 à 40% selon les secteurs, en grandes cultures. Une situation préjudiciable aux éleveurs, comme l'a rappelé le président de la Chambre, Gilles Abry : *«les rendements en foin sont désastreux ! Au mieux, 60% d'une récolte normale. Quasiment pas de récolte sur les herbes artificielles semées à l'automne dernier, les plantes n'ayant pu s'enraciner au printemps correctement»*. Ensilage et enrubannage enregistrent une perte de 25 à 30%, voire supérieure à 30% sur les premiers pâturages, sans repousse effective depuis. La *«course à la paille»* est déjà lancée, avec derrière les risques d'une spéculation qui s'annonce et l'impossibilité de constituer des stocks fourragers suffisants pour le prochain hiver.

La profession agricole s'organise

Pour le président Abry, il est important de tout faire, pour éviter une spéculation qui serait *«désastreuse pour l'image de l'agriculture et vis-à-vis de la survie de l'élevage»*. Face au risque, la profession agricole s'organise. Avec, notamment, un projet de courrier qui sera envoyé à l'ensemble des agriculteurs du département, appelant à la solidarité entre céréaliers et éleveurs. Il indiquera des valeurs agronomiques de la paille (aux alentours de 20 €), pouvant servir de base à des négociations futures, ainsi qu'une proposition de contrat type pour sécuriser les deux parties. Pour Nadine Darlot, il y a urgence : *«il faut que les éleveurs s'organisent, se prennent en main et fassent connaître leur besoins dans les 15 jours !»* D'autant que si la situation perdure, comme le souligne le vice président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot : *«on n'a pas beaucoup de temps pour réfléchir à la question car si ça continue, on va attaquer la moisson au mois de juin !»* Des questions demeurent : y aura-t-il assez de matériel disponible face à la quantité de paille à presser ? Faudra t-il faucher la nuit ? L'administration acceptera t-elle une souplesse dans la réglementation du travail ? Les silos seront-ils ouverts plus tard ?



Pour le président Abry, il est indispensable d'éviter tout risque de spéculation, synonyme *«d'une image désastreuse pour l'agriculture»*.

Verra t-on un retour de l'armée comme en 1976… ?

Autre effet induit par la sécheresse : le risque de voir certains éleveurs obligés de vendre une partie de leur cheptel pour nourrir le reste. Un afflux de viande sur le marché et une décapitalisation susceptibles d'occasionner une chute des cours. La profession n'avait pas besoin de cet aléa supplémentaire, déjà lourdement pénalisée par la hausse que subit actuellement l'aliment du bétail : de l'ordre de + 52% par rapport à l'an passé. La question est posée : *«comment les filières élevage pourront-elles répercuter ces hausses de coûts de production ?»*

La Chambre d'agriculture de l'Yonne envisage d'autres mesures pour faire face à la situation, notamment : la création d'une «cellule technique sécheresse» afin de pouvoir communiquer chaque semaine sur l'évolution de la situation et les mesures d'adaptation possible (intérêt de récolter la paille de colza, d'ensiler les cultures, valeur des maïs ensilage…). Par ailleurs, un dossier *«calamités agricoles»* sera monté au niveau régional, afin d'obtenir un appui financier pour les exploitations les plus touchées.

Pour les plus anciens, la sécheresse de 1976 est dans toutes les mémoires : *«les organisations professionnelles avaient alors obtenu l'aide de l'armée pour le transport de la paille, notamment sur l'Avallonnais»*. Se dirige t-on vers un même dispositif ? Pas sur pour autant que les *«porte-chars»* soient particulièrement adaptés au maniement des balles de paille!

DOMINIQUE BERNERD



A quelques semaines de la moisson, MAT CICHY AGRICOLE vient de livrer sa 4ème Lexion Terra Trac, moissonneuse pourvue de chenilles à la SNC LE BEAU Pré. Ce regroupement de 4 exploitations à cheval sur l'Aube et l'Yonne va récolter 1000 ha. Pour une performance optimale, Mrs Leboudec, Bouverot, Presta et Taupin ont choisi une Lexion 770 TT avec une coupe de 12 m, machine équipée du système CLAAS Terra Trac, permettant la réduction de la compaction des sols de 66% par rapport à une machine avec des pneumatiques, le tout avec un gabarit routier inférieur à 3,5 m. Tous les nouveaux possesseurs de machines Claas se retrouveront prochainement lors des journées «Prise en main»… pour une moisson tranquille.

Mat Cichy Agricole

St Florentin	03 86 35 10 94	Malay le Grand	03 86 65 99 49
Vincelles	03 86 42 35 19	St Lyé	03 25 76 37 73
Avallon	03 86 34 01 40	Trainel	03 25 39 11 12

▶ Rendez-vous

Chambre d'agriculture Visite des essais techniques le 31 mai

La Chambre d'agriculture organise la visite de ses essais. Trois visites sont prévues, dans différents secteurs de l'Yonne. La dernière aura lieu pour les Plateaux de Bourgogne, mardi 31 mai, entre Civry sur Serein et Annoux (à Civry, prendre direction Annoux, la parcelle se trouve sur la droite de la route).
La visite débutera par un essai fertilisation orge de printemps derrière différents couverts de cultures intermédiaires. Vous pourrez ensuite voir un essai variété et comparaison d'itinéraires techniques blé ainsi qu'un essai fongicide blé et un essai variétés pois de printemps.
Pour plus d'informations : Aurélie Blondon au 03 86 94 28 49

Bio Visite de ferme céréalière le 7 juin

La Chambre d'agriculture de l'Yonne, le Sedarb et le Gaby organisent la visite d'une ferme céréalière bio :
Mardi 7 juin à Dicy, au clos de Rochy, sur l'exploitation de Jean-Marie Gois
Début de la visite à 14 h, avec présentation générale de l'exploitation et des résultats technico-économiques. La fin d'après-midi sera réservée à la visite de parcelles bio.

Renseignements :
Patrice Cote, conseiller en agrobiologie à la Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 82 90 ou 06 30 62 99 69
Guylain Degryse, animateur agrobiologique au Sedarb, au 03 86 72 92 20 ou 06 80 43 16 97

François Fillon dans l'Yonne

Visite ministérielle chez Senoble

Le Premier ministre, François Fillon, s'est rendu en visite chez Senoble, à Jouy, dans le Sénonais. L'occasion d'inaugurer le tout nouveau centre d'innovation de la société icaunaise et de saluer le rôle majeur que joue l'agro-alimentaire dans l'économie nationale.



L'heure du traditionnel couper de ruban.

Présentation de l'entreprise, coupure de ruban, visite du laboratoire scientifique, de l'atelier de fabrication de yaourts…, le tout en 50 minute chrono ! C'est au pas de course que s'est effectuée la visite ministérielle, en présence du ministre de la Coopération, Henri de Raincourt, accompagné d'une foule d'élus et de personnalités du département.

Après une rapide présentation de l'entreprise, par son PDG, Marc Senoble, direction le *«Centre de Recherche et Développement»*, créé en décembre dernier, pour une non moins rapide inauguration officielle, avant la visite des lieux, commentée par Marc Senoble et Patrick Falconnier, directeur de l'innovation et de la qualité. Les différents outils présents dans le centre (hall pilote de 500 m2, cuisine, laboratoire d'analyses, salle d'analyse sensorielle), permettent à une équipe "développement" d'une trentaine d'ingénieurs d'adapter en permanence les produits du groupe aux évolutions du marché des produit laitiers frais et aux spécificités de ses clients européens. Une activité qui représente plus de 150 lancements de nouveaux produits par an, aidés en cela par un panel de 1400 personnes étrangères à l'entreprise, qui apportent leurs opinions sur les qualités visuelles et gustatives des dessert frais fabriqués. Un autre axe de développement a été défini, autour de produits *«bien être»* liés à la santé, que ce soit dans les domaines des antioxydants, probiotiques et de la satiété.

Fier de ses racines locales et rurales, héritées de son arrière grand-mère à l'origine de la saga familiale, après avoir fondé en 1921, une première fromagerie artisanale, Marc Senoble a salué dans son discours *«le partenariat historique existant avec nos producteurs de lait, tant malmenés ces derniers temps, par une mondialisation si imprévisible»*. A ses yeux, un impératif pour faire en sorte que l'entreprise continue à investir : *«nous avons seulement besoin à l'avenir, d'une plus grande lisibilité sur le cours des matières premières pour pouvoir les répercuter dans nos coûts … »* Cela tombe bien, c'est justement le souhait des producteurs laitiers ! Le chef de gouvernement a pour sa part souligné le rôle majeur joué par l'agro-alimentaire, dans l'économie nationale : *«premier secteur d'activité avec 140 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2010, 2e secteur industriel pour l'emploi, devant l'automobile. C'est aussi le 3e secteur contribuant positivement à notre balance commerciale. Mais si notre industrie agro-alimentaire est puissante, elle ne peut le rester que si l'agriculture reste forte»*. De rappeler l'importance pour ces deux secteurs d'une *«structuration des filières»*, synonyme d'une *«approche partenariale et d'une vision à long terme partagée par tous les acteurs»*. Vantant les bénéfices de la loi de modernisation de l'économie, François Fillon a prévenu : *«s'agissant des pratiques abusives qui persisteraient, chacun doit prendre ses responsabilités et l'Etat prendra les siennes !»* Les producteurs laitiers sauront-ils attendre ?

> *«Notre industrie agro-alimentaire est puissante mais ne le restera que si l'agriculture française reste forte !»*

Dominique Bernerd



Visite des installations de l'entreprise.



Ministre, président de Conseil général, députée, Préfète de région, Préfet de l'Yonne, Conseillers généraux, Conseillers régionaux…, ils étaient nombreux à s'être déplacés pour la visite du Premier ministre.

▶ Zoom sur...

Une histoire vieille de 90 ans

Créée en 1921 par l'arrière grand-mère de Marc Senoble, l'entreprise «pèse» aujourd'hui 1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel et collecte chaque année 400 millions de litres de lait. Le groupe possède 10 usines à travers l'Europe, dont 5 en France. L'unité de Jouy, installée sur le site historique de l'entreprise, est à ce jour le site de fabrication de *«produits frais»* le plus important de l'hexagone.

TdB : Votre intérêt est-il toujours de trouver des producteurs de lait présents sur le département ?
Marc Senoble : *«Je ne peux pas imposer dans des régions céréalières comme ici, de produire du lait… Aujourd'hui, j'ai quelques producteurs spécialisés dans l'Yonne et souhaite qu'ils persévèrent. Moi, j'ai besoin de producteurs de lait fidèles à l'entreprise et qu'ils soient aussi compétitifs, avec un revenu décent, pour derrière, avoir du lait pour mes usines. Cela dit, ils sont un peu pénalisés par rapport à ceux qui se trouvent dans des régions typiquement laitières, dans leur structure d'exploitation. Aujourd'hui, mes propres producteurs se trouvent principalement en Normandie, Picardie et Lorraine. J'ai une zone également importante en Côte d'Or, avec 60 millions de litres de lait. Bien évidemment, on a tout intérêt à collecter ce lait là pour nos usines françaises, qui ont besoin, je vous le rappelle, de 400 millions de litres pour tourner».*

DB



Elevé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 22 avril, Marc Senoble a été décoré par le Premier ministre, à l'issue de la visite, lors d'une cérémonie *«privée»*.

Sécheresse

Une situation qui empire

Le département de l'Yonne de plus en plus touché par la sécheresse. Alors que des mesures de restriction sont prises sur une grande moitié sud du territoire, quatre secteurs sont désormais en «crise renforcée» : Ouanne-Loing, Tholon-Ravillon-Vrin-Ocques, Cure et Cousin.

Après une fin d'année 2010 bien arrosée notamment avec un mois de décembre excédentaire en pluies, le département de l'Yonne a enregistré sur les quatre premiers mois de 2011, un important déficit de précipitations. Par exemple, 112mm à Auxerre, au lieu de 200mm pour une année moyenne. Cette situation est proche de celle de 1967 ou de 1976.

Aux derniers relevés des débits des cours d'eau sur le département, le 16 mai, sur 11 secteurs hydrographiques, quatre sont en situation de crise : Serein-Armançon aval, Serein amont, Armançon amont, Yonne amont, et 4 en situation de crise renforcée : Tholon-Vrin-Ravillon-Ocques, Ouanne-Loing, Cure et Cousin.

La situation s'est rapidement aggravée puisque lors de la réunion du comité plénier présidé par le préfet, le 13 mai dernier, seuls deux secteurs étaient en crise renforcée (Cure et Cousin) tandis que les six autres secteurs étaient en seuil de crise. Il est donc probable, si des pluies significatives n'arrosent pas notre département dans les semaines qui viennent, que d'autres secteurs épargnés jusqu'à présent soient aussi concernés par des restrictions, en particulier, le nord du département.

En conséquence, comme le plan sécheresse le prévoit, la mise en place de **mesures de restrictions des usages, de manière à réduire significativement les consommations d'eau et économiser la ressource, a été appliquée à tous les bassins versants précités, de la façon suivante :**

Secteurs en crise :

Ces mesures concernent tous les usages : agriculture, industries, collectivités, particuliers. Elles sont de deux ordres :

Interdiction entre 8h00 et 19h00 des prélèvements pour l'arrosage (jardins, espaces verts, terrains de sport) et remplissage des piscines privées (qui ne sont pas à usage collectif, selon le code de la santé publique. Les piscines de chambres d'hôte sont considérées comme des piscines privées).

Interdiction entre 10h00 et 18h00 de l'irrigation, sauf cultures maraîchères et horticoles, pépinières et arboriculture fruitière, ce qui permet de réduire de 25 à 30% les pertes par évaporation.

Navigation sur le canal de Bourgogne : regroupement des bateaux aux écluses, abaissement de la ligne d'eau dans les biefs.

Secteurs en crise renforcée :

Ces mesures concernent tous les usages : agriculture, industries, collectivités, particuliers. Elles sont de trois ordres :

Interdiction des prélèvements pour l'arrosage (jardins, espaces verts, terrains de sport) et remplissage des piscines privées (qui ne sont pas à usage collectif, selon le code de la santé publique. Les piscines de chambres d'hôte sont considérées comme des piscines privées).

Interdiction entre 10h00 et 18h00 de l'irrigation, sauf cultures maraîchères et horticoles, pépinières et arboriculture fruitière et en dehors de ces horaires, irrigation conditionnée à la mise en place de tours d'eau.

Navigation sur le canal du Nivernais : vitesse des bateaux limitée, regroupement des bateaux aux écluses.

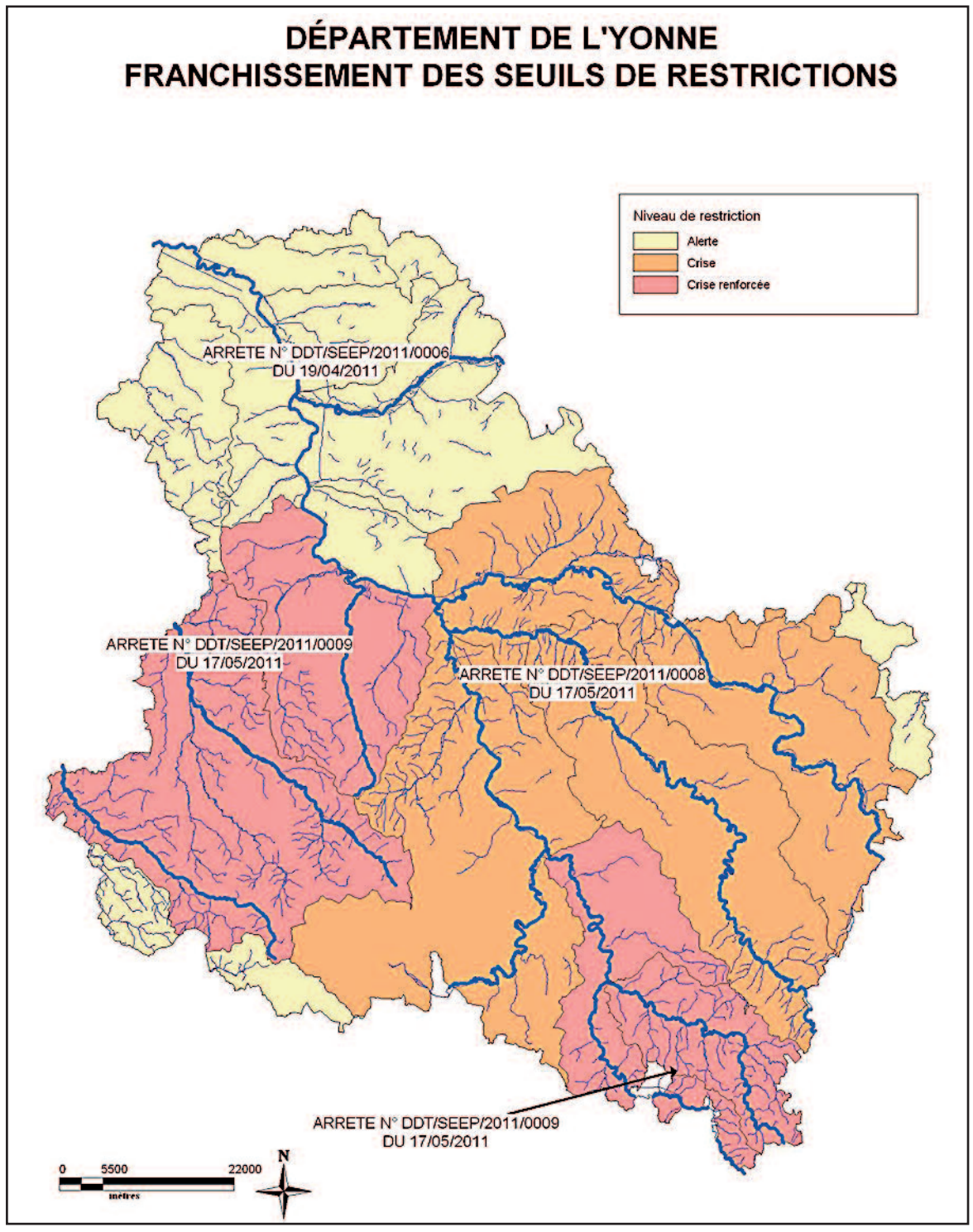
Ouvrages en rivières - secteurs en crise et crise renforcée :

Les vannes des biefs doivent rester fermées et le débit réservé assuré vers le cours d'eau. Si ce débit réservé ne peut pas être maintenu, toute dérivation est interdite. Cette mesure concerne notamment l'hydroélectricité.

Ces mesures pourront être levées, ou renforcées, selon l'évolution de la situation hydrologique.

La production d'eau potable étant le premier poste de consommation d'eau dans le département, les efforts de chacun sont nécessaires. Il est particulièrement recommandé dans ce contexte de rechercher les économies d'eau, par un usage raisonnable, et en utilisant notamment les systèmes de récupération de l'eau de pluie

COMMUNIQUÉ PRÉFECTURE DE L'YONNE



Répartition des secteurs classés en « *alerte* », « *crise* » et « *crise renforcée* »



Communiqué

Autorisation de valorisation des jachères

Compte-tenu des conditions exceptionnelles de sécheresse, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, a décidé le 11 mai dernier que les agriculteurs pouvaient valoriser leurs surfaces déclarées en gel par pâturage ou fauchage (production destinée à l'exploitant ou à d'autres agriculteurs).

Mise en œuvre de la décision ministérielle :

Les agriculteurs peuvent dès à présent valoriser par pâturage et fauchage les parcelles qu'ils ont déclarées en gel dans le cadre de leur dossier PAC 2011, même pendant la période d'interdiction de fauchage prévue par l'arrêté préfectoral BCAE (Bonnes conditions agro environnementales) du 6 juin au 15 juillet dans l'Yonne.

Aucune demande de dérogation individuelle n'est nécessaire pour l'agriculteur.

Conséquences de la décision ministérielle sur la conditionnalité :

La surface déclarée en gel fixe ou en gel spécifique qui aura été valorisée par l'exploitant, pourra être comptabilisée dans la Surface équivalent topographique (SET) pour atteindre le seuil minimal de 3% de la SAU (Surface agricole utile) au titre de la BCAE «*maintien des particularités topographiques*».

Conséquence sur les MAE (Mesures agro environnementales) :

A titre des MAET (Mesures agro environnementales territorialisées), l'engagement unitaire «*COUVER08 - Amélioration d'un couvert déclaré au titre du gel*», nécessite la déclaration de l'élément engagé en gel.

La décision du Ministre permet également la valorisation des surfaces engagées dans une MAET comprenant un engagement unitaire COUVER08.

SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE DDT DE L'YONNE

Union de coopératives Global

Une autre stratégie possible

Face à des marchés perturbés, le modèle coopératif a du mal à faire valoir ses atouts auprès des éleveurs. L'union solidaire reste pourtant un des plus sûrs moyens pour faire face aux aléas économiques. Pour s'en convaincre, les responsables de Global parient sur une stratégie un peu différente de ce qui se fait communément. Un choix alternatif qui semble porter ses fruits.



A la différence de la fédération nationale des coopératives, Global soutient la position de la FNB en estimant *«qu'il faut faire tout ce qu'il est possible pour exporter du maigre ou du gras. Un assainissement du marché qui ne peut que faire remonter les prix»*.

Cela fait deux ans que l'union de coopératives Global a vu le jour. Elle est aujourd'hui composée de cinq coopératives : Gecsel, Bourgogne Elevage, les Eleveurs ardennais, Terre d'Ovins et les Eleveurs bio de Bourgogne. Lors de sa première assemblée générale *«commune»* qui s'est déroulée le 19 mai dernier à Autun, l'union a dressé un bilan particulièrement concluant de ces années de restructuration. En 2010, malgré une conjoncture délicate en élevage, *«Global a su enregistrer des résultats positifs, avec des volumes d'activités ovins-bovins à la hausse»*, commentait le président Yves Largy. *«Cette réussite est l'aboutissement concret d'une stratégie commune qui s'appuie sur le regroupement de l'offre»*. Un parti pris qui concentre les efforts sur l'organisation de l'offre (*«s'unir, anticiper, pour mieux aborder les filières»*) plutôt que dans une prise de part dans l'aval. *«Les capitaux dont on dispose, on les met à la disposition des éleveurs»*, expliquait Yves Largy. Pour justifier leur démarche, les responsables de Global évoquent *«le respect des hommes et des territoires»*, mais aussi une approche qualifiée «d'A-capitalisme», c'est-à-dire, *«une société d'hommes et non pas de capitaux»*, argumentait encore le directeur Michel Millot.

Cette stratégie assumée repose néanmoins sur une réelle volonté d'organisation. S'il est toujours facile de reprocher au monde de l'élevage allaitant son manque d'organisation, force est de constater qu'à Global, on a accompli des choses en la matière et que les projets ne manquent pas.

«Passer d'un flux poussé à un flux tiré»

Outre le fait de s'unir pour faire face à des marchés mondialisés et volatiles, Global consacre plus de trois millions d'euros *«à l'orientation de la production et au soutien à l'engraissement»*. Objectif : *«passer d'un flux poussé qui induit souvent une baisse de prix à un flux tiré plus en adéquation avec le marché et favorisant de meilleurs prix»*, expliquait Yves Largy. Un engagement financier qui se décline dans divers soutiens aux éleveurs et des partenariats avec l'aval avec le souci de créer une plus-value pour les adhérents. Cette volonté a abouti à la mise en place, en 2010, de plusieurs formules de contractualisation, indiquait le président. Établis en jeunes bovins, génisses ou vaches avec les abatteurs Bigard et Puigrenier, ces contrats de production permettent une sécurisation du prix d'achat au producteur par la prise en compte du coût de production, expliquait Michel Millot. Une réponse concrète à l'insuffisance et à l'instabilité des prix sur le marché.

Ne pas négliger les tendances alternatives

Si l'union Global mise sur une massification des volumes, elle n'en néglige pas pour autant les filières de qualité et les marchés *«alternatifs»*. Très impliqué dans la segmentation des produits, Global dispose d'un impressionnant porte-feuille de signes de qualité. Un secteur qui a été dopé en 2010 avec la reconnaissance officielle de l'AOC Bœuf de Charolles, le développement important de la filière *«Agneaux de nos Régions»* et un nouvel élan pour Charolais de Bourgogne grâce à l'implication accrue de Bigard. En dépit de sa taille imposante, Global sait s'inscrire dans la tendance actuelle des *«circuits courts»*. *«Parce qu'elle a su s'organiser très tôt, notre filiale Séléviandes a toujours été en mesure d'approvisionner notre clientèle de collectivités publiques et privées»*, se félicitait Yves Largy. La coopérative est également très investie dans une filière bio de proximité avec ses points de vente «*Boucheries Bio de Bourgogne*» et leur présence sur les marchés.

Exporter pour assainir le marché

Dans le giron coopératif, Global semble cultiver avec soin sa différence. Pour preuve, son point de vue dissonant sur le projet GIE export de viande bovine. Suggérée par la profession (FNB notamment), cette idée est vivement critiquée par la fédération nationale des coopératives. Une position pour laquelle se démarque nettement Global qui pense au contraire *«qu'il faut faire tout ce qu'il est possible pour exporter du maigre ou du gras. Un assainissement du marché qui ne peut que faire remonter les prix»*, argumente Yves Largy. Une stratégie que le groupement applique en ce moment avec le Maghreb. Autre option qui différencie encore Global de ses homologues, la possibilité *«d'un règlement comptant des animaux à la livraison»* sera bientôt proposée. Une petite révolution qui ne devrait pas déplaire aux éleveurs qui restent attachés aux règles du commerce traditionnel.

M.L.



A l'issue de l'assemblée générale, Franck Gambino, président de Bourgogne Elevage, a reçu la médaille de Chevalier du Mérite Agricole des mains du président de la Chambre régionale Dominique Chambrette.



AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois 03 80 96 08 05

BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles 03 86 38 97 09

ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour 03 86 26 33 93

SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel 03 86 75 20 98
Antenne à Nuit/Ravière 03 86 55 71 56
Antenne à Leuglay 03 80 81 86 60

SARL MORTIER
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet 03 85 24 72 05

SOMAC
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy 03 86 86 63 19

FINANCEMENT
4 campagnes à 1,66 %*
sur toute la gamme tracteurs
Jusqu'au 30 juin 2011
(voir condition en concession)

Forum pour l'emploi

Des métiers à valoriser

La FDSEA de l'Yonne bien présente pour promouvoir les métiers de l'agriculture auprès des demandeurs d'emploi.



Une opération qui permet de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les professionnels du secteur agricole et viticole.

La semaine régionale pour l'emploi, organisée par le pôle Emploi avec le concours du Conseil régional, s'est traduite cette année par l'organisation de plusieurs forums sur le département.

Mardi 10 mai, l'agence Pôle Emploi de Joigny a ouvert un forum spécialement orienté vers l'agriculture et les métiers du vivant. Les métiers de la production agricole et viticole, les filières bois et paysage, ainsi que les centres de formation étaient représentés lors de cette journée.

Les demandeurs d'emploi ont pu au détour des stands s'entretenir avec les conseillers en emploi et en orientation professionnelle, mais également avec plusieurs professionnels venus à leur rencontre. Les personnes en recherche d'emploi ou de formation pouvaient assister à des *«mini conférences»* animées par les différents acteurs du monde agricole. A cette occasion la FDSEA de l'Yonne, en partenariat avec le CFPPA Auxerre - La Brosse a pu présenter les actions de formation mises en place, à la demande de la profession pour permettre à des demandeurs d'emploi d'acquérir rapidement les compétences de base utiles pour travailler en exploitation.

Un deuxième forum organisé par l'agence d'Auxerre a eu lieu à Auxerrexpo le surlendemain, avec l'ensemble des branches professionnelles. Ainsi les candidats ont pu rencontrer les acteurs de l'emploi et de la formation en agriculture mais également des entreprises des autres secteurs professionnels.

Même si la relative reprise économique, constatée sur le département, permet de diminuer les chiffres du chômage, de nombreux demandeurs sont encore en recherche d'emploi ou de piste pour opérer une reconversion professionnelle. Les professionnels du domaine agricole, et plus particulièrement de la viticulture en constante recherche de main d'œuvre, ont compris l'enjeu en faisant de la promotion des métiers et la mise en place de formations techniques une priorité.

France Lahutte,
Service emploi
de la FDSEA de l'Yonne





Dégâts de gibier

Prendre les devants face à l'inertie

Face à la dramatique inefficacité dans la gestion des populations de faune sauvage et à l'exaspération grandissante des agriculteurs quant aux dégâts constatés dans les exploitations, les FDSEA du grand Est se sont dernièrement réunies à Dijon, à l'initiative de la FRSEA Bourgogne.

«*Plein le … !!!*». Le propos est clair, explicite … et illustre l'exaspération grandissante dans les campagnes sur la problématique des dégâts de gibier. Car jamais pareille gangrène n'avait touché nos territoires désormais livrés au bon vouloir d'une catégorie d'individus adeptes de la gestion pour le moins désordonnée. Partout, d'Est en Ouest, du Nord au Sud, la problématique des dégâts de gibier, et notamment du sanglier devient un sujet malheureusement incontournable et face auquel la réaction de l'État et des principaux intéressés, les chasseurs, reste, timide voire inexistante, avec pour les paysans encore et toujours la même impression, celle d'être les «dindons de la farce». Face à des situations de plus en plus intolérables et devant la tension naissante dans bon nombre de départements entre la profession agricole et les représentants des chasseurs, les FDSEA du Grand Est (régions Bourgogne, Champagne-Ardenne, Lorraine, Franche-Comté) ont décidé de prendre le taureau par les cornes. Car là où le loisir prend le pas sur l'activité économique des entreprises, les bonnes questions se doivent d'être posées … et les bonnes réponses se doivent d'être apportées !!!

Un problème de fond …

Le constat est éloquent et le témoignage des responsables des 12 FDSEA présentes à l'occasion de cette rencontre ne fait que donner du poids aux revendications légitimes portées par la profession. Non seulement la population de gibier augmente mais pire, elle devient incontrôlable. Et partout la même rengaine, à l'instar de la Haute-Saône qui en l'espace de quatre ans a vu le nombre de prélèvements de sangliers explosé de plus de 55 %. «Rien à dire» pourrait–on croire, «les chasseurs font leur boulot», mais le bas blesse lorsque sont corrélés à ces chiffres records (voir encadré) le montant des indemnisations de dégâts déboursées chaque année par les Fédérations Départementales des Chasseurs. Au cumul et ne serait-ce que pour les 11 départements présents ce 19 mai à Dijon, ce sont près de 15,5 millions d'€ qui auront été consacrés au cours de la campagne écoulée à l'indemnisation des dégâts occasionnés aux parcelles agricoles. Les comptes sont ainsi vite établis et nul besoin de se creuser la tête pour tirer les conclusions qui s'imposent : La gestion des populations de sanglier est un échec et des solutions efficaces doivent être trouvées au plus vite.

… mais aussi de forme.

Si de ce constat pouvait émerger une véritable convergence des volontés pour réduire de manière considérable les dégâts et les populations, la partie serait partiellement gagnée. Malheureusement, rien aujourd'hui ne permet d'envisager les campagnes à venir sous de meilleurs hospices. De leurs côtés, certaines FDC, submergées et totalement dépassées par l'ampleur des dégâts cherchent systématiquement à se dédouaner de leurs responsabilités et tentent de limiter au maximum les indemnisations versées aux exploitants, parfois dans la limite de ce que la correction et le respect de leurs interlocuteurs nécessiteraient. D'autre part les attitudes de certaines équipes et les pratiques de chasse (agrainage, tir sélectif …) ne peuvent que contribuer à accentuer le malaise désormais quasi-généralisé sur le terrain. Et avec le risque que les agriculteurs, tentés pour une partie d'entre eux d'en revenir aux bonnes vieilles méthodes d'antan, ne résolvent par eux-mêmes le problème, les FDSEA du grand Est, dans le souci du maintien de la concertation et du respect d'autrui, ont fait le choix de se réunir et de travailler à l'élaboration de propositions concrètes afin de retrouver la sérénité nécessaire au maintien non seulement d'une agriculture digne de ce nom mais aussi de la chasse sur l'ensemble des territoires.

Une volonté commune d'avancer

Ont ainsi été débattues et élaborées au cours de cette première journée de nombreuses propositions sur l'agrainage, l'utilisation des clôtures comme moyen de protection, l'indemnisation des pertes indirectes, les barèmes d'indemnisation, l'indépendance et l'intégrité des estimateurs ou encore la représentation de la profession dans les diverses instances de travail en lien ave la problématique gibier (CTL, Unité de gestion, CDCFS …). Dans l'objectif d'être un puissant levier pour déverrouiller ce dossier, les FDSEA ont convenu d'une prochaine rencontre qui permettra, en marge des actions conduites en département, de consolider les positions professionnelles et d'appuyer pour que la raison revienne non seulement dans les rangs des chasseurs mais également d'une administration française bien tatillonne sur le sujet. Mais une chose est en tout cas désormais claire : Le niveau de population atteint est tel qu'au vu des risques encourus, notamment sur le plan sanitaire et environnemental, le sanglier ne peut plus être considéré comme animal ou faune sauvage. Au grand dam, les grands moyens …

Pour la FRSEA Bourgogne -
S.L – FDSEA 58

▶ Zoom sur…

Prélèvements de sangliers pour la campagne écoulée

Doubs :
4 000 prélèvements
Meuse :
environ 19 000 prélèvements
Haute-Saône :
7 500 prélèvements
Yonne : 12 000 prélèvements
Nièvre :
environ 4 000 prélèvements
Saône et Loire :
3 500 prélèvements
Haute-Marne :
12 000 prélèvements
Marne :
12 000 prélèvements
Vosges :
10 300 prélèvements
Meurthe et Moselle :
12 000 prélèvements
Côte d'Or :
16 000 prélèvements
Moselle :
environ 12 000 prélèvements



Conseil d'administration FDSEA21

Gérer le court terme et anticiper l'avenir !

Réunis nombreux le 25 mai en Conseil d'administration, les responsables FDSEA ont dressé un état des lieux de la situation en Côte d'Or.

Le constat est alarmant. En grandes cultures, le potentiel est fortement amputé sur l'ensemble du territoire avec des situations catastrophiques sur les zones les plus séchantes où il n'y aura peut être rien à récolter.

La sécheresse au cœur des débats.

Pour l'élevage, la récolte des fourrages est très faible et les prairies pâturées ne repoussent pas. Dans certains secteurs, l'alimentation des animaux au pré est commencée.
Le Conseil d'administration FDSEA est particulièrement inquiet pour l'alimentation des cheptels et pour la situation économique à venir des céréaliers et des éleveurs.
Dans ce contexte, la FDSEA et les JA ont décidé de se mobiliser pour accompagner tous les producteurs. Alors que les premières réponses positives à nos demandes sur la récolte des jachères et l'avance du versement de la PMTVA ont été apportées par le ministre de l'Agriculture, la FDSEA et les JA programment 12 réunions locales pour faire le point sur les mesures mises en place, et celles à engager pour trouver des solutions techniques et économiques. Il s'agira également de s'organiser pour récolter le maximum de paille sur le département.

Les inquiétudes de fond persistent.

Si l'actualité «*brûlante*» est au cœur des débats, les inquiétudes persistent sur l'évolution des contraintes environnementales. Ainsi, le Conseil d'administration a travaillé sur la révision annoncée du programme d'actions «*directive nitrates*», qui prévoit encore un renforcement des contraintes, et sur le plan Écophyto 2018.
La FDSEA engage un travail de lobbying important pour défendre l'intérêt des producteurs et stopper la vague dogmatique du «*toujours plus*», alors que nous ne disposons d'aucune preuve tangible de l'efficacité de certaines mesures ni des résultats du 4ème programme d'actions «*directive nitrates*». Nos exploitations ne sauraient supporter de nouvelles contraintes inutiles et coûteuses.

Accompagner installation, confortation et aménagement parcellaire.

Depuis plusieurs semaines, la FDSEA travaille à la révision du Schéma Départemental Directeur des Structures. Cette révision vise à adapter notre schéma au contexte actuel ainsi qu'au nouveau Projet Agricole Départemental dont l'un des objectif est le maintien des actifs agricoles dans des entreprises agricoles viables, modernes et performantes.
Ainsi, la FDSEA a souhaité élaboré un SDDS pragmatique, offrant la possibilité de poursuivre l'effort d'installation entrepris depuis de nombreuses années sur notre département, tout en confortant les exploitations de taille «*modeste*» et en favorisant la restructuration et l'aménagement parcellaire.

Une action quotidienne sur tous les fronts !

Le champ des dossiers à défendre est important et le nouveau Conseil d'administration a ainsi souhaité renforcer le rythme de ses réunions. Cette nouvelle organisation vise à poursuivre le travail de fond engagé sur tous les dossiers pour défendre les intérêts agricoles.
En ce sens, le Conseil d'administration invite tous les agriculteurs à cotiser à la FDSEA pour soutenir l'action syndicale et la défense de notre métier.

SG

Sécheresse

Des réunions locales en Côte d'Or



Le secrétaire général Jean Bertrand a rappelé mardi lors du conseil d'administration de la FDSEA l'importance de ces réunions qui ont débuté en milieu de semaine.

La FDSEA et les JA de Côte d'Or invitent tous les agriculteurs à participer à des réunions locales pour faire un zoom sur l'état de sécheresse (fourrages, grains et paille) dans les cantons. Ces rencontres permettront notamment de proposer et d'entreprendre les démarches collectives nécessaires pour pallier les difficultés liées à cette calamité.
Après plusieurs réunions «*situation Climatique*» hier et avant hier pour les cantons de Saint Seine, Sombernon, Dijon Ouest, Grancey, Is, Selongey, Dijon nord, Aignay, Baigneux, Recey, Arnay, Bligny, Nolay, Genlis, Auxonne, Dijon sud, Nuits, Gevrey, **de nouvelles réunions ont lieu lundi à 20h30** :

- au centre socioculturel (11, rue Albert Camus) de Châtillon pour les cantons de Laignes, Montigny et Châtillon ;
- à la salle du Temps libre à Liernais pour les cantons de Saulieu et Liernais ;
- à la salle du Conseil de Mirebeau pour les cantons de Fontaine, Mirebeau, Pontailler, Dijon Est ;
- à la salle de la mairie de Montot pour les cantons de Beaune, Seurre et Saint-Jean-de-Losne ;
- à la salle de la Tonnellerie de Venarey (route de Semur) pour les cantons de Montbard, Semur et Venarey ;
- à la salle Basse de Vitteaux pour les cantons de Précy, Vitteaux et Pouilly.

Sécheresse

La FNB déclare l'état d'urgence en élevage bovin-viande !

Réagissant à la suite de la dégradation rapide de la situation des exploitations d'élevage bovin-viande du fait des conséquences de la sécheresse, la FNB alerte sur un «*état d'urgence*» qui exige une prise de conscience rapide des Pouvoirs publics qui «*ne semblent pas à ce jour mesurer l'ampleur et la gravité du séisme en préparation*». La décapitalisation commence dans les élevages, contraints d'abattre des animaux, faute de nourriture suffisante. Cette situation risque d'avoir, prévient la FNB «*un effet catastrophique d'effondrement des cours*».

Afin d'éviter une dégradation trop importante de la trésorerie des élevages, la FNB revendique donc :
- un report en fin de tableau des annuités d'emprunts,
- une prise en charge de la cotisation de la MSA,
- une exonération de la taxe sur le foncier non bâti, des prêts à taux zéro en attendant «*le versement des calamités*»,
- la réduction de la durée de détention des animaux pour obtenir la PMTVA,
- l'autorisation de retourner les prairies non productives pour installer des cultures en dérobée,
- l'assouplissement des règles de chargement dans les parcelles pour obtenir la PHAE et l'ICHN.

De plus, la FNB insiste pour «*une hausse des prix d'achat par l'aval (GMS et abatteurs), qui doit s'appliquer sans attendre*» et l'ouverture à Bruxelles d'une intervention publique exceptionnelle sur femelles et broutards pour stocker l'afflux et maintenir les cours. La FNB est d'autant plus ferme dans ses demandes qu'elle observe une «*pression à la baisse des prix des bovins, généralisée par tous les abatteurs*», alors que «*le prix en aval et au consommateur va bien entendu demeurer le même, le volume des consommations est stable sur l'année 2011, les prix des bovins sont plus élevés dans les autres États membres*»… Dans son communiqué, la FNB dénonce ce comportement de la filière et incite les sections bovines, en concertation avec leur FDSEA/UDSEA, à interpeller les parlementaires au plan local, pour les alerter sur la situation et obtenir leur appui pour des mesures publiques françaises et communautaires.



UPVY

La communication au cœur des débats

Réunis en assemblée générale, les administrateurs de l'Union des productions végétales de l'Yonne ont débattu entre autres de la nécessité de développer la communication sur l'ensemble de la filière *«grandes cultures»* auprès des consommateurs.



Producteurs et Organismes Stockeurs étaient réunis pour assister à l'assemblée générale qui s'est tenue au CFPPA du lycée la Brosse à Venoy

Qu'ils soient représentants des organismes stockeurs (OS) ou des producteurs, tous les professionnels présents à l'assemblée générale ont mis en évidence le besoin de rééquilibrer un discours trop souvent entendu sur les effets négatifs des *«Grandes cultures»*. L'essentiel étant bien de revaloriser auprès du grand public non seulement les productions mais également les hommes qui en sont à l'origine, en créant si nécessaire l'évènement : présence sur des foires commerciales, partenariat avec des professionnels de métiers de bouche, intervention en milieu scolaire, utilisation des médias locaux, etc..

Un rapprochement avec un organisme de communication comme *«Passion Céréales»* est envisagé à cet effet.

A l'initiative de la section végétale de la FDSEA et en partenariat avec l'UPVY, une étude sur l'impact des mesures appliquées sur les Bassins d'alimentation de captage (BAC) va être menée prochainement. Jusqu'à présent, il n'existe pas de chiffres contradictoires à opposer aux arguments avancés par l'Agence de l'eau en la circonstance. Une manière de renforcer la crédibilité des exploitants et de sensibiliser l'administration sur les effets induits par de telles mesures sur l'économie de la ferme Yonne.

Face à la sécheresse, outre les conséquences pour les producteurs, un souci supplémentaire pour les OS : des charges structurelles en augmentation, conséquence des mises aux normes, face à des volumes et des qualités en baisse compte tenu de l'état de sécheresse.

«Sortir les productions végétales de l'Yonne par le haut !»

Revenant sur la *«bouffée d'oxygène»* des marchés de l'an passé, *«peut-être notre salut par rapport à la récolte qui s'annonce»*, Arnaud Rondeau, président de l'UPVY, s'interroge sur le fait qu'ils ont peut être fait oublier un peu vite les effets des prélèvements du bilan de santé : *«on risque de s'en rappeler de nouveau rapidement !»*

La campagne précédente ayant eu aussi pour conséquence, de montrer le rôle indispensable joué par les productions céréalières, non seulement en France et en Europe, mais également dans l'ensemble du Bassin Méditerranéen où *«s'il n'y avait pas eu les céréales françaises l'an passé, des milliers de personnes seraient aujourd'hui en grande difficulté d'alimentation»*. Autre souci d'inquiétude selon Arnaud Rondeau : les négociations engagées entre l'UE et le Mercosur, *«qui ne laissent pas forcément présager de bonnes choses pour notre agriculture locale»*. Baisse de production, baisse de qualité, hausse des charges…, les perspectives qui s'engagent ne sont guère encourageantes. Pas question pour autant de baisser les bras : *«j'ai confiance en notre capacité d'adaptation, qui n'est pas qu'une légende, on l'a prouvé ! A nous de réfléchir et travailler, pour sortir les céréales et productions végétales de l'Yonne par le haut !»*

En bref

France *«Une baisse historique des rendements en blé»* selon Agritel

Les craintes sur la baisse des rendements en blé se confirment. Dans un communiqué du 18 mai, Agritel, publie ses estimations de la production de blé tendre en France pour la récolte 2011 qui s'établirait à 31,65Mt. Selon l'enquête réalisée entre le 16 et le 18 mai, *«le rendement moyen national est estimé à 63,1q/ha contre 72,5q/ha l'an dernier»*. La baisse des rendements en 2011 pourrait être de 13% par rapport à 2010. De plus, malgré la hausse des surfaces cultivées en blé tendre au niveau français, la production baisserait de 11,5%. *«Les baisses les plus conséquentes concernent le Poitou-Charentes, le Centre, l'Ile de France, la Picardie et la Lorraine»* indique le communiqué. Le manque de pluie est la cause directe de cette baisse de production attendue, avec une baisse de 30 à 80% des précipitations sur les trois derniers mois. Cependant, Agritel souligne que ces prévisions sont révisables en fonction de la pluviométrie au stade remplissage des grains dans les deux à trois prochaines semaines.

Matières premières Les marchés ont retrouvé leurs records de 2008 selon Philippe Chalmin

En présentant la 25ème édition de son rapport Cyclope 2011, le 17 mai à Paris, Philippe Chalmin a fait remarquer que les marchés mondiaux des matières premières avaient compensé leur chute du deuxième trimestre 2008. Selon l'économiste, professeur à l'université Paris-Dauphine, *«en avril 2011, les prix mondiaux ont dépassé les niveaux records de juillet 2008, particulièrement en ce qui concerne les produits agricoles et les métaux»*. *«Les céréales et les oléagineux sont sur le fil du rasoir en cette fin de campagne en raison d'événements climatiques retardant les semis aux États-Unis, au Canada et en Russie, et asséchant le nord ouest de l'Europe»* a souligné Philippe Chalmin. À ce sujet, François Luguenot, auteur de la partie agricole du rapport et responsable des analyses de marché agricoles chez InVivo, souligne que pour le moment il n'y a pas de risque de pénurie en produits agricoles.



Axéréal

350 agriculteurs visitent les malteries d'Issoudun

Le 17 mai, près de 300 agriculteurs des coopératives Épis-Centre et Agralys ont visité la malterie Boortmalt d'Issoudun. Ils ont en commun le fait d'être coopérateurs et de faire partie des 2 700 actionnaires de Pasiphaé, impliqués directement et financièrement dans les outils de transformation du Groupe Axéréal.

La visite de cette malterie moderne précédait la tenue de l'assemblée générale de Pasiphaé présidée par Dominique Jacquet. Cette société a pour objet d'investir financièrement dans la Société Ariane, holding financière filiale d'Axereal, qui regroupe et développe les activités de première transformation des productions agricoles (malterie, meunerie, nutrition animale, trituration). Le 31 mars 2011, la société Pasiphaé a clôturé son augmentation de capital.

2 700 agriculteurs s'impliquent

2 700 agriculteurs sont aujourd'hui actionnaires, directement impliqués dans les développements industriels aval du groupe Axéréal, pour moitié actionnaires «*historiques*» (adhérents de la coopérative Épis-Centre) et pour moitié nouveaux actionnaires (adhérents de la coopérative Agralys).

Les actionnaires de Pasiphaé, adhérents d'Épis-Centre, ont majoritairement participé à la première phase de l'augmentation de capital qui leur était réservée.

Pour les adhérents d'Agralys, précise Jean-François Loiseau, président d'Agralys et vice-président d'Axéréal, il s'agissait d'une première. Ils ont répondu très positivement à la deuxième phase d'augmentation de capital, en nombre comme en montant. Jean-François Loiseau a souligné la forte adhésion au projet et la très bonne implication des équipes dans l'opération d'augmentation de capital.

Selon Jean-Marc Dubois, Président d'Axéréal, «*le projet de développement stratégique de l'aval, est conforté. Il s'agit là d'une étape structurante de la construction du groupe Axéréal*».

Les souscriptions ont représenté plus de 3,6 millions d'euros.

Une nouvelle ère de développement à l'aval

Conscients que l'agriculture évolue désormais sur des marchés mondialisés, violents et volatils, les Groupes Épis-Centre et Agralys décident de s'unir et créée l'Union Axéréal le 1er juillet 2009. Face à un manque de régulation, ils se fixent pour objectif de poursuivre dans la voie du développement de filières fortes et affichent leur ambition de les positionner chacune de façon pertinente sur leur marché respectif.

Ainsi, Ariane regroupe les outils industriels des branches meunerie, malterie et nutrition animale auxquels s'ajoute une participation dans la filière oléagineuse française.

Ariane réunit des outils capables de transformer trois millions de tonnes de grains. Ariane constitue un débouché fiable et sécurisé pour une part importante de la collecte du groupe qui était de 4,7 millions de tonnes au 30 juin 2010.

Axéréal n'entend pas en rester là, et se fixe pour objectif de poursuivre son développement vers l'aval.

THIERRY RENARD



La malterie d'Issoudun produit 170 000 T de malt majoritairement exportées à partir du Port d'Anvers où le Groupe dispose d'une malterie stratégique.



L'assemblée générale de Pasiphaé a donné l'occasion à 300 adhérents de visiter la malterie d'Issoudun.

▶ Axéréal transforme...

Du blé à la farine

Avec 10 moulins sur le Centre et l'Ouest de la France, Axiane, la filiale meunerie d'Axéréal écrase 450 000 t de blé. Sa farine se vend sur tous les segments de marché (artisanat, industriel, sachet …). Axiane s'appuie sur des marques partagées comme Francine et Banette ou des marques en propre comme Lemaire (bio), Treblec (farine de blé noir), ou La Croquise. 1 pain sur 14 en boulangerie artisanale est fabriqué avec de la farine Axiane, en grande surface, c'est 1 pain sur 5.

L'alimentation animale

Avec 13 sites industriels du Sud de Paris jusqu'à la Lozère, la nutrition animale produit 600 000 T d'aliment et consomme autant en productions végétales. La filiale du groupe, au service des éleveurs, permet de développer la complémentarité entre les bassins de productions animales et végétales.

De l'orge au malt

Avec 10 malteries sur les Iles Britanniques, la France, la Belgique, la Hongrie et la Croatie, Boortmalt, la filiale malt d'Axéréal est présente sur tous les continents tant auprès des brasseurs mondiaux que des producteurs de whisky. Une bière sur 20 dans le monde est fabriquée avec du malt du Groupe.

Du colza et du tournesol aux huiles alimentaires et au Diester

L'implication dans Soprol ouvre au Groupe l'accès à la trituration soit vers les huiles alimentaires et à l'estérification pour la filière énergétique.

AMAZONE-KRONE et HORSCH arrivent à Vauzelles

Amazone-Krone et Horsch, des marques à l'image forte et proposant une large gamme dans la fenaison et le travail du sol sont désormais commercialisées par Malecot Poirier Agri.

Pour toute demande de renseignements, démonstration, présentation, contactez dès aujourd'hui notre conseiller commercial, Guillaume Dufour au 06 31 35 49 61.





MALECOT POIRIER AGRI

58 St Loup **03 86 26 24 49**
58 Varennes Vauzelles **03 86 71 62 90**
18 Crézancy **02 48 79 02 30**

NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
Ets Bourgeat - *Varzy*
Ets Huygen - *Béon*
Hydroméca - *Thou*
Ets Voisin- *Château-Chinon*

Rencontre entre consommateurs et producteurs

Voyage en pays laitier

Plusieurs représentants d'associations de consommateurs icaunaises sont allés visiter une exploitation laitière du département. Une rencontre conviviale qui était une première et aura permis de lever le voile sur les problématiques des éleveurs d'aujourd'hui.



Trois associations de consommateurs étaient présentes : l'UFC Que Choisir, l'AFOC et ASSECO

Organisée par la FDSEA de l'Yonne, cette visite s'inscrivait dans le cadre d'un plan d'action régional de l'alimentation piloté par la DRAAF de Bourgogne. Le but étant de permettre aux associations de consommateurs de visiter une exploitation sur l'ensemble des départements. Avec un thème différent pour chacun : les races à viande dans la Nièvre, la polyculture en Côte d'Or, la viticulture en Saône et Loire et pour l'Yonne, l'élevage laitier. Installé à Venouse, depuis plus de 30 ans, l'EARL Darlot exploite un troupeau mixte de Prim'holstein et Montbéliardes, pour une production annuelle de 800 000 litres de lait. Pour Nadine Darlot, cette visite, qui était une première, est l'occasion de sensibiliser le grand public sur les problèmes que peuvent rencontrer les éleveurs aujourd'hui : *«on a parfois l'impression que les consommateurs ont encore une image d'Épinal de notre profession. Le monde évolue et nous agriculteurs, avec»*.

«Il est important que les consommateurs connaissent l'origine des choses…»

Expliquer ce qu'est l'enrubanné, le rôle d'une Cuma, les problèmes liés à une densité laitière de moins en moins importante sur le département, le choix de privilégier l'enrubannage plutôt que d'utiliser du lisier ou de l'ensilage, comte tenu de l'environnement des habitations toutes proches, la contrainte de la double traite journalière… Autant de thèmes jusqu'alors pour la plupart, insoupçonnés des visiteurs.

Un petit tour à l'intérieur des bâtiments pour expliquer les principes de la stabulation libre, les systèmes de ventilation et de brumisation dont bénéficient les animaux et qui semblent rassurer les personnes présentes : *«elles ont l'air heureuses ces bébêtes !»*.

Avant un passage par la salle de traite, pour un petit cours sur les mesures prises pour assurer la qualité du lait et quelques «tuyaux» pour apprendre à repérer sur les emballages l'origine du produit.

Président départemental de l'UFC Que Choisir, Jean-Louis Perette se dit convaincu de l'utilité d'une telle rencontre : *«il est important que les consommateurs connaissent l'origine des choses car il n'a souvent qu'une vision finale du produit sur les étalages, sans savoir tout le travail qu'il y a en amont, notamment au niveau des producteurs. Il est primordial qu'ils touchent du doigt leurs difficultés, sans pour autant défendre les professions agricoles, on n'est pas là pour ça ! Mais il nous faut ouvrir les yeux et communiquer avec les producteurs, ça me parait normal, logique et cohérent ! Reste la nébuleuse entre le transformateur et le distributeur !»*.



Petit passage par la salle de traite.



Et pour finir, un instant de convivialité autour de la dégustation de produits laitiers.

DOMINIQUE BERNERD





Marché des bovins

L'export tire les prix du vif

Invitée à l'assemblée générale de Elvea 21-89 à Vitteaux (21), Mélanie Richard, ingénieure à l'Institut de l'élevage, est intervenue sur la question de la place des bovins et de la viande bovine française en Europe et dans le monde. A méditer.

C'est parce qu'il faut «*savoir se donner des perspectives*» comme l'a rappelé le président de Elvea, que Mélanie Richard, ingénieure à l'Institut de l'élevage est intervenue lors de la dernière assemblée générale de l'association à Vitteaux, le 20 mai dernier. Entre évolution de la consommation et progression chaotique des échanges mondiaux, quelle place pour les bovins et la viande bovine française ? La question posée n'est pas simple et pour apporter des éléments de réponse, Mélanie Richard est repartie «des fondamentaux».
La particularité du marché français c'est qu'on exporte nos mâles en maigre et que nous mangeons nos femelles. Ces dernières représentent 62% des abattages et 75% des femelles sont destinées à la consommation. La majorité des mâles (de plus de 300 kg) étant exportée vers l'Italie qui achète 80 à 85% de la production française. Second marché de moindre importance mais quand même significatif après une reprise en douceur : l'Espagne. La demande espagnole se porte plutôt sur des animaux plus légers, de moindre conformation (160 à 300 kg). «*Les autres marchés sont à la marge*».
La part de la France dans le marché intercommunautaire est à 20% et tend à se réduire. La défaillance du Mercosur favorise les exportations européennes, vers les pays du Maghreb en particulier. Mais en France, la tendance à la lente érosion du marché italien est patente et l'interdépendance de la France et de l'Italie reste une constante pour les années à venir. Les engraisseurs italiens sont indéniablement à la peine, pris en tenaille entre l'évolution de la réglementation PAC et l'application de la directive nitrates qui bouleverse les équilibres économiques dans la Plaine du Pô. Sans parler du développement du biogaz dans la zone d'engraissement. Un constat qui amène Mélanie Richard à prédire que «*la diminution de l'engraissement en Italie semble inéluctable*». Déjà la demande traditionnelle de mâles de plus de 300kg s'est portée vers des animaux plus légers. «*Les cotations des animaux plus lourds ne décollent pas*».

De nouvelles opportunités à saisir

Dans le même temps de nouvelles opportunités apparaissent sur les marchés européens. «*La Turquie aura ainsi été la providence de l'année 2010*» observe l'ingénieure. Jusqu'à ce que les droits de douane remontent à 45%... Les exportations de broutards en hausse au début de l'année «*ont tiré le marché du vif*», la production française bénéficiant d'une hausse de prix de 6 à 9%. Mais dans le même temps les prix allemands augmentaient de 11 à 14%... Les prix des femelles ont également augmenté, de 5 à 10%, sans atteindre toutefois le niveau des prix allemands et irlandais. Avec la même tendance à favoriser les conformations les moins imposantes (de type laitier plus que de type allaitant).
Sur le plan mondial, la demande est dynamique et les prix soutenus ou en augmentation. Cette situation est favorable aux exportations en vif et en viande, ce qui encourage à maintenir une bonne dynamique à l'export. Reste qu'en France, la situation des broutards est incertaine, du fait de la lente érosion du marché italien, des questions sanitaires et des difficultés logistiques, ainsi que d'un fort potentiel de naissance. Il s'agit donc de saisir toutes les opportunités des marchés à l'export et de construire des relations à long terme sur d'autres marchés que l'Italie, tout en préservant ce débouché essentiel.
Les enjeux pour la filière s'expriment en termes de compétitivité sur les plans de la production, de l'abattage et de la transformation. Mais le débat reste aussi ouvert sur l'équilibre de la production en maigre et gras. «*Le déficit en viande bovine finie s'accroît en France*» analyse Mélanie Richard, il faudra bien d'une façon ou d'une autre y remédier pour répondre à la demande intérieure et éviter les importations massives. Un autre défi reste aussi à relever : celui de la volatilité des cours des matières premières. Dans tous les cas, on peut craindre que «*le broutard reste la variable d'ajustement*» des marchés.

AMK

Appelation

Pré-information pour l'IGP «Charolais de Bourgogne»



L'association Charolais de Bourgogne a déposé auprès de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) une demande de reconnaissance en Indication géographique protégée (IGP) «Charolais de Bourgogne». Toute personne intéressée est invitée à se rapprocher de l'association Charolais de Bourgogne et du site INAO de Mâcon pour prendre connaissance du cahier des charges.
Depuis quelques mois, le dossier de demande de reconnaissance de l'IGP Charolais de Bourgogne semble enfin prendre une bonne tournure et le dossier pourrait bien s'accélérer dans les semaines et mois à venir pour, probablement, aboutir à l'obtention de l'IGP, après tant et tant d'années, après tant et tant de rebonds divers dans sa gestion...
En effet, l'INAO vient de demander à l'association en charge du dossier de procéder à la pré-information concernant la demande de reconnaissance. De fait, une commission d'enquête sur le terrain est prévue pour les 11 et 12 juillet prochain et il est important que tous aient pu avoir connaissance du projet, notamment en ce qui concerne le zonage.
Dans cet objectif, toute personne intéressée est invitée à se rapprocher sans tarder de l'association Charolais de Bourgogne ou du site INAO de Mâcon pour prendre connaissance du cahier des charges. D'éventuelles observations sont également possibles auprès des services de l'INAO.
Le cahier des charges peut être en effet consulté sur rendez-vous auprès de :
- l'INAO, site de Mâcon, 5 rue de l'Héritan, 71000 Mâcon ; tél. : 03.85.21.96.50 ; courriel : inao-macon@inao.gouv.fr ;
- l'association Charolais de Bourgogne, 3 rue du golf, 21800 Quetigny ; tél. : 03.80.48.43.00 ; courriel : charolaisdebourgogne@bourgogne.chambagri.fr

ISUZU
1ER CONSTRUCTEUR MONDIAL DE MOTEURS



NOUVEAU
GAMME UTILITAIRE
De 3,5 t. à 7,5 t.



à partir de 14 790 €HT

Dijon Nord
8, rue des Novalles
TALANT - 03 80 58 29 89

SA DESCOLLONGES

Dijon Sud
1 bis , rue Paul Langevin
CHENOVE - 03 80 51 97 75

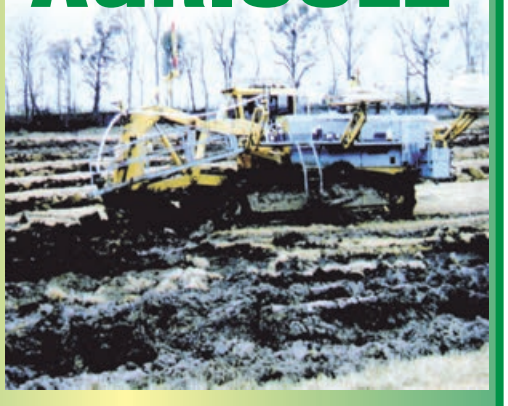
En exposition chez: GARAGE GOGIEN - 14 rue Jean Giono - CHATILLON/SEINE - 03 80 91 16 04

Pose de gaines et câbles - conduite d'eau
Terrassement - Travaux publics
et privés - Défrichement

Désormais
Les Pages Jaunes
ont supprimé
L'INTITULÉ
DRAINAGE

Maintenant,
vous trouverez
nos coordonnées
dans les rubriques
assainissement
ou
Travaux - Publics

DRAINAGE AGRICOLE



S.A.R.L. DRAINAGE T.P
PIROLLEY Patrick
2, avenue Pierre Burello
52000 CHAUMONT
Tél-Fax : 03 25 03 81 02
Port. : 06 08 98 35 17
PIPILE.CHAUMONT@wanadoo.fr

Pensez à
l'après Moisson

Conversion

De bonnes nouvelles du ministère !

Suite aux inquiétudes soulevées par le nouveau dispositif d'aides à la conversion en agriculture biologique, les associations et organisations concernées étaient montées au créneau auprès du ministère, qui vient de revoir sa copie en amendant les mesures précédentes.

A l'assemblée générale du Sedarb (Service d'ÉcoDéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne) du 21 avril dernier, de grosses inquiétudes concernant le nouveau dispositif d'aides à la conversion avaient été évoquées, notamment après lecture de la circulaire annonçant l'inéligibilité des prairies temporaires aux aides conversion à l'agriculture biologique (Sab-C), pour les fermes céréalières sans élevage et l'impossibilité de transférer des engagements MAE en Sab-C.

Les GABs et la Confédération des Groupements des Agrobiologistes de Bourgogne se sont saisis du dossier en lien étroit avec la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique au niveau national, afin de modifier au plus vite la situation. Des courriers ont été adressés aux DDT ainsi qu'aux préfets afin de les alerter sur les difficultés posées par cette circulaire. Ces interventions exercées ont porté leurs fruits, puisque le ministère de l'Agriculture a confirmé à la FNAB, le mardi 10 mai, les nouvelles dispositions qui viendront amender les circulaires problématiques précédentes :

- La condition de chargement ne devrait être posée que pour les prairies temporaires de plus de cinq ans et les prairies permanentes et pas pour les prairies temporaires de moins de cinq ans.
- Les monogastriques seront comptabilisés dans le calcul de 0,2 UGB/ha pour ces prairies de longue durée.
- Le passage d'une PHAE, SFEI ou MAER vers l'aide Sab-C est maintenant possible sans remboursement des sommes perçues !
- L'éligibilité des parcelles engagées en conversion à l'aide Sab-C pendant cinq ans consécutifs a également été rappelée.

La circulaire intégrant ces modifications vient d'être communiquée.

Il s'agit évidemment d'une avancée significative vers la facilitation des conversions bio en Bourgogne. Toutefois, le caractère tardif de cette modification n'a pas toujours permis aux agriculteurs de prendre en compte ces éléments dans leurs déclarations Pac 2011.

Il est fortement conseillé aux agriculteurs concernés par ces nouvelles dispositions de contacter leur DDT et/ou leur GAB (Groupement des AgroBiologistes départementaux) pour toute question relative à ces évolutions et aux conséquences que cela aura pour leur dossier en 2011 et par la suite.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ SEDARB ET CGAB



CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	et son agent: Francis Lesourd à Venoy: 06 81 34 53 64	
Groupe METHIVIER	Toucy	03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU	St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	03 86 34 18 35
	Moulot	03 86 27 27 13
	Bazoches	03 86 22 11 54

Visite d'exploitation

Cap sur la bio en Côte d'Or

L'EARL Bellet a récemment ouvert ses portes à Varois-et-Chaignot. Une vingtaine d'agriculteurs «*conventionnels*» a pu découvrir les clés de la conduite technico-économique d'une ferme céréalière bio.



Nicolas Bellet, jeune agriculteur au nord de Dijon, a permis à plusieurs agriculteurs de se donner une idée plus précise de l'agriculture biologique.

Le Sedarb (Service d'écodéveloppement agrobiologique et rural de Bourgogne), le Gab21 (groupement des agrobiologistes de Côte d'Or) et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or ont récemment proposé la visite d'une exploitation agricole biologique. Celle-ci a eu lieu à la ferme de Nicolas Bellet à Varois-et-Chaignot, au nord de Dijon. Cette opération, menée dans le cadre du projet du développement des surfaces biologiques dans les bassins versants de la Tille et de l'Ouche, est soutenue par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse dans un objectif de reconquête de la qualité de l'eau. *«L'idée était de montrer toutes les composantes d'une exploitation biologique, de l'itinéraire technique à la commercialisation. Près d'une vingtaine d'exploitants conventionnels s'est déplacée et s'est montrée intéressée, c'est une très bonne chose»* commentait Sarah Hassan, animatrice au Sedarb.

«Un vrai métier d'agriculteur»

Pour Nicolas Bellet, 32 ans, l'agriculture biologique correspond tout à fait à sa vision de l'agriculture: *«Nous sommes arrivés un peu loin avec les produits chimiques... Le raisonnement actuel n'est plus agronomique mais économique... Je pense qu'il faut revenir à une agriculture plus naturelle. Avec l'agriculture biologique, on revient aux bases. En ce qui concerne les rendements et les prix? Il n'y a pas de problème. Financièrement, je m'en sors aussi bien voire mieux qu'en conventionnel. Les rendements du blé bio sont à 40q/ha en moyenne sur la ferme, soit la moitié du conventionnel, mais je le vends à 390 euros la tonne. Pour le soja et le tournesol, les résultats sont les mêmes qu'en conventionnel. Il y a plus de technicité et plus de suivi, mais on revient à un vrai métier d'agriculteur»*.

A chacun ses caractéristiques

Par la présentation de Nicolas Bellet et la visite de ses parcelles, une belle *«promotion»* de l'agriculture biologique a été faite. Les organisateurs de la visite précisent qu'il ne s'agit là que d'une exploitation parmi d'autres, et que chaque ferme possède son propre fonctionnement, avec ses atouts et ses contraintes. En ce qui concerne Nicolas Bellet, qui a bénéficié de l'expérience en bio de son père, une diversification a rapidement été trouvée après son installation en 2004. Le jeune agriculteur a débuté avec une activité de maraîchage en plein champ avec des pommes de terre, production vendue principalement à des maraîchers bio. Au fil des mois et années, le jeune agriculteur a acquit de la technicité et étendu son réseau de clients. Nicolas Bellet a entrepris la culture d'autres légumes (betteraves rouges et potimarrons) et développe aujourd'hui son système de commercialisation par la vente directe à la ferme et dans des magasins spécialisés. Le Côte d'orien vient d'intégrer un jeune groupement de producteurs. Les légumes sont tous valorisés en circuits courts. Les céréales, oléagineux et protéagineux trouvent quant à eux leurs débouchés en circuits longs. Aujourd'hui, la ferme compte 177 hectares de grandes cultures et 2,5 hectares de légumes, petite production qui trouve sa place à part entière dans l'exploitation.

AURÉLIEN GENEST

Rencontre avec Henri de Raincourt

«En aucune manière une politique d'ingérence !»

Le ministère de la Coopération a été créé en 1959 par le général de Gaulle, avec pour vocation de contribuer au développement des pays africains ayant acquis leur indépendance. A sa tête depuis novembre 2010, l'ancien président du Conseil général de l'Yonne, Henri de Raincourt.



Le ministre de la Coopération, entouré des membres de la délégation sénégalaise présents à l'assemblée générale d'Afdi Bourgogne Franche-Comté qui s'est tenue le 13 mai au lycée la Brosse d'Auxerre Venoy.

TdB : Quel est le rôle du ministère de la Coopération aujourd'hui ?
H. de Raincourt : «*La mission qui m'est assignée est de suivre plus particulièrement toutes les politiques de développement engagées dans les différents pays et sur tous les continents*».

La coopération s'est longtemps apparentée à un seul continent : l'Afrique. Est-ce toujours le cas ?
«*Il est vrai qu'en raison de liens historiques et privilégiés, la France a longtemps été un interlocuteur privilégié. L'autre raison est que ce continent concentre les pays qui ont le plus besoin d'être accompagnés. Je reviens d'Istanbul, où j'assistais à la conférence des pays les moins avancés. Sur 48 dans le monde, considérés comme les moins riches, vous en avez les trois quarts en Afrique*».

Le plus difficile pour la France aujourd'hui est-il de trouver un juste milieu entre ingérence et indépendance ?
«*C'est une question qui a souvent soulevé des débats enflammés. Mais aujourd'hui, il est clair que la politique de coopération française n'est en aucune manière une politique d'ingérence et repose sur le respect total de la liberté d'indépendance des pays. En fait, elle n'a pas pour but de faire, mais d'aider à faire et toute ingérence est hors de question. La meilleure preuve en est ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire, où on peut imaginer qu'il y a, admettons, quarante ans, les choses n'auraient pas duré quatre mois*».

Jusqu'au milieu des années 80, le continent Africain était en autosuffisance alimentaire. Aujourd'hui, il importe entre 50 et 75% de ses besoins. Faut-il parler de «*constat d'échec*» ?
«*Il y a des choses qui sont de grands succès, d'autres qui le sont moins. Aujourd'hui, ce qui est vrai, c'est que l'Afrique a un taux de croissance largement supérieur à ce qu'on a chez nous. Contrairement à ce qu'on peut imaginer, que voit-on ? Une démographie qui galope, une croissance plus forte, de meilleures finances… Là où notre pays connaît une croissance faible et des finances publiques dans un état déplorable. Il faut profiter de cette croissance moyenne de 5% des pays africains, pour se dépêcher d'y favoriser l'émergence d'une politique de développement créatrice d'emplois. Car la démographie est là, qui nous interpelle : 1 milliard d'habitants aujourd'hui, 2 milliards dans 40 ans*».

Comment expliquer le fait qu'une association comme Afdi ait parfois du mal à convaincre de la pertinence et de l'utilité de son action et à trouver de nouveaux partenaires, notamment en milieu agricole ?
«*Je crois que c'est lié peut-être pour partie au fait que l'agriculture vient quand même ces dernières années, de vivre des périodes particulièrement rudes et que d'une manière générale, on a un peu tendance dans notre société à se replier sur soi, alors que les générations précédentes, par la formation des responsables professionnels agricole, des responsables syndicaux, notamment, la JAC (ndlr : Jeunesse Agricole catholique), avaient cette idée de partage et de solidarité avec d'autres. Notre époque n'est pas forcément et spontanément celle de la solidarité. Si on n'y prend pas garde, elle peut vite devenir celle de l'égoïsme. Il faut essayer de lutter contre ça et essayer d'entraîner les jeunes dans cette belle aventure. Ne pas vivre replié sur son exploitation, le nez rivé sur son ordinateur du matin au soir pour spéculer sur les cours des blés. Parce que c'est quand même extraordinaire, de demander à l'Etat de trouver des voies et des moyens pour réguler les cours et empêcher la spéculation, alors que chacun, une fois dans sa ferme, spécule lui-même !*».

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur agricole. Par delà les missions qui vous sont confiées, avez-vous encore «*l'œil*» de l'agriculteur que vous étiez, quand vous visitez certains pays ?
«*Bien sûr ! J'essaie toujours dans les pays où je me rends de donner une petite connotation agricole à mes déplacements. Je l'ai fait pour la filière coton, ou comme le week end dernier à Djibouti, pour du maraîchage et de l'irrigation. La culture du riz aussi. Il est certain, que l'économie africaine étant encore aujourd'hui pour une large part agricole, je regarde naturellement et spontanément vers cette activité.*

PROPOS RECUEILLIS PAR
DOMINIQUE BERNERD



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de de 9,30 euros du 16 au 31 mai pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	mai-juin	227,00	N C
Saône-et-Loire	-		inc	-
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	mai-juin	230,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	INC		

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	juillet/sept	275,00	N

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	67 kg/hl	mai-juin	185,00	T C
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	mai-juin	180,00	N C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	Inc		

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		mai-juin	225,00	T C
/Saône et Loire		3 de juillet	227,00	T C
Aube/Yonne		mai-juin	220,00 à 225,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Côte d'Or	50kg/hl	mai	200,00	V C
Aube	50-51 kg	mai	200,00	N C

Céréales France (disponible ou rapproché) 20 MAI

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : 230,00.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 242,00; Blé standard AR Rendu Rouen : 248,00; Orge de Mouture Rendu Rouen (juillet/août):190,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire (juillet/août) : 470,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 225,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 475,00 ; Colza FOB Moselle (matif, août) :469,50.

Pailles et fourrages 24 MAI

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif : Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs :75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne,balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 140 E/t. balles rondes : 110 E/t. Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe :..... inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 18 MAI

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 300
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 400
Lactosérum : 900
Babeurre sans norme : 2 200
Huile de coprah raffinée : 1 820
Huile de palme raffinée : 965
Luzerne déshydratée 18% : NC
Pulpes de betterave Marne : 217
Sons Pellets : 141
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : 1 210
Moyenne pondérée 13 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.20 : 849

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 18 MAI

Amenés 815 broutards et 442 bovins maigres.
Cours reconduits en broutards. Apports de bonne qualité pour les taurillons d'herbe. Tarifs en baisse en femelles et laitonnes. En bovins maigres, légère amélioration des cours. Meilleur pourcentage de vente pour les bonnes vaches grâce à une vente plus fluide.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg 400,00-550,00; 200-250 kg 500,00-660,00; 250-300 kg 510,00-730,00; 300-350 kg 700,00-940,00; 350-400 kg 860,00-950,00; 400-450 kg 960,00-1060,00; 450-500 kg 1010,00-1050,00; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 330,00-500,00; 220-300 kg 470,00-690,00; plus de 300 kg 650,00-720,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 740,00-1010,00; 400-450 kg 830,00-1050,00; 450-500 kg U 870,00-1120,00; 500-600 kg 1010,00-1220,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 430,00-810,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 630,00-1830,00-1146,00. Vaches moins de 5 ans 660,00-1380,00-948,00; 5-10 ans 770,00-1410,00-1064,00; plus de 10 ans 730,00-1350,00-930,00; suitées 910,00-1550,00-1123,00. Châtrons inc. Taureaux 1180,00-1600,00-1462,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U 2,70-3,12; R 2,47-2,70; 200-250 kg U 2,28-2,70; R 2,28-2,48; 250-300 kg U inc.; R 2,04-2,65; 300-350 kg U 2,60-2,96; R 2,20-2,60; 350-400 kg U 2,46-2,50; R 2,40-2,46; 400-450 kg U 2,41-2,52; R 2,30-2,41; 450-500 kg U 2,27-2,33; R 2,16-2,27; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,74-3,42; R 1,95-2,74; 220-300 kg U 2,14-2,32; R 1,88-2,14; plus de 300 kg U 1,92-2,15; R 1,80-1,92. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U 2,44-2,52; R 1,94-2,44; 400-450 kg U 2,39-2,48; R 2,01-2,39; 450-500 kg U 2,08-2,45; R 1,80-2,08; 500-600 kg U 2,07-2,20; R 1,93-2,07; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,56-3,10; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,38-2,05; R inc.; 5-10 ans U 1,35-2,07; R inc.; plus de 10 ans U 1,02-1,70; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,46-1,68.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,08-2,15; R 1,77-2,02.

Sicagemac - marché du 23 MAI

CORBIGNY

Bovins : 228	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (360-400kg)	840-890	2,11-2,38
Taurillons herbés (280-360 kg)	640-850	2,15-2,56
Taurillons herbés (400-515 kg)	960-1100	2,13-2,46
Laitonnes (240-320kg)	500-600	1,86-2,08
Laitonnes (355-385 kg)	750-790	1,95-2,22
Taureaux (795-1195 kg)	1500-2030	1,59-1,98
Vaches légères	550-830	-
Vaches entre deux	850-1030	
Vaches lourdes	1040-1300	

LES TENDANCES
BROUTARDS/TAURILLONS Commerce sélectif, seuls quelques lots supérieurs voient leurs tarifs reconduits, tarifs discutés en sujets ordinaires ou trop vieux. **LAITONNES/GÉNISSES**, Peu d'apports en laitonnes et cours inchangés, peu de demande en génisses et plus particulièrement pour les non vaccinés FCO ou n'ayant pas eues le rappel annuel. **TAUREAUX,** Forte demande à des tarifs en hausse. **VACHES** Les animaux viandés et ayant du gabarit résistent à la pression des acheteurs pour le reste, les tarifs sontde nouveaux revus à la baisse.

Bovins gras : 11
Vaches de viande : 2,86 à 3,22 euros le Kg - Génisses de viande : 3,24 à 3,43 euros le Kg - ***Demande prudente ne permettant pas de tenir les cours.***
PROCHAIN MARCHÉ : 30 MAI

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 23 MAI

Ovins: 200	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux laitons	85-105	2,15-2,56
Agneaux gras	80-108	1,47-2,35
Brebis	35-65	0,57-1,10
Béliers	80-90	2,15-2,56

Apports plus importants. Cours en recul en agneaux, sensiblement reconduits en brebis.
PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 06 JUIN AUX HORAIRES HABITUELS.

MOULINS ENGILBERT - 16 MAI
Amenés 1 003 - 97% de vendus - L'offre est plus importante dans toutes les catégories.
- Effectifs : agneaux : 653 - Brebis : 275 - Béliers : 31 - Caprins 44
AGNEAUX : L'ambiance se calme après plusieurs semaines euphoriques, les cours sont en net reculs mais demeurent toutefois corrects pour la saison.
Brebis :L'offre est très importante comme tous les ans à la fin de la période de détention obligatoire pour la FCO, toutefois, l'impact sur les cours est moins importants que certaines années et ceux-ci ne baisent que très légèrement..
Béliers, caprins : baisse en moyens et inférieurs (béliers), demande suivie, cours inchangés (caprins).

PROCHAIN MARCHÉ :lundi 30 mai (pesée : 6h30/vente : 9h00).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,80 à 1,12 (53 à 90 €)	0,50 à 0,80 (36 à 54 €)	0,40 à 0,50 (27 à 34 €)
Béliers (30 à 113 €)	**Chèvres** (13 à 31 €)	**Boucs** (25 à 30 €)		
Agneaux laitons -38 kg (79 à 114€)	-	2,69 à 3,08	2,33 à 2,69	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (94 à 122€)	-	2,2,60 à 3,11	2,40 à 2,60	-

SANCOINS 18 MAI
Amenés 694, dont 298 agneaux, 68 agneaux d'embouche, 314 brebis et 14 béliers.
L'activité commerciale est plus calme cette semaine, l'offre étant plus importante. Celle-ci entraîne une dégradation des cours. L'offre en brebis est plus importante en raison de la prime ovine. Les tarifs sont donc orientés à la baisse.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,70-6,20-6,05 (-0,30); R 5,40-5,85-5,70 (-0,30); 19-22 kg U 5,25-6,10-5,75 (-0,30); R 4,90-5,55-5,35 (-0,30). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,70-2,00-1,85 (-0,15); R 1,45-1,60-1,50 (-0,15); O 1,20-1,35-1,30 (-0,15). Agneaux gris 18-22 kg U 5,05-5,50-5,35 (-0,15); R 4,90-5,35-5,25 (-0,15).

Veaux d'élevage - 18 MAI

Amenés 53.
Cours reconduits avec une vente très sélective en bêtes âgées et non buveuses.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 180,00-255,00-215,00 (=); lourds 260,00-330,00-290,00 (=); conformation supérieure 330,00-375,00-345,00 (=); Charolaises femelles légères 170,00-220,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-260,00 (=); conformation supérieure 280,00-335,00-310,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 180,00-255,00-215,00 (=); lourds 255,00-315,00-290,00 (=); conformation supérieure 315,00-370,00-345,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 170,00-220,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-260,00 (=); conformation supérieure 280,00-335,00-310,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON -PLERIN - 19 MAI

Présentés : 57 866.
Vendus au classement de 1,354 à 1,373 E soit une cotation

Base 56 T.M.P..... 1,357 E (-0,035).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,377 E
417 coches vendues à 1,047 (-0,060)
départ élevage1,050 à 1,070
regroupées de1,047 à 1,048

INDICE PORCELET
Du 16 au 20 mai : Prix à 25 kg: 2,138 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 36,485
Du 09 au 13 mai : Prix à 25 kg: 2,226 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 38,091

Sancoins -
Le 11 MAI

Amenés : non communiqués.
Cours pour information.
Au kg vif : Laitons moins de 20 kg 2,00-2,21; 20-25 kg 1,82-1,99; 25-35 kg 1,71-1,88; 35-40 kg 1,61-1,83. Nourrains plus de 40 kg 1,53-1,67.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 16 AU 22 MAI. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation NC

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.	=	inc.	
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,50	0,02	2,50	=
			R	2,40	0,02	2,40	=
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,37	0,01	2,39	0,02
			R	2,30		inc.	
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,28	-0,01	2,30	0,02
			R	2,23		2,23	=
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	
			U	2,19	0,02	2,19	=
			R	2,15		2,15	=
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,10	0,03	2,10	=
			R	2,05		2,05	=
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.			
			U	2,07	-0,01	2,07	=
			R	2,04		2,04	=
	12/24 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,90	-0,03	1,90	=
			R	1,85		1,85	=

▶ Des professionnels à votre service



DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
Curage de fossés, Terrassement, Travaux publics...

Camérail ÉLEVAGE
Le Numérique haute qualité
Conditions de Morte Saison
Et aussi : Protection par caméras
Olivier VIRMONT ☎ 06.73.69.80.21.

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 16 AU 22 MAI. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	-	
	U	-	
	R	3,32	+0,02
	O	3,00	-0,03
Génisses	E	inc	
	U	4,05	=
	R	3,48	=
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,57	-0,03
	R	3,37	-0,03
	O	2,98	-0,02
	P	2,71	-0,05
Taureaux	E	inc.	
	U	2,50	-0,02
	R	2,44	-0,01
	O	2,35	-0,05
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,50	-0,01
	R	3,27	=
	O	3,03	=

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 24 Mai

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (730 à 950 €)	-	2,20 à 2,55	-	-
Taurillons 400 à 500kg (870 à 1060 €)	-	2,15 à 2,39	2,00 à 2,19	-
Taurillons 500 à 600kg (1030 à 1220 €)	-	2,03 à 2,17	-	-
Broutards 300 à 350kg (750à 860€)	-	2,28 à 2,54	-	-
Broutards 400 à 450kg (1020 à 1030€)	-	2,36 à 2,48	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (500à 650 €)	-	2,00 à 2,40	1,80 à 2,06	-
Laitonnes +300kg (570 à 740€)	-	2,00 à 2,21	1,84 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (550 à 810€)	-	1,90 à 2,26	-	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (770 à 860 €)	-	1,82 à 2,00	-	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (810 à 890 €)	-	1,72 à 1,90	-	-
Génisses 24/36 mois (730 à 1350)	-	1,57 à 1,81	1,50 à 1,64	-
Vaches suitées mâle/femelle(1050 à 1500)				
Vaches -5 ans	-	1,41 à 1,80 (830 à 1440)	1,28 à 1,67 (720 à 950€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	-	1,47 à 1,85	1,20 à 1,59	1,10 à 1,50
Vaches +10 ans	-	1,37 à 1,76 (800 à 1370)	1,17 à 1,50 (760 à 1080)	0,90 à 1,23 (500 à 710)
Taureaux (930 à 1 740)	-	1,30 à 1,50	1,21 à 1,30	

LES TENDANCES

80% de vendus
BOVINS : 1 157

Marché plus difficile dans toutes les catégories.

EFFECTIFS

Bovins gras: 10 • Broutards:113 • Génisses + 2 ans: 41 • Génisses - 2 ans: 207• Laitonnes: 90 • Taureaux: 12 • Taurillons: 403• Vaches : 214 • Vaches suitées : 18 • Culards: 15 • Veaux: 06 • Divers: 10

Analyse du marché des Grandes Cultures

Analyses du marché des grandes cultures : La sécheresse continue d'alimenter la hausse - Indicateurs de prix : blé

Les prix des blés se sont raffermis cette semaine encore sous l'effet d'une météo toujours aussi peu clémente pour les cultures à l'échelle mondiale. Les autres céréales ont évolué en sympathie. Le marché oléagineux se montre également très ferme.

Blé tendre : mouvement haussier sur la semaine

Comme la semaine dernière, les prix du blé tendre ont trouvé du soutien dans les conditions climatiques toujours aussi rudes pour les cultures. En Europe, notamment en France, les précipitations sont très rares et hétérogènes ne permettant pas de rassurer les opérateurs quant au rendement de la prochaine récolte.
Aux États-Unis, les conditions sont difficiles pour les semis dans le centre et le nord du pays où les pluies sont trop importantes, à l'inverse des grandes régions de production du sud du pays où la sécheresse n'épargne pas les parcelles. Les échanges sont très limités dans ce contexte de fortes incertitudes concernant les volumes à venir, les vendeurs se montrant peu prompts à offrir des volumes en nouvelle récolte.
Aux États-Unis, on notera la progression des ventes à l'export qui se sont élevées à 789 000t selon le dernier décompte de l'USDA.

Blé dur : toujours calme

Le marché du blé dur demeure très calme dans l'attente des récoltes du Maghreb qui s'annoncent bonnes selon les opérateurs. Les échanges sont donc ralentis actuellement.
On notera l'appel d'offre de l'Algérie pour la livraison de 50 000t de blé dur entre le 20 juillet et le 10 août.

Orges fourragères : fortes inquiétudes pour la NR

Les cours des orges fourragères ont bien progressé sur le marché physique français, tirés par ceux du blé. Les conditions climatiques très défavorables aux cultures d'orges, et plus particulièrement pour les variétés de printemps, ont largement contribué à ce mouvement de fermeté. Les opérateurs sont très inquiets pour les volumes à venir.

Orges de brasserie : explosif

Les orges de brasserie affichent une nette fermeté depuis une semaine. Comme pour les autres céréales, ce sont les conditions climatiques très sèches qui affolent les opérateurs et entrainent l'explosion des cours. Les échanges sont très réduits.

Maïs : inquiétudes aux États-Unis

Les cours du maïs évoluent nettement moins que le blé et l'orge. Les parcelles hexagonales sont pour l'instant peu touchées par le manque de précipitations, mais des interrogations commencent à poindre. Aux États-Unis, en revanche, les semis dans le nord du pays sont très perturbés par les pluies. A la date du 22 mai, 79% des semis de maïs étaient effectués, contre 63% la semaine précédente, et 92% l'an dernier selon l'USDA.

Colza : en hausse

Toujours très fermes, les cours du colza sur les marchés à terme et physique ont encore gagné du terrain. La vague de sécheresse qui touche l'Europe et notamment la France et l'Allemagne, deux principaux producteurs de l'UE, fait monter les cours.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Exportations du 10 au 17 mai (en tonnes)
Blé tendre: 133.890 (172.931);
Orge 7.170 (57.607)
Maïs: 1.445 (12.672)

Importations du 10 au 17 mai (en tonnes)
Blé tendre: 0 (30.872);
Orge: 0 (60.409)
Maïs: 16.500 (80.318

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur DAVID BROWN 990 avec fourche avant charrue HUARD bissoc réversible 12 pouces chariot à fourrage
✆ **04 78 06 30 78**

01 - Vds tracteur enjambeur 1400 h 3000 euros TTC - 1 groupe de pompage 65 m³ h 80 cv 3000 euros TTC
✆ **04 79 42 00 95**

19 - AV CASE CS86, année 1998, 6500h, équipé d'un chargeur MAILLEUX.
✆ **06 73 72 83 37**

21 - COMMUNE VD tracteur Renault 7034 4 RM AN 90 5400 H avec épareuse nicolas, rotor herbes et rotor bois. Bon état 13 000 euros.
✆ **06 70 39 96 75**

29 - VENDS en un lot 2 tracteurs Same, un tournant et un pour pièces, 4 000 euros les deux (réf. 2105)
✆ **02 98 71 35 20 le midi**

38 - Av cause retraite tracteur JD 6810, 2750 H, pont suspendu, relevage avant, état neuf : 3200 euros, pneus ar neuf, pas TVA.
✆ **06 77 59 14 03**

38 - Vds tracteur Allis Chalmers w d row crop an 1951 TBE faucheuse Kuhn 4 assiettes + conditionneur.
✆ **06 75 04 60 70**

71 - Vds tracteur Same Silver 90 turbo, 4.030 H, année 2002, très bon état.
✆ **06 83 83 05 88**

Travail sol

71 - Vds herse alternative Amazone RE 301 Packer 500, attelage hydraulique.
✆ **06 72 71 66 32**
ou 03 85 45 37 90

89 - VENDS herse rotative 3 m., bon état, avec rouleau Packer. (réf. 2106)
✆ **06 80 60 99 06**

Récolte

01 - Vds presse BR Vicon RV 1601, an 2004, rotor pick up 2,10m filet, ficelle, boitier, autoform.
✆ **06 08 27 30 32**

21 - VDS benne 9 tonnes porte auto béquille hydro. (réf. 2016)
✆ **06 75 86 52 20**

21 - VENDS faucheuse Kuhn 602, 6 disques, révisée, - andaineur Kuhn 4.30 m., tandem révisé, reprise et transport possible. (réf. 200C)
✆ **06 86 74 98 28**

38 - Remorque porte engin Nicolas cu 14700 - 2 essieu centraux cg freinage hydrau et pneumatique 8 pneus neufs plateau basc.
✆ **06 81 60 67 41**

38 - Vds faucheuse Kuhn GMD 500, 2001, TBE.
✆ **06 87 45 71 74**

38 - Vds vibreurs hydrauliques Rousset bon état cause renouvellement.
✆ **06 21 06 04 10**
ou 06 75 60 05 56

38 - Vds faneur andaineur Kuhn GRS25 BE an. 1997 idéal petite surface prix 800 euros à déb.
✆ **06 71 06 40 71**

38 - Vds MB Laverda 521 TBE, pneu 800, 5760 h : 27000 euros.
✆ **06 14 85 02 65**

38 - Vds andaineur Krone KS 380 ; faucheuse conditionneuse 1340 John Deere ; Faucheuse conditionneuse 1314 John Deere ; Bétaillère Iveco 3508.
✆ **06 08 57 63 24**

42 - Vds presse BR New Holland 5950 ttes options état except
✆ **06 33 77 66 45**

42 - Vds enrubannage de blé immature préfané.
✆ **06 33 77 66 45**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120, rouleaux ou barrettes + moiss. bat. Claas 98 SL
✆ **06 23 19 33 18**

54 - Vends faucheuse Kuhn FC 250 trainée TBE prête à tourner, cause cessation, 6.500 euros.
✆ **06 07 80 77 13**

57 - Vends faucheuse Fella 2m80 2 tambours 600 euros à débattre.
✆ **06 22 93 40 20**
ou 06 81 48 37 48

58 - VENDS presse Fiatagri Hesston 5630, bon état, 900 euros. (réf. 2101)
✆ **06 76 09 10 79 HR**
13h ou 20h

58 - VENDS presse Soméca en l'état de fonctionnement, 900 euros négociable. (réf. 2102)
✆ **06 76 09 10 79 HR**
13h /20h

58 - VENDS presse balles rondes NH 648, chambre variable, 120 X 150, pick-up large, peu de bottes, état neuf, 8 000 euros à débattre (réf. 2111)
✆ **06 70 60 50 40**

70 - Vds matériel de recolte de foin - Paille équipement moyenne densité - presse MF 124 avec groupeur - chargeur scobel et 2 chariots à cages de 5 et 6 métres de longueur. MATERIEL EN ETAT TRES PROCHE DU NEUF.
✆ **03 84 94 66 99**

70 - Achéte Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Carraro, Krone KR110 - KR125 - KR130.
✆ **06 83 59 05 70**

84 - Vds presse balles rondes Greenland RL156 état neuf : 6500 euros H.T. à débattre.
✆ **04 90 83 17 68**
ou 06 11 73 12 78

84 - 26-Vds 1 calibreuse abricots 4 cylindres avec monte-charge et table de tri Mas, TBE : 1700 euros
✆ **06 80 12 51 51**

88 - Vends MB Claas 98 Classic 36 3500 H clim caisson 3D coupe 5m10 chariot 26.000 euros.
✆ **06 82 98 30 15**

Arbo-viti

26 - Vds 10 escabots Arbo 3 marches parfait état (pneus et structure) Prix 90 euros
✆ **06 84 76 82 61**

Irrigation

07 - Vds tubes alu 6m diam.50 Bancilhon AP pompe à multiplicateur de vitesse sur trac Caprari D2 40
✆ **04 75 36 63 72**

38 - Vends pompe d'arrosage Caprari sur prise de force type D/250B, 40 m3 H aspiration diam. 80.
✆ **04 76 97 61 87**

42 - Vds enrouleur Ocis 250 m de tuyaux diam. 70 et divers tuyaux alu. diam. 70 et 50
✆ **04 77 52 46 30**

58 - VENDS enrouleur irrifrance, 82 tuyaux alu. 9 m., 4 p groupe de pompage électrique 40 v pompe KFB, 250 M câble 4 conducteurs (réf. 210C)
✆ **06 74 69 21 83**

Forestier

38 - Vds tete abattage à cisaille Naarva - grip diamètre de coupe 30 : 12500 euros.
✆ **06 08 01 19 92**
04 76 65 43 85

58 - VENDS plaquettes forestières pour paillage, possibilité livraison. (réf. 210B)
✆ **06 80 68 11 70**

Agri. divers

01 - Vds herse rotative 3m faucheuse Pottinger 250 roue cage 16,9 38 herse à pré
✆ **06 74 63 62 77**

07 - Vds tracteur MF374 pour pièce 4R mot. 4200H - Achat ferraille vieux matériels agricoles MB TR
✆ **06 18 84 76 35**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses Dominator, - télescopiques. (réf. 200B)
✆ **07 86 46 73 30**

21 - VENDS surélévateur Mailleux, - 1 épandeur Leboulch 5 T., - 1 scie à ruban ancienne - pneu michelin 205-60-R16-92 HC1. (réf. 2113)
✆ **03 80 35 04 07**

38 - Vds tonne à eau sur roues 3000 et 4000 litres + remorque forestière PTC 11 t.
✆ **04 74 54 37 83**
ou 06 31 58 41 64

38 - Presse Case F200 ; planteuse 2 rangs tabac, choux, poireaux, Super Préfer ; épandeur fumier Leboulch 5 tonnes ; covercop Quivogne état neuf.
✆ **04 78 96 22 32**

38 - Achète environ 6 à 8 ha foin sur pied ou foin en bottes ; Vend broyeur 3 mètres vant et arrière.
✆ **06 14 47 49 53**

38 - Motoculteur Iseki 5 cv 5 avec fraises, jet de bottes, charrue 1/4 de tours Huard ; monte-bottes ; 80 briques réfractaires ; 304 break 30000 km ; porte de garage ; motofaucheuse Iseki ; charrue à bête.
✆ **04 76 64 23 69 -**
06 46 62 33 33

38 - Vds pirouette 2 toupies morrq, andaineur Kuhn 2,50 m, cultipacker Benac porté ou traîné, Citroën Nemo 1000 km.
✆ **06 81 09 78 94**

42 - Vds moteur 6 cyl. Deutz F6L913 - 800 euros, 1 pneu Kléber 20 8 42 usure 80%, bonne carcasse 100 euros
✆ **06 13 45 72 29**

58 - VENDS broyeur Axe horizontale Becchio, 1995, 2.60 m., bon état, 1 900 euros à débattre. (réf. 2003)
✆ **06 81 59 40 44**

67 - Vends Fendt porte outils version longue 250 GTS, 4700 heures, TBE, 10.500 euros à débattre.
✆ **06 82 83 40 68**

70 - Vends Tracteur MF 6480 Dyna 6, 300h, 12/2099, état neuf. MB Claas Medion 4,50m, 2004, 950h avec coupe colza Perrard. Matériel état neuf, cause décés.
✆ **06 82 24 25 08**

71 - Vds TA Lambo 950, 95 CV BV 45/45, Renault Cérès 85 X, 78 CV, B.E., faneuse 5,30 m, 4 T, 2.200 euros HT.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds rotative Agram 2,40 m, 2.300 euros HT ; faneuse Kuhn 6,30 m, 3.950 euros HT ; andaineur Kuhn 4,30 m tand.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds andaineurs Kuhn 3 m, 3,50 m et 4,30 m, Deutz 3,80 m, rotatives 2,40 m Kuhn, Agram et Morra.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vends matériel maraîchage tunnel bâche tuyaux.
✆ **06 16 61 05 19**

71 - Vds 2 remorques Scobel, 1 presse MD John Deere 342 A avec éjecteur bon état.
✆ **03 85 79 42 58**
ou 06 89 86 42 91

84 - Vds sémavator 2,55m, covercrops 20-24-36 dis., chisels, épandeurs engrais dble dis., charrues non stop 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5m-3 et 4m
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS bétaillière Mazeron 4 m., pont occ., - faucheuse rotative Kuhn 6 assiette 602 pour pièces, - vibro Pakerserm RAU 4.80 m. repliable. (réf. 2007)
✆ **06 14 63 35 88**

89 - VENDS chariot groupe balles Mathiaut canal 35 x 50 cm., bon état. (réf. 2103)
✆ **03 86 33 61 07**

Elevage

01 - Vds salle de traite Diabolo manus 2x8 tpa compteur décro auto 2002 dac 2 stations
✆ **06 08 09 92 25**

07 - Vds SDT chèvre de Laval 10 postes 5 puls électro unité terminale inox + contention, 6000 euros HT
✆ **06 89 78 27 54**

38 - Vds tank à lait Japy 4280 l, an 2002 ; D.A.C. Alpro de Laval 2 stations, 3 aliments an. 1996 ; salle de traite 2x4 décrochage et lavage automatique, biens libre fin août à début septembre.
✆ **04 74 92 12 01**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Mercédès 608 bétaillère bon état bâche neuve prix 2500 euros mines 04/12
✆ **06 30 69 46 57**

26 - Vds 1 essieu AR 205 pr remorque sans roues
✆ **06 70 43 57 67**

26 - Vds Fourgon bétaillère équins bovins Master T35 17000km An2000 CT Ok TBE- A l'arrière porte ou pont+porte latérale sol antidérapant -Prix 15500e à déb
✆ **06 50 40 70 38**

42 - Vends J9 diesel fourgon très peu de km pour forain, marché d'hiver, barnum de 10 mètres sur la galerie avec crémaillère, mise en place 10 minutes, monté d'origine, prix à débattre
✆ **06 87 77 09 88**

69 - Vds camion frigo Mercédès 19 tonnes ; 8,70 m. ; Hayon 2 T.; 347000 kms, 2002, révisé. Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

01 - VDS Mercedes 230 euros automatique an 1987 119 000 km tbe tjrs garage 4500 euros
✆ **06 71 71 12 96**

38 - Cause décès vds camping-car Challenger profilke garage Citroën td 2005, 33800 kms ttes options : 30 000 euros.
✆ **04 76 55 28 86**
06 81 46 55 15

38 - A vendre Renault Laguna vert métalisée, en l'état, de 1997, 166 000 kms, 7 cv, 1000 euros à débattre.
✆ **04 76 27 43 26**

67 - Vends Land Rover 110 vert, 8 places, parfait état, entretien régulier Land Rover 125.000 km, galerie, CT OK, 11.800 euros.
✆ **06 25 60 37 60**

Achat-Vente

Récolte

26 - Vds Luzerne 1ère coupe Réc 2011 Très bonnes qualité Bottes HD 120 60 200
✆ **06 07 19 30 32**

42 - Vds presse Claas Rolland 46 dble liage pick-up 1,6m, tôle produit court, état parfait, 6 000 euros
✆ **06 83 83 60 77**

69 - Agriculteur échange paille contre fumier région Villefranche s/Saône.
✆ **06 84 58 46 05**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Fourrage

21 - Achète paille en andains 20 à 25 euros la tonne. 80 à 100 euros l'hectare, secteur 20 km de Gevrey Chambertin (réf. 1518)
✆ **06 80 41 58 75**

38 - Vends foin sur pied et jachères à couper, quantités importantes.
✆ **06 82 48 08 22**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

Divers

01 - Vds andaineur Fahr épandeur Jentil aplatisseur cellule 30 t
✆ **04 74 42 01 46**

01 - Vds transfert pipe line à lait 3 postes grande long tuyau inox et fer moteur pompe à vide
✆ **06 21 17 07 63**

01 - Vds trémie de réception à PDT trieur divers tapis épareuse Mac Connel
✆ **06 07 29 81 90**

07 - Vds moto-faucheuse moto standard embrayage neuf peigne /40 en fonctionnement, prix à débattre
✆ **04 75 38 91 73**

26 - Vend Planteuse à tabac + Remorques
✆ **04 75 68 61 75**

26 - Vds Faucheuse Khun GMD 500 An 2007 2000 euros HT / Quad Kynco 150 TBE 1500 euros HT
✆ **04 75 27 23 16 (HR)**

38 - A vendre tôle nervurée rouge 0,90 m x 3,50 m, 5 ans, 26 euros neuf vendu 12 euros l'unité, quantité 30 tôles.
✆ **04 76 33 05 86**

38 - Vds pirouette 2 toupies, 2 agnelles croisées Grivette Ile de France 6 mois.
✆ **04 76 38 18 34**

42 - Vends chambre froide + groupe complet, bon état, prix 6 000 euros + épandeur Hewang, 6 tonnes
✆ **06 88 38 03 06**

69 - Vds Combiplow état neuf semoir Nodet 2,5 m. et 3 m. semoir engrais Amazone scie ruban 3 points fonte.
✆ **06 60 62 12 18**

69 - Recherche épandeur à fumier 8 à 15 T. semoir semis direct.
✆ **06 81 58 46 05**

69 - Vdbenne 12 T. broyeur 3M Khun réversible, MF 6290, Landini 95 CV Cararo 68 CV Toyota 4x4.
✆ **06 81 58 46 05**

71 - A l'approche de la fête des mères et celle des pères, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole au prix de 30 euros + 4 euros de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

89 - VENDS rondins acacia en 2 m. pour pieux. (réf. 2109)
✆ **03 86 41 81 81**

Location

Autre

75 - Pour vos réceptions, mariages ou autres. Interrogez :
www alesia-receptions com

Offre

Emploi

01 - Cuma cherche salarié avec bonne expérience en entretien du matériel auto moteur et conduite occasionnelle poste a pourvoir en septembre
✆ **06 13 42 32 60**

07 - La DDCSPP cherche préposé sanitaire pr abattoir Aubenas CDD 3 mois (juin à août) 32H/semaine
✆ **04 75 66 53 40**

21 - RECHERCHE fils agriculteur motivé pour saison paille et moisson, permis VL. (réf. 2014)
✆ **06 11 42 36 09**

21 - RECHERCHE saisonnier exploitation polyculture/entreprise, permis B obligatoire, région Brazey en Plaine (réf. 2010)
✆ **06 86 00 02 01**

26 - Cherche saisonniers pour cueillette abricot 2 sem en juillet - 18 ans mini, non logé
✆ **06 80 05 05 36**

26 - Compagnie d'assurances recherche un expert céréalier pour mission ponctuelle dans le cadre du renforcement de son équipe d'experts exclusifs /Objet : sinistre grêle aléas climatiques sur cultures céréalières /Profil : très bonnes connaissances techniques et pratiques des céréales, Mobile, Formation assurée par la compagnie
✆ **06 11 63 31 93**

42 - Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais vers 15 août, avec expérience, nourri, logé sur place, 17 jours, thierry.canardwanadoo.fr
✆ **06 08 00 34 33**

69 - Ferme expérimentale grandes cultures recherche chauffeur tracteur du 15/6 au 14/9 s'adresser au : CREAS Bât M1 - BP 508 69125 Lyon St Exupéry Aéroport.
✆ **04 72 23 80 85**

89 - Chablis RECHERCHE salarié viticole pour conduite d'engins, CDI. (réf. 2015)
✆ **06 07 41 64 21**

GROUPE NESTAL
Étienne
PASSIONNÉS DE NUTRITION

RECHERCHE POUR LA REGION COTE D'OR
UN AGENT COMMERCIAL ET UN DEPOSITAIRE

MISSIONS
- Conseils en alimentation animale
- Suivi des résultats
- Validation économique

PROFIL
- Intérêt pour le secteur de l'élevage
- Grandes qualités pour les contacts humains
- Capacité d'intégration dans une équipe
- Autonome

Poste à pourvoir dès que possible
Formation assurée

ETIENNE SAS
M. Jean-Pierre ETIENNE
410 Route de Vittel - 88270 DOMPAIRE
06 71 27 17 71
Tel. 03 29 36 54 73 - Fax 03 29 36 50 85
Email: jean-pierre.etienne@etienne-aliment.com

Dans le cadre de son développement
RECHERCHE
TECHNICIENS - MAGASINIERS
Envoyer CV+lettre de motivation à:
JOHN DEERE **Sarl GIACOMEL** 46 av. du Gen. de Gaulle - 21130 Auxonne
Tel. 03 80 27 08 00 - mail: jp.giacomel@wanadoo.fr

Demande

Emploi

26 - Jeune étudiante majeure cherche maître d'apprentissage ds élevage équin,bovin,ovin,caprin ou porcin en BTSA Production animale avec expérience chez vétérinaire
✆ **06 07 83 71 86**

71 - Homme ayant une grosse expérience viticole recherche un à deux jours par semaine pour travaux de printemps.
✆ **06 49 19 05 23**

Offre

Service

01 - En cette période sèche, recherche d'eau par radiesthésie «sourcier». Laisser message
✆ **06 11 68 50 53**

21 - RECHERCHE battage avec Case Axial 1460, 4.80 m., équipement tournesol et maïs Sud Côte d'Or. (réf. 2104)
✆ **06 68 59 86 70**
ou 03 80 84 29 85 HR

84 - ADDOU trav. agri. propose ses services pour ramassage fruits et légumes, ébourgeonnage, éclaircissage
✆ **06 23 73 59 94**

Animaux

Divers

55 - Vends lot de 8 ânons bas prix, ânesses pleines pour juin, 1 taureau Aubrac 2 ans.
✆ **03 29 90 76 41**

Bovin

01 - Vds vache 46 fille de Genova, GPM Bois le Vin terme 06/06 par Redon
✆ **04 74 51 70 16**

19 - AV Génisses LIMOUSINES 12 à 14 mois, hab à l'attache, BO, GS + FCO, livr possible.
✆ **05 55 27 53 94 HR**

21 - Elevage HB Limousin VEND reproducteurs 20 mois, - vaches suitées et pleines. Levoyet Alain - Pralon (réf. 1905)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS taureaux 2 ans charolais, or. viande hivernés au pré, TGS. (réf. 19VB2)
✆ **03 80 90 86 75**
ou 06 78 09 53 79

21 - VDS Taureaux 18 mois HBC, très bonne origine, Earl BOLATRE JL. (1909)
✆ **06 98 38 19 62**
ou 03 80 84 46 52

21 - VENDS TB taureaux 15 - 16 mois charolais HBC, IBR A. Livraison possible. EARL Gabory 21460 Jeux les Bard (réf. 2001)
✆ **06 87 43 40 33**

42 - Vds taureaux à saillir holstein noir et rouge + montbéliard, issus mère à taureaux, poss. livr
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vends 1 vache montbéliarde terme 10 juin, 2 génisses 18 et 22 mois, à saillir, en bio
✆ **04 77 97 52 08**

42 - Vds 4 génisses pleines limousines, vêlages août, IBRA et 2 vaches montbéliardes vêlées
✆ **04 77 72 23 61**
ou 06 86 57 38 41

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, trés bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS TBG veaux reproducteurs HBC et non HBC, - veaux limousins repro., - taureau Limousin 5 ans. TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 1808)
✆ **03 86 38 90 36**
ou 06 72 26 48 56

58 - VDS bon taureau 5 ans HBC, TGS, fils de Rochefort. GAEC Pigoury.(1912)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - A vendre très bons reproducteurs limousins, Type viande, IBRA.(1913)
✆ **06 10 34 28 10**
ou 03 86 30 11 66

58 - VENDS taureau 5 ans HBC, IBR A, cause consanguinité, FCO OK. (réf. 2009)
✆ **03 86 30 02 81 HR**
06 16 44 83 08

58 - VENDS bon taureau 2 ans né et en service sur l'exploitation, HBC. Gresle - Challement (réf. 2008)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS veaux repro. 16 mois Limousins et taureau 4 ans et demi HBL. EL. Thoulé David - Diennes Aubigny (réf. 20VB1)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - VENDS 2 taureaux adultes charolais, TGS, IND IBR A, cause fin saillie et consanguinité, libre à partir du 1er juin (réf. 21VB1)
✆ **06 68 52 89 78**

58 - VENDS très bon taureau non HBC 5 ans, TGS. (réf. 2110)
✆ **03 86 85 00 68**

69 - Vds taureaux charolais 15 et 18 mois origine IA TGS Freydière Gilbert St genis l'Argentière
✆ **06 61 59 44 07**

71 - Vends 2 taureaux repro. HBC, IBR A, FCO, un de 5 ans viande, un de 30 mois, vêlage facile.
✆ **06 80 11 97 50**

71 - Vds 40 paquets charolais, veaux de 1 à 6 mois, IBR A, certifiés FCO 1 et 8.
✆ **06 28 28 75 47**
ou 03 85 24 85 97

71 - Elevage limousin inscrit vend génisses, vaches, terme 09, mâles repro. Gaec Perrin.
✆ **06 86 83 84 64 ; 06 60 86 64 60**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, bonne conformation. GAEC Goulliard. (réf. 210A)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds bons taureaux 3 et 4 ans, HBC, TGS. M. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**
ou 03 85 24 02 61

89 - VENDS taureaux charolais HBC 15 mois, TGS, grandes origines, EARL Baudot - Fulvy (réf. 1901)
✆ **03 86 75 15 33**
ou 06 19 96 60 17

Caprin

07 - Vds 15 chèvres en lactation avec médaille cause cessation, prix à débattre
✆ **04 75 45 62 73**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

26 - Vds 5 Boucs issu IA Saanen né Oct 2010 + 2 conditionneuse New 447
✆ **06 77 93 14 17**

42 - Vends 10 chevrettes 2 mois, alpines et croisées, MC cornu, 2 années de conversion bio
✆ **04 77 97 52 08**

71 - Cause santé vends chèvres alpines (13) mises bas fin mai début juin.
✆ **03 85 36 07 95**

Ovin

07 - Vds 60 agneaux M et F d'herbe de 20/25kg + cause sècheresse vds 20 brebis sanitair ok
✆ **06 77 90 31 95**

69 - Vds 13 agnelles Lacaune lait prêtes pour reproduction et 13 agneaux 4 mois.
✆ **04 74 05 01 91**

71 - Vds béliers et agneaux charollais repro., TGS, livraison possible.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

89 - VENDS lot de 40 brebis Romane gestantes X charolaises. (réf. 2112)
✆ **03 86 47 56 04**

Equin

01 - Vds 3 pouliches cont 1 an 2 juments pleines 1 attelée pp petit tombereau 2000 euros
✆ **04 74 30 10 57**
ou 06 83 32 43 99

15 - PENSION box 189 euros herbage 120 euros mixte 150 euros/mois saillies tte race étalon PSA Noir+Palomino qualif endur. + Pur Frison + débour. dressage + mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.
✆ **04 71 78 53 26**

57 - Vends âne gris (croix de St André) 2 ans 1/2 pour reproduction, 1,000 euros.
✆ **06 81 48 37 48**

69 - Maréchal ferrant parrages ferrages chevaux de trait avec un travail.
✆ **04 78 44 06 83**
ou 06 08 46 88 50

Volaille-Lapin

07 - Vds poules pondeuses Label Rouge 2 euros pièce
✆ **04 75 07 69 02**

L'ÉLEVAGE DE LA TUILERIE
• Œufs frais • Volailles démarrées
POULES DE RÉFORMES 2,50 € pièces
DINDONNEAUX DEMARRES
Noirs fermiers sexés, Bronzés sexés, buts TV
OISONS DEMARRES Blancs et Gris
Cannetons DEMARRES barbarie TV, Barbarie canes, Mulard canes
NOUVEAU
Poulettes SUSSEX DEMARRES
58310 BITRY 03 86 39 62 59

Chien

03 - Vds 3 chiots Bouvier B nés 20/03 pucés vacc tat mère 250 269 602 175 264.
✆ **04 70 67 58 52 - 13h ou 21h**

07 - Vds 9 chiots Griffon-Vendein nés le 6/03/11, mère 250 269 801 319 174
✆ **06 74 86 83 59**

26 - vds teckel poil ras femelle 3 an tat 2fnj208
✆ **06 70 43 57 67**

26 - Donne Déos joli ch 2 an1/2 St Bernard docile aime les enfants vie appart impossi Urgent Sandrin
✆ **06 31 48 64 39**

38 - Vends une border collie un an démarrée troupeau tat.2FNA135, et un pyrénnée 6 mois tat. 2FNA131
✆ **06 76 88 73 35**

58 - A réserver chiots Border pure race nés 08/05, mère tat. 2FHE 726, bonne origine travail. (réf. 2108)
✆ **03 86 22 62 50 HR**

63 - A Réserv. chiots Berger Allemand pure race disp. mi-juin.
✆ **06 10 74 18 87**

84 - Vds 2 chiens truffiers mâles de race Lagotto Romagnolo, 3 mois, marron et blanc, vaccinés, pucés (n° 250269 500406019 et 250269 500406001) - 750 euros l'un
✆ **06 47 37 43 05**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL004912 - NORD-EST
CHAUFFEUR AGRICOLE H/F
Société régionale spécialisée dans le traitement des semences et la prestation de services agricoles. Pour la période estivale et après une formation au matériel, vous vous déplacez chez les clients agriculteurs, essentiellement sur le Nord-Est, pour réaliser le tri de lots de semences céréalières. Idéalement titulaire du Permis EC, vous avez une sensibilité au domaine agricole, avec de préférence une formation ou une première expérience dans ce secteur. Autonome et doté de bonnes compétences techniques et relationnelles, vous avez le sens des responsabilités et une forte disponibilité sur la période de juillet à octobre. Possibilité d'embauche à la fin du contrat saisonnier. Déplacements à la semaine sur la région. Rémunération attrayante. Plusieurs postes sont à pourvoir sur toute la Lorraine et la Haute-Marne. Les entretiens auront lieu en Meurthe et Moselle, dans les Vosges ou en Haute-Marne selon votre localisation géographique.

AL004854 - HAUTE-SAÔNE
ANIMATEUR CHARGÉ DE L'INSTALLATION DES JEUNES H/F
Syndicat professionnel agricole départemental. Sous l'autorité des membres du Bureau : Animation et suivi des groupes de travail et des réunions cantonales. Suivi des dossiers agri. départementaux. Soutien des jeunes dans les démarches d'installation. Organisation de manifestations départementales. Appui aux professionnels sur les dossiers d'actualité. Diffusion de l'information aux adhérents. Communication sur le métier. Gestion administrative de la structure. Bac +2 minimum ou ingénieur. Débutant accepté. Qualités relationnelles et rédactionnelles. Connaissance du milieu agricole souhaitée. Dynamisme, sens du contact et du travail en équipe. Esprit d'organisation et de synthèse. Autonomie. Aptitude à l'animation de réunion. Curiosité. Réunions possibles en soirées et le week end. Permis B + véhicule indispensable. CDD 1 an en remplacement congé parental. Possibilité de CDI dans la structure. Perspectives d'évolution. Poste à pourvoir de suite.

AL004951 - MEURTHE ET MOSELLE
CONSEILLER «INSTALLATION» H/F
OPA. Informer et conseiller les personnes souhaitant s'installer en agriculture. Conseiller les candidats à la recherche d'une exploitation ou d'un projet d'association. Conseiller les agriculteurs lors de la formulation et de la mise en oeuvre de leur projet de transmission ou d'association. Mettre en place des actions d'animation territoriale dédiées à la transmission-reprise des exploitations agricoles, notamment dans le cadre du Répertoire Départemental à l'Installation. Conseiller et accompagner les jeunes agriculteurs en phase d'installation. Apporter un appui à l'agriculteur lors de prise de décisions technico-économiques ou de choix d'orientations dans le cadre des activités d'exploitation. Instruire et assurer la gestion des dossiers de demande d'aides à l'installation. Diplôme sup. en Agronomie. Connais. de la réglementation relative à l'installation, des actions relatives à la transmission. Connaissance de l'exploitation agricole. Entrée: juillet 2011 (impératif). CDI. Rémunération selon grille.

AL004962 - YONNE
AGENT D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE AGRICOLE H/F
Entreprise artisanale spécialisée dans l'installation et le dépannage de matériel de traite et d'élevage. Réalise également tous les travaux d'électricité et de plomberie. Vous aurez en charge l'installation, la maintenance et le dépannage de l'ensemble des équipements proposés par l'entreprise. Bac/BTS électrotechnique ou formation en agroequipement. Expérience souhaitée. CDI. Rémunération à débattre.

AL004971 - SAONE ET LOIRE
DIRECTEUR H/F
Organisme de séléction ovin. Gestion de l'organisme de sélection génétique : Gestion du schéma génétique, Gestion administrative de l'association, Promotion de la race : avec participation à diverses, manifestations (Salon de l'Agriculture à Paris, Sommet de l'Elevage à Cournon...), Commercialisation en France et à l'International, Accompagnement des éleveurs. De formation Ingénieur Agri/Agro ou BTS/Licence, vous avez de bonnes connaissances dans la filière ovine, et en génétique. Une expérience dans le domaine serait souhaitée. Vos capacités d'écoute, d'analyse, de synthèse, d'organisation, de communication et votre dynamisme sont votre force. Bon relationnel avec les éleveurs. Maîtrise de l'anglais impératif, une deuxième langue serait un plus. CDI. Entrée été 2011 avec période d'essai. Salaire à définir. Lieu : Charolles avec déplacement en France, permis B exigé.

AL004993 - ALSACE
COORDINATEUR DES FORMATIONS COURTES H/F
Pour centre de formation spécialisé en paysage, viticulture et maraîchage biologique. Coordination des formations courtes : planification, évaluation, animations des équipes de formateurs responsables des actions, demandes financement, suivi administratif. Animation de certaines actions. Elaboration d'offre de formation (action de formation, dispositif...) à partir de l'analyse de la demande (réponse aux appels d'offre, aux demandes d'entreprises ou individuelles) en intégrant dimension pédagogique et financière. Veille et analyse des besoins en entreprise, en lien avec formateurs et chargée d'ingénierie pour mise en place de nouvelles formations en viti., paysage, maraîchage, vente. Participation aux actions de promotion du centre. BAC+3 mini. Débutant accepté. Exp. en formation appréciée. Méthodique, rigoureux et organisé. Dispositions pour travail en équipe et bon relationnel. Capacité à fédérer. Force de proposition. Entrée dès que poss. CDD 1 an avec poss. CDI. Tps plein. Rémunération selon grille avec prise en compte de l'exp. prof.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Malecot Poirier Agri

Guillaume Dufour rejoint Malecot Poirier Agri



Depuis début mai, Guillaume Dufour a rejoint l'équipe de Malecot Poirier Agri. Ce vendeur de 32 ans devient responsable de la base de Varennes-Vauzelles. Fort de ses 10 ans d'expérience dans la machine agricole, ce nivernais d'origine connait donc bien le secteur et animera l'équipe de 6 personnes qui compose la base de Varennes-Vauzelles reprise en décembre dernier par Malecot Poirier Agri. En recrutant Guillaume Dufour, qui par ailleurs a fait son apprentissage chez Poirier, il a une dizaine d'années, Stéphane Pain entend insuffler ainsi l'image Malecot Poirier Agri à la base de Vauzelles.

Malecot Poirier Agri

Le Kuhn Seedliner Tour fait étape chez Malecot Poirier Agri



Depuis le printemps, le groupe Kuhn a entamé le Seedliner Tour afin de promouvoir sa gamme de travail du sol et semis aux agriculteurs des quatre coins de la France. Quatre semi-remorques véhiculant 9 matériels ont ainsi fait étape le 19 mai dernier chez Malecot Poirier Agri où une présentation au travail était proposée dans la zone artisanale de Cosne sur Loire. 150 agriculteurs ont répondu à l'invitation de Stéphane Pain et ses équipes qui avec la présence des inspecteurs techniques et commerciaux du constructeur alasacien ont présenté l'ensemble de la gamme de semoirs et outils de travail du sol du Groupe Kuhn : semis direct (SD Liner), semis simplifié (Speedliner), semis de précision (Maxima 2 TI), semis en ligne (Premia), outils combinés (Combiliner Venta et Integra) ou en solo, déchaumeurs (Cultimer, Optimer), outil strip-till (Striger). Cette journée s'est articulée autour d'une présentation agronomique et d'une présentation statique de chaque machine avant de les voir évoluer au travail. Parmi tous les matériels présentés, le Striger, dernier né de la gamme, est un outil de préparation du sol pour préparer uniquement la ligne de semis dans le but de semer du maïs, de la betterave, du tournesol ou encore du colza. Chaque module est composé d'un disque ouvreur crénelé, d'un chasse débris étoilé, d'une dent fine, de deux disques en V et de roues squelette en fermeture.
La bande travaillée par le Striger laisse un sol préparé et favorable à une bonne germination. On peut semer ensuite avec un semoir monograine classique sans équipement particulier comme une Maxima ou un Planter.

Journées commerciales du Groupe Buchez

Les investissements restent soutenus



Trois journées à Luzy fin avril et trois journées à Corbigny mi-mai : c'est désormais traditionnel, les journées commerciales annuelles du groupe Buchez rencontrent chaque année un succès qui ne se dément pas. Aussi bien à Luzy qu'à Corbigny, Gérard Buchez constate que les agriculteurs ayant fait le déplacement avaient un projet d'investissement à plus ou moins long terme. Autre bilan : malgré la conjoncture, l'affluence reste importante avec une ambiance très familiale le dimanche. «*L'occasion de voir nos clients et leur famille dans un autre contexte et une autre ambiance*» souligne G. Buchez. Certes, cette année, la sécheresse fait toujours craindre une frilosité dans les projets mais la pluie (jusqu'à 50 mm par endroits) tombée quelques jours avant les journées commerciales de Corbigny, a rassuré et redonné le moral à certains visiteurs. Résultat : des commandes passées dès le début des portes ouvertes. Côté exposition, le concessionnaire Valtra avait mis en avant les séries T et N équipées de la variation continue. Un pôle grosse puissance était également présenté avec le Valtra S 262 de 270cv équipé du moteur Valtra à technologie SCR (dépollution par AD Blue). Rappelons que la gamme S offre des tracteurs de 240 à 370 cv. La gamme Fastrac, tracteurs à quatre roues égales, et les télescopiques représentaient JCB. Valtra et JCB restent les fers de lance de la concession. En ce début d'année, Gérard Buchez constate que ses performances en Valtra, JCB et Kuhn restent maintenues dans un marché en légère baisse.

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCI QUET-IMMO

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
siège social : 8 Rue Abraham Bloch, 69007 Lyon
449 305 911 RCS Lyon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 23 décembre 2010, la collectivité des associés a :
-décidé de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la société à Quétigny (21800) 13 Rue des Artisans, plus aucune activité n'étant maintenue à l'ancien siège,
-pris acte de la démission de Monsieur Gabriel Léo Bahadourian de son mandat de gérant et a décidé de nommer en ses lieu et place, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée la société ALP TRANSACTIONS, Société par Actions Simplifiée au capital de 2 400 000 euros, ayant son siège social 16 Rue Nicéphore Niepce ,Ai 69800 Saint Priest, représenté par Monsieur Arnaud Pascal, Président.
En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dijon.
La Société dont l'objet social est l'acquisition, la construction, la mise en valeur, la vente, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement des biens immobiliers qui seront apportés à la société, construits ou acquis par elle au cours de la vie sociale, a été constituée pour 99 années à compter du 10 juillet 2003.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour Avis,
La Gérance

AL21216462

SCP Jean-Charles Guilard
Sylvain Convers
Marie-Pierre Péré
Notaires associés à Dijon
(Côte d'Or)
7 boulevard des Brosses
Successeurs de Me Pierre Marion

SARL «EIE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 11 500 euros
Siège social
Dijon (21000)41 rue Buffon
RCS Dijon 498.992.270

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles Guilard, notaire à Dijon, le 10 mai 2011, enregistré à Dijon-Nord, le 17 mai 2011, bordereau 2011/734 Case n°1, il a été décidé de modifier, à compter du 10 mai 2011 :
- la dénomination de la société : nouvelle dénomination : AR'ELEC
- la démission de M. Victor Horn, dt à Dijon, 1 rue Augustin Chancenotte, de ses fonctions de gérant,
- la nomination d'un nouveau gérant : M. Laurent Barbotte, dt à Orgeux (21490), 2 rue Houblonnière,
- le transfert du siège social à Dijon, 20 rue de Lorraine.
Et modifier, en conséquence, les articles 3, 4 et 12 des statuts.
Me Guilard

AL21216468

AVIS ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

ARRETE PORTANT CONSTAT DE FRANCHISSEMENT DE SEUILS ENTRAINANT LE DECLENCHEMENT DE MESURES DE LIMITATION PROVISOIRE DE CERTAINS USAGES DE L'EAU SUR UNE PARTIE DU TERRITOIRE DU DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral cadre du 15 juin 2010 en vue de la préservation de la ressource en eau, un nouvel arrêté préfectoral portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or a été signé le 20 mai 2011.
- Le dépassement du seuil d'alerte a été constaté sur les sous-bassins
n°8 : Dheune-Avant Dheune
n°11 : Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard
n°12 : Brenne-Armançon
- Le dépassement du seuil de crise a été constaté sur le sous-bassin
n° 2 : Tille amont-Ignon-Venelle,
n°10 : Arroux-Lacanche,
En conséquence, dans ces sous-bassins sont applicables, en fonction du seuil franchi (alerte, crise), les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels, d'arrosage de golfs, de vidange et de remplissage des étangs et des autres prélèvements en rivière, prévues à l'article 6.1 de l'arrêté cadre précité.
Les arrêtés sont consultables soit en mairies, soit à la préfecture ,Ai direction départementale des territoires, ou sur le site internet de la direction départementale des territoires : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr

AL21216467

Installations classées pour la protection de l'environnement

COMMUNE DE RIEL LES EAUX

L'arrêté préfectoral du 16 mai 2011 porte prescriptions complémentaires pour l'exploitation de l'élevage de poulets de chair de l'EARL du Val des Vignes situé sur le territoire de la commune de Riel les Eaux.
Toute personne intéressée peut prendre connaissance des dispositions de cet arrêté, soit en mairie de Riel les Eaux, soit en consultant le site internet de la préfecture de la Côte d'Or : www.bourgogne.pref.gouv.fr ou à défaut à la Préfecture, bureau élections et réglementations (installations classées) de la préfecture de la Côte d'Or - 53, rue de la préfecture - 21000 Dijon.
Pour la Préfète et par délégation, Le Chef de Bureau
Jacqueline. COLIN

AL21216469

Installations classées pour la protection de l'environnement

COMMUNE D'AUXANT

L'arrêté préfectoral du 20 mai 2011 porte prescriptions spéciales visant le contrôle d'étanchéité de la fosse à lisier de l'élevage de porcs du GAEC Boccard situé sur le territoire de la commune d'Auxant.
Toute personne intéressée peut prendre connaissance des dispositions de cet arrêté, soit en mairie d'Auxant, soit en consultant le site internet de la préfecture de la Côte 'Or, : www.bourgogne.pref.gouv.fr ou à défaut à la Préfecture, bureau élections et réglementations (installations classées) de la préfecture de la Côte d'Or - 53, rue de la préfecture - 21000 Dijon.
Pour la Préfète et par délégation, Le Chef de Bureau
Jacqueline.COLIN

AL21216470

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: VIGNE AU DUC
Capital: 1500 euros
Siège:11 rue Georges Serraz 21120 Is sur Tille
Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérant: Mme Petit colin Anne Marie 11 rue Georges Serraz 21120 Is sur Tille
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21216458

Aux termes sous seing privé du 12/05/11, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: Xenhome
Siège: 147 rue d'Auxonne, Le San Diego, 21000 Dijon
Objet: Le soutien scolaire et les cours à domicile, L'assistance informatique et internet à domicile, L'assistance administrative à domicile, La garde d'enfants à domicile, L'entretien de la maison et les travaux ménagers, Les petits travaux de jardinage, y compris le débroussaillage, Les prestations de petit bricolage dites « hommes de toutes mains
Durée: 99 ans
Capital: 1 000 €
Gérance: Mr Gérald Lonjard, demeurant 147 rue d'Auxonne, 21000 Dijon.
Immatriculation de la société au R.C.S. de Dijon.
La gérance

AL21216461

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: R.T.I.
Capital: 1000 euros
Siège: 14 rue des artisans 21800 Quétigny
Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérant: M. Toulouse Romain 10 rue des Mardors 21560 Couternon
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21216464

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Vouge et de ses affluents.

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE
Par arrêté préfectoral du 11 mai 2011 une enquête publique sera ouverte du jeudi 9 juin 2011 au mardi 28 juin 2011 inclus dans les communes de AISEREY, AUBIGNY-EN-PLAINE, BARGES, BESSEY-LES-CITEAUX, BONCOURT-LE-BOIS, BONNENCONTRE, BRAZEY-EN-PLAINE, BRETENIERE, BROINDON, BROCHON, CHAMBOLLE-MUSIGNY, CHARREY-SUR-SAONE, CORCELLES-LES-CITEAUX, COUCHEY, ECHIGEY, EPERNAY-SOUS-GEVREY, ESBARRES, FENAY, FIXIN, FLAGEY-ECHEZEAUX, GEVREY-CHAMBERTIN, GILLY-LES-CITEAUX, IZEURE, LONGECOURT-EN-PLAINE, MAGNY-LES-AUBIGNY, MARLIENS, MONTOT, MOREY-SAINT-DENIS, NOIRON-SOUS-GEVREY, OUGES, PERRIGNY-LES-DIJON, ROUVRES-EN-PLAINE, SAINT-BERNARD, SAINT-NICOLAS-LES-CITEAUX, SAINT-PHILIBERT, SAINT-USAGE, SAULON-LA-CHAPELLE, SAULON-LA-RUE, SAVOUGES, TART-L'ABBAYE, TART-LE-HAUT, THOREY-EN-PLAINE, VILLEBICHOT, VOSNE-ROMANEE et VOUGEOT suite à la demande présentée par le Syndicat du Bassin versant de la Vouge, en vue de la déclaration d'intérêt général des travaux de restauration et d'entretien de la Vouge et de ses affluents (programme pluriannuel 2011-2015), en application de l'article L.211-7 du code de l'environnement.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté dans les mairies des communes précitées et les observations pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies.
Les observations écrites pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête au commissaire-enquêteur, M. Armand MAUDHUIT, ingénieur en agriculture, en retraite, en mairies.
De plus, le commissaire-enquêteur recevra les observations de toutes les personnes intéressées les :
- jeudi 9 juin 2011 de 16h30à 18h30 à la mairie de SAINT-NICOLAS-LES-CITEAUX
- mardi 14 juin 2011 de 15h30 à 17h30 à la mairie de OUGES
- mardi 21 juin 2011 de 10h à 12h à la mairie de BRAZEY-EN-PLAINE
- mardi 28 juin 2011 de 16h à 18h à la mairie de GEVREY-CHAMBERTIN
Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture de la Côte d'Or-direction départementale des territoires- 57 rue de Mulhouse à Dijon, à la sous-préfecture de Beaune et dans les mairies des communes précitées.
Le chef du bureau police de l'eau
Paul-Henry DUPUY

AL21216459

COMMUNE DE ROUGEMONT

Enquête publique
sur le projet de carte communale

Par arrêté n° 1 du 16 mai 2011 le Maire de Rougemont a ordonné, l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de carte communale de la commune.
A cet effet, Monsieur Chaumeil Antoine, ingénieur travaux publics, géomètre expert en retraite a été désigné par le Tribunal Administratif de Dijon comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera à la mairie du 20 juin 2011 au 21 juillet 2011 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
- lundi 20 juin 2011 de 14 h 30 à 17 h 30
- mecredi 29 juin 2011 de 14 h 30 à 17 h 30
- lundi 11 juillet 2011 de 14 h 30 à 17 h 30
- jeudi 21 juillet 2011 de 09 h 30 à 12 h 30.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Maire ou au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique (Mairie - Rue des Fossés 21500 Rougemont).
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune.
Le maire

AL21216465

TRANSFERT DE SIÈGE

BURGUNDY HOME & SERVICES SARL

au capital de 3000 euros
Siège social : 4 rue des Tonneliers, 21200 Beaune
Transféré : 11 rue Colbert, 21200 Beaune

Suivant PV d'AG mixte du 15/05/2011, il résulte que le siège social a été transféré
A compter su 15 mai 2011, de Beaune (21200) 4 rue des Tonneliers, à Beaune (21200) 11 rue Colbert.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention : Siège social est fixé à Beaune (21200), 4 rue des Tonneliers
Nouvelle mention : Le siège social est fixé à Beaune (21200), 11 rue Colbert
Dépôt légal aux greffes du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis le représentant légal

AL21216463

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LE FRANCE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8 000 Euros
Siège social : 24 place Carnot
21200 Beaune
R.C.S. : Dijon 448 745 265

Aux termes d'une décision en date du 16 mai 2011, l'associé unique a nommé avec effet au 16 mai 2011 :
- Mademoiselle Marie-Chantal Tournier, demeurant Hôtel de Malte ,Ai 25 rue des Tonneliers 21200 Beaune, en qualité de gérante pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Tournier, démissionnaire.
La Gérance

AL21216457

LA CONCORDE

Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle
Au capital de 70 000 €
Siège social : 24 place Carnot
21200 Beaune
RCS Dijon 447 822 479

Aux termes d'une décision en date du 16 mai 2011, l'associé unique a nommé avec effet au 16 mai 2011 :
- Mademoiselle Marie-Chantal Tournier, demeurant Hôtel de Malte ,Ai 25 rue des Tonneliers 21200 Beaune, en qualité de gérante pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Tournier, démissionnaire.
La Gérance

AL21216456

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Dénomination sociale : SAS Nivernaise de Recyclage
Capital social : 120 000 euros
Siège social : La Barbouillière - ZI Saint Eloi - 58000 Nevers
RCS Nevers : 429 075 278
Aux termes du procès-verbal en date du 17 mai 2011, l'assemblée générale ordinaire :
- a pris acte de la démission de Monsieur Pierre Chandezon de son mandat de président,
- a décidé de nommer, en qualité de président : Monsieur Eric Chaton, né le 9 mai 1957 à Fontenouilles (89), de nationalité française, demeurant : 44, rue de la Ferme des Cochards 89120 Charny.
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Eric Chaton.

AL58216468

Tél : 03 80 78 90 42
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net

SCI LE FURET BLEU

Siège social
Doussas 58800 Cervon
Capital social : 150,00 euros
SIREN : 480565514

Aux termes d'un acte de cession de parts reçu par Me Sophie Kowal, notaire associé à Corbigny (58800), 31 avenue Saint Jean, le 16 mai 2011 et aux termes d'un acte de donation-partage reçu par Me Sophie Kowal, notaire associé à Corbigny (58800), 31 avenue Saint Jean, le 16 mai 2011,
Les associés ont mis à compter du 16 mai 2011 aux fonctions de gérant de Monsieur Errant Jean-Luc et de Monsieur Rault Christian, nommant en qualité de nouveau gérant Madame Rault née Falentin, demeurant à Aveize (69610), Le voiturin, sans limitation de durée.
Les associés ont décidé à compter du 16 mai 2011 de transférer le siège social de 3 rue Jean de la Fontaine 95170 Deuil la Barre (RCS de Pontoise) à Doussas 58800 Cervon (RCS de Nevers).
Pour insertion
Le gérant

AL58216469

TRAP'S

Société anonyme
au capital de 100 000 €
Siège social
ZI Saint Eloi Nevers Est
58000 Nevers
351 761 150 RCS Nevers

L'AGO du 19/04/2011 a :
- nommé Mme Claire Gauthier-Marsaille dt à Fourchambault (58) - 53, rue Roquebeau, Administrateur pour une durée de six années,
- pris acte de l'apport par Mr Christian Perrin-Bondoux de son mandat de Commissaire aux Comptes titulaire à la SARL CPB AUDIT sise à Villapourçon (58) - Dragne,
- nommé Mr Philippe Bouveau - Bourges (18) - 18, rue Michael Faraday - Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Melle Michèle Roy, démissionnaire.
Par décision du CA du 19/04/2011, il a été décidé de dissocier les fonctions de Président du CA et de Directeur Général à compter du 9/05/2011. Mr Didier Blondelet jusqu'alors Président du CA et Directeur Général cesse d'assumer la Direction Générale de la société à compter du 9/05/2011. Ledit CA a nommé Mr Jean Fruchard dt à Nevers (58) 41, rue Saint Martin, Directeur Général de la société à compter du 9/05/2011.

AL58216481

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Eric Blanchecotte
& Carole Boirin
Avocats associés
4 place des Reines de Pologne
Tél : 03 86 71 01 84
Fax : 03 86 71 01 89

Par jugement en date du 16 mars 2011, le Tribunal de Grande Instance de Nevers a prononcé l'homologation de l'acte notarié reçu par Me Francis Godon, notaire à Chatillon-Coligny (Loiret), le 6 juillet 2010, contenant changement du régime matrimonial existant entre les époux :
Monsieur Guy Robert Jules Sosthène BEZANCON, de nationalité française, né le 22 octobre 1935 à Chatillon-Coligny (Loiret), retraité, époux de Madame Colette Paulette GUYOT,
ET :
Madame Colette Paulette BEZANCON née GUYOT le 20 janvier 1939 à Rogny les Sept Ecluses (Yonne), de nationalité française, épouse de Monsieur Guy Robert Jules Sosthène BEZANCON, demeurant ensemble Mouligny 58110 Tamnay en Bazois ;
et adoption par eux, pour régir leur union, du régime de la Communauté Universelle, en remplacement du régime de la communauté de biens meubles et acquêts, en vigueur depuis leur mariage célébré le 30 mai 1959 à la Mairie de Rogny les Sept Ecluses (Yonne).
Pour extrait
Carole Boirin

AL58216473

Notaires

SCP Daniel METAYER
et Francis LHERITIER
notaires associés
6 avenue Saint Just
58000 Nevers

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Francis LHERITIER, notaire associé à Nevers, le 20 mai 2011

Monsieur Jacques Yves Marie Carzon et Madame Liliane Denise Simone Berger son épouse, demeurant ensemble à Livry (58240) route de Taloux, lieudit La Garenne mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Saint Eloi (58000) le 25 juillet 1970, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Francis Lhéritier à Nevers (58000), 6 avenue Saint Just, où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis,
Me F. Lhéritier

AL58216480

AVIS DE CONSTITUTION

Maître Philippe MENIGOZ
Notaire
70 Avenue de Paris, B.P. 26
58320 Pougues les Eaux

Suivant acte reçu par Me Philippe MENIGOZ, le 10 mai 2011, en cours d'enregistrement au S.I.E. de Nevers, il a été constitué la société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
- **Dénomination** : LE GLAM'S CLUB
- **Forme** : Société à Responsabilité Limitée ;
- **Capital social** : 300,00 €, constitué uniquement d'apports en numéraire, intégralement souscrits et libérés ;
- **Siège social** : 14 Rue de Charleville à Nevers (58000) ;
- **Durée** : 99 ans, à compter de l'immatriculation au R.C.S. de Nevers ;
- **Objet social** : l'exploitation d'un fonds de commerce de bar / club d'ambiance, bar / club de nuit, bar à champagne, bar à cocktails, pub irlandais, et de manière générale de débit de boissons (boissons des 5 groupes visés par l'article L.3321-1 du Code de la santé publique), bar à thèmes, cabaret, organisation de soirées à thème, d'anniversaires et de manière générale de toute soirées évènementielles ; ledit fonds exploité en propriété, par location gérance ou sous toute autre forme juridique ; et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
- **Co-gérants** : Mr El Hassane Derdeba, commerçant, né à Fez (Maroc) le 5 décembre 1960, et Madame Aïcha El Maouchoum, née à Fez (Maroc) le 25 février 1968, épouse de Monsieur El Hassane Derdeba ; demeurant ensemble à Nevers (58000 Nièvre) 6 rue Georges Guynemer - appartement 7 ; nommés aux termes des statuts pour une durée indéterminée ;
Pour avis et mention,
Me Philippe MENIGOZ.

AL58216462

Par acte sous seing privé du 28/04/2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée (S.A.R.L.), ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : VEKENA TRANSPORT
Objet social : Transport de marchandises
Siège social : 10 Rue Pierre Malardier, Appt 22, 58000 Nevers
Capital : 900 €uros
Durée : 99 ans
Gérance : M. Lutumba Vekena demeurant 10 Rue Pierre Malardier, Appt 22, 58000 Nevers
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis, la Gérance.

AL58216427

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Denis Bloin, Notaire au sein de la SCP J.P Jacob et C.Théveny, le 6 mai 2011, enregistré à Nevers le 16/5/2011 bord n° 2011/650 Case n° 1,
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société unipersonnelle à responsabilité limitée.
Dénomination : E.U.R.L LES TEMPLIERS
Siège social : Cosne Cours sur Loire(Nièvre) 10 allée des Vergnes, villechaud
Objet : En France et à l'étranger : la vente de prêt à porter féminin et masculin, laines, lainages et leurs accessoires.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Apport en numéraire : 1.000 euros.
Capital social : 1.000 EUROS divisé en 100 parts de 10 euros chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 100 attribuées à l'associé unique.
Gérance : Pour une durée illimitée : Mme Faure Virginie, épouse de Mr Thierraz Olivier, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) Allée des Vergnes, villechaud.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Me BLOIN, Notaire.

AL58216463

Aux termes d'un acte SSP en date du 23 mai 2011, il a été constitué la société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : SAS PAUMAã
Forme : SAS
Capital social : 20 000 € par apports en numéraire, intégralement souscrits et libérés
Siège social : (temporairement) 12 bd Pierre de Coubertin à Cosne sur Loire (58200)
Objet social : l'exploitation de tous fonds de commerce d'équipement de la personne, accessoires de mode, bijouterie fantaisie, maroquinerie -toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social
- la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Président : M. Franck Phily, né le 14/10/1959 à Romorantin-Lanthenay (Loir et Cher) domicilié au 12 bd Pierre de Coubertin à Cosne sur Loire (58200) nommé pour une durée indéterminée
Clauses d'agrément : cessions libres entre associés, soumises à agrément dans les autres cas.
Pour avis.
Le président
Franck Phily

AL58216471

Etude de Me Paul Jourdan
Notaire à Luzy

Aux termes d'un acte reçu par Me Paul Jourdan, notaire à Luzy (58), le 22 avril 2011, enregistré et publié au bureau des hypothèques de Paris, 7ème bureau, le 10 mai 2011, volume 2011P n° 3070, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI de CEGY
Siège : La Machine (58) 21 rue des Riblets
Durée : 99 ans
Objet : acquisition, vente, prise à bail, propriété, administration, gestion, construction, rénovation de tous les biens mobiliers et immobiliers, obtention de tous crédits et, généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.
Capital social : 166 000 € divisé en 1 660 parts de 100 euros.
Apports en numéraire : 56 000 €
Apports en nature : appartement sis à Paris (XVème) 179 rue de Vaugirard cadastré 1502 CS n°46 lot 28 de 110 000 €.
Gérants : Mme Yolande Dunajski et Melle Emeline Dunajski 21 rue des Riblets 58260 La Machine.
Parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés. Cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés ou par un associé à son conjoint, un ascendant ou un descendant.
La société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.
Pour avis et mention
Me Jourdan

AL58216466

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Varzy du 06/05/2011 : Constitution d'une SCI présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Saint-Pierre
Siège social : 22 rue Saint-Pierre, 58210 Varzy
Objet social : gestion d'un patrimoine immobilier
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : M. Jérôme RODRIGUES, demeurant 22 rue Saint-Pierre 58210 Varzy.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales, requis dans tous les cas sauf dévolution successorale.
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58216467

Etude de Maître Christophe ROBERT
notaire à NEVERS (Nièvre)
10 rue Vauban

Suivant acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à Nevers (Nièvre) 10 rue Vauban, le 9 mai 2011, enregistré à Nevers, le 11 Mai 2011, Bordereau N° 2011/624, Case n° 1, Extrait 1519, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination sociale : SCI LES TROIS ECUREUILS.
Siège social : Nevers (58000), 23, rue des Petites Carrières.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : mille six cents euros(1.600,00 EUR).
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Premier gérant : Madame Christine Jeanne Emilienne Martin née Perrotin, demeurant 23, rue des Petites Carrières, 58000 Nevers.
Durée de fonction du gérant : durée indéterminée.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
Le Notaire.

AL58216475

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SARL VOILLOT
Forme sociale : SARL
Siège social : 8, place de l'Hôtel de Ville 58800 Corbigny.
Objet social : Exploitation de fonds de commerce de vente de fleurs, de plantes et de compositions florales pour deuil, mariage et tous types de cérémonie. Achat, vente de cadeaux et d'objets de décoration, de produits du sol, produits d'entretien de jardins et d'espaces verts.
Durée : 99 ans
Capital social : 10 000 €
Gérance : Mr Romain Voillot dt à Nevers (58) 3, rue Henri Bachelin.
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58216479

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIÉTÉ EURL D'ANTAN

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 5000E
Siège social 5, rue Jean Jaurès
58200 Cosne sur Loire
RCS Nevers B 481678530

Par décision en date du 30 juin 2008 l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation , donné quitus de le gestion et décharge du mandat de MAD TRANNIN liquidateur , et constaté la clôture de liquidation à compter du 29 août 2008.Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL58216460

MODIFICATION DE CAPITAL

ENTREPRISE MANGEON

Ancienne Maison
Cassard et Mangeon
S.A.S. au capital de 23 865 €
Siège social
32, rue des Récollets
58000 Nevers
541 880 043 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale des associés du 05 avril 2011 et d'un procès-verbal dressé par le Président le 06 mai 2011, que le capital de la société a été réduit d'une somme de 16 135 € pour être ramené de 40 000 € à 23 865 €.
Pour avis, le président

AL58216470

NON DISSOLUTION

S.A FAHRENHEIT

Société anonyme
au capital de 38 112.25 euros
Siège social : 1 rue du commerce
58200 Cosne Cours sur Loire
380347088 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2011, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, statuant en application de l'article L.225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis,
Le conseil d'administration

AL58216450

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL MUTATIS

SARL au capital de 10 000 euros
28 rue du 14 juillet
58000 Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 23 mai 2011, il a été décidé de transférer le siège social de Nevers (58), 25 rue des Billereux à Nevers (58), 28 rue du 14 juillet, à compter du même jour.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention
Le siège social est fixé à Nevers (58), 25 rue des Billereux.
Nouvelle mention
Le siège social est fixé à Nevers (58), 28 rue du 14 juillet.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal.

AL58216482

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI LES CHAGNES

Siège social : les Chagnes
58110 Rouy
Capital 1.015.000€
RCS Nevers n°493883896

Gérant unique : Gauthier de Thoury par suite du décès du co-gérant Xavier de Thoury le 11/10/2009

AL58216464

CESSION

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Denis Bloin, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 10 mai 2011, enregistré à Nevers le 16.05.2011 bord 2011/650 Case n° 2,
Mr Auger Bernard, et Mme Jullien Annie, son épouse, dt à Saint-Père (Nièvre) 15 rue du 19 mars 1962,
ont vendu à :
Mr Batot Jean-Luc dt à Cosne Cours sur Loire (nièvre) 17 rue Emile Combes, célibataire,
Un fonds de commerce de BOULANGERIE-PATISSERIE exploité à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 34 rue du Commerce, lui appartenant, et pour lequel Mme Auger est immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 512 957 119,
Moyennant le prix ppal de 100.000 Euros.
Ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
L'entrée en jouissance est fixée au 10 mai 2011.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la SCP J.P JACOB et C.THEVENY, Notaires Associés à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc, domicile élu, par acte extra-judiciaire dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique inserion
Me BLOIN, Notaire.

AL58216465

VENTE

SCP JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Paul Jacob, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 12 mai 2011, enregistré à Nevers le 20/5/2011 bord n° 2011/671 Case n° 1
1)Mme RICHARD Madeleine, dt à Saint-Pierre-du-Mont(58210) «Flez», veuve de Mr BILLARD Jean,
2)Mr MORAL Arnaud dt à Chatelraould-Saint-Louvent (51300) 9 chemin de Blaise, célibataire,
ONT VENDU A :
Mr D'ERFURTH Frédéric, époux de Mme GREZES Delphine, dt à Rix (58500) Rue de l'Eglise,
Un fonds de commerce de BAR, BRASSERIE exploité à Clamecy(Nièvre) sur le parking de AUCHAN lui appartenant connu sous le nom commercial «CHEZ MOUSTACHE»
Jouissance : dès avant le 12/5/2011, par sa qualité de locataire-gérant.
Moyennant le prix ppal de 58.000 euros.
Tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
Préalablement à ladite cession, il est procédé à la résiliation pure et simple de la location gérance faite Mr Jean BILLARD et Mme Madeleine RICHARD, son épouse, dt à Saint Pierre du Mont(58) «Flez», (Mr jean BILLARD étant décédé depuis), à Mr Frédéric D'ERFURTH, du fonds de commerce ci-dessus énoncé, suivant acte reçu par Me Jean-Paul Jacob, Notaire à Cosne cour sur Loire le 16/6/2005, enregistré à Cosne Cours sur Loire, le 28/6/2005 bord n° 2005/294 Case n° 1.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la SCP J.P JACOB et C.THEVENY, Notaires à Cosne Cours sur Loire, domicile élu, par acte extra-judiciaire, dans les 10 Jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Me J.P Jacob, Notaire.

AL58216478

YONNE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Valérie Beaubrun, notaire au sein de l'Office Notarial de Maître Anthony Vaccaro notaire à Villeneuve la Guyard (Yonne), 52 rue du Général de Gaulle, soussigné, le dix-sept mai deux mil onze
Monsieur Gérard Jean-Baptiste Martin et Madame Louise Henriette Lucienne Martin son épouse, demeurant ensemble à Champigny (Yonne) 38 route nationale mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Robert

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CERCY-LA-TOUR (AA 11/050)
PRES, SOLS : bâtiments habitation et exploitation:
29 ha 00 a 76 ca
- Le dessertis: C-343[231]-346[231] - Le grand pre: C-214-218-430[219](*)-431[219](*) - Les chaumes: C-223-224-225-226 - Rougemont: C-264-265-266-272(*)-435[267]-436[267]-437[267]-438[270]-511[270]-512[270]-513[270]
Cmne de TOURY LURCY (AA 11/055)
BOIS:
87 ha 61 a 39 ca
- L echard beaupin: B-427-428-429 - La baltiere: B-563[344]-565[345]-699[344]-701[345] - La dauboite: B-360-361-362-723 - Le bois de chaly: B-343 - Le patureau des boeufs: B-436 -Les cumines: B-346-347(J)-347(K)-347(L)
Et, par extension, Cmne de ST PARIZE EN VIRY:
75 ha 35 a 15 ca
- Les bois du don: B-159(J)-159(K)-288[160](A)-288[160](BJ)-288[160](BK)-289-290(J)-290(K)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13/06/2011 à Safer de BOURGOGNE, 6, rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.)

AL58216476

Tél : 03 80 78 90 42
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net

Depagne notaire à Sens (Yonne) le 3 juillet 1962 préalable à leur union célébrée à la mairie de Champigny (Yonne) le 7 juillet 1962, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Anthony Vaccaro notaire à Villeneuve la Guyard (Yonne) où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis

AL89216178

→ AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE L'EKO

« Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 mai 2011, enregistré à Sens le 20/05/2011 bordereau n° 2011/405 case 1, il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de 750 euros dont le siège social est situé à Poilly sur Tholon, hameau de Bleury , 1 rue Saint Louis 89110..
L'objet social de la société est toute activité de restauration de type traditionnelle ou ventes à emporter, bar, brasserie, exploitation de salles de spectacles, organisation de manifestations culturelles, et toutes activités connexes et similaires.
. La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.
Monsieur Benjamin BELAL demeurant 43 rue aux ânes 89110 Chassy est désignée en qualité de gérant ayant seul pouvoir à l'effet d'engagement général de la société à l'égard des tiers»
Pour insertion, le gérant

AL89216179

→ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis au public

COMMUNE DE SAINT-BRANCHER

Enquête publique conjointe sur le projet de Plan Local d'Urbanisme et le Zonage d'Assainissement

Par arrêtés du 16 mai 2011 le Maire de Saint-Brancher a ordonné,Äö l'ouverture de l'enquête publique conjointe sur le projet de Plan Local d'Urbanisme et sur le Zonage d'Assainissement de la commune de Saint-Brancher.
A cet effet, M. Patrick VIEUVILLE qualité médecin-gérant d'une SARL édition et publicité a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera la mairie du 14 juin 2011 au 15 juillet 2011 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
-Mardi 14 juin de 9 h 00 à 12 h 00
-Mercredi 22 juin de 15 h 00 à 18 h 00
-Jeudi 30 juin de 9 h 00 à 12 h 00
-Mercredi 06 juillet de 15 h 00 à 18 h 00
-Vendredi 15 juillet de 15 h 00 à 18 h 00
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme et sur le le zonage d'assainissement pourront être consignées sur un registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, Mairie de Saint-Brancher, 4 rue de la Mairie, 89630 Saint-Brancher.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune.
Le Maire,
Joëlle GUYARD

AL89216174

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

AGENCE IMMOBILIERE DE LA CATHEDRALE

SARL en liquidation
au capital de 7 622 euros
Siège : 6 Rue Champfeuillard,
89100 Sens
380 158 543 RCS Sens

L'Assemblée Générale réunie le 31 Décembre 2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Christine Pluviaud de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS.

AL89216173

RESIDENCE DES CAILLOTERIES

SAS au capital de 70 000 €
27, avenue Paul Bert 89220 Bléneau
RCS Auxerre n°491 270 195

L'AG du 31/12/2010 à 10h00 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2010, a nommé Pierre VEE, 1 grande Rue 77610 Châtres, liquidateur, et fixé le siège de liquidation au siège social ; et à 15h00 approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

AL89216171

→ MODIFICATION DE CAPITAL

CABINET D'INFIRMIERES SINSON

SCM au capital de 914,69 €
Siège social : 3, rue Sinson
89100 Sens
429 185 168 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 10 mai 2011, il a été décidé d'augmenter le capital social de 0,31 €, par élévation de la valeur nominale de la part sociale de 15,2449 € à 15,25 € ; puis de l'augmenter de 61 € par la création et l'émission au pair de 4 parts sociales nouvelles.
Le capital social s'élève désormais à 976 € divisé en 64 parts sociales de 15,25 € chacune.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL89216170

→ TRANSFERT DE SIÈGE

SAS GFDP CLOTURE

SAS au capital de 10 000 Euros
16, rue de l'Espérance - 89120 Charny
502 720 402 RCS Sens

Par AGE en date du 28/03/2011, il résulte que le siège social est tranféré à compter de ce jour au 1, Les Chênées - 89120 Dicy.
Pour avis et mention, le Président.
Modification sera faite au RCS de Sens.

AL89216128

CRUISIN' CARS

SARL au capital de 15000 €
Siège social :
30 Avenue Vauban- 89100 Sens
519909220 RCS Sens

L'AGE du 23/04/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 1 Place Paul Verlaine, 92100 Boulogne Billancourt, à compter du 01/06/2011
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Nanterre

AL89216176

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL LA RIVIERE

SARL au capital de 4500 Euros
3, place de l'église,
89250 Gurgy
495075582 R.C.S. Auxerre

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 mai 2011 il a été pris acte de la démission de Mademoiselle Roselyne Roblin, de ses fonctions de co-gérant à compter du 31 décembre 2010.
Monsieur Jean Jacques Molle demeure le seul gérant à compter de cette même date.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89216167

→ CONVOCATION

«CONVOCATION EN ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Eleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - C.I.A.L.Y.N. - sont convoqués en Assemblée Générale à la date, heure et lieu suivant :
VENDREDI 10 JUIN 2011 à 14 heures
LEGTA d'Auxerre , La Brosse
Salle de l'Amphithéâtre 89290 VENOY
Ordre du jour :
- Présentation du rapport d'activité de l'exercice 2010,
- Présentation des comptes de l'exercice,
- Rapport des Commissaires aux Comptes,
- Rapport du Conseil d'Administration
- Renouvellement des Administrateurs,
- Vote des résolutions.
Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice.
Le Conseil d'Administration

AL89216182

EN RAISON DU JEUDI DE L'ASCENSION LES ANNONCES LEGALES DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE VENDREDI 27 MAI 17H00

Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à Terres de Bourgogne et son supplément **Direct Affaire** **95 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**
Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à Terres de Bourgogne et son supplément **Direct Affaire** **185 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**
Total



☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Mutualité Sociale Agricole

Journée nationale de prévention et de dépistage des cancers de la peau

Pour la 3ème année consécutive, la MSA s'est associée à la journée nationale de Prévention et de dépistage anonyme et gratuit des cancers de la peau, organisée par le Syndicat National des Dermatologues et Vénéréologues (SNDV).

La 13ème Journée Nationale de Prévention et de Dépistage anonyme et gratuit des cancers de la peau, organisée par le Syndicat National des Dermatologues et Vénéréologues, placée sous le haut patronage du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé et bénéficiant du soutien de l'Institut National du Cancer (INCa) s'est déroulée le jeudi 19 mai. Le principe de cette opération de santé publique est basé sur le volontariat des dermatologues qui, depuis 1998, dépistent bénévolement lors de ce rendez-vous annuel. Ces dépistages ont lieu partout en France, hors de leurs cabinets, dans des centres dédiés mis à disposition par les municipalités et dans certains centres de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ouverts à tous pour l'occasion. En 2010, près de 16 000 patients ont bénéficié de ces consultations anonymes et gratuites et 33 mélanomes ont ainsi pu être ainsi découverts. L'objectif initial de cette opération consiste à sensibiliser le public sur le dépistage précoce des cancers de la peau ainsi que sur la photoprotection. Cet objectif est en partie atteint mais il reste à alerter plus particulièrement les publics moins faciles à toucher, tels que les professions travaillant en extérieur ou les jeunes.

Une centaine de personnes à Dijon

Sept dermatologues se sont relayés sur le site de Dijon pour recevoir, au total, plus d'une centaine de personnes sur la journée. Ces dernières ont été sensibilisées sur la notion de dépistage précoce. De nombreuses recommandations leur ont été données comme : *«Se protéger du soleil, surveiller sa peau... et surtout ne pas hésiter dans le cas de doute à se faire examiner par un dermatologue...»*. Les grains de beauté atypiques sont asymétriques, de forme inégale, avec des bords irréguliers et leur couleur est généralement brun foncé ou noire Ils ont un diamètre de la grosseur d'une gomme à effacer mais il est mieux de découvrir un mélanome avant qu'il n'ait atteint cette taille. Ils sont évolutifs ou changeants. Si l'un des grains de beauté en question possède l'une de ces caractéristiques, il est conseillé de consulter votre médecin. En outre, il est prouvé que l'usage d'un écran solaire à spectre large offrant une protection UVA et UVB prévient le photovieillissement et réduit les chances d'avoir un cancer de la peau...



De gauche à droite : les docteurs Vaisse-Gilg, Gallay et Gaudard.

Repères

Mille décès par an

Le mélanome est le cancer de la peau le plus grave : il touche plus de 8 000 personnes et provoque 1000 décès par an en France. Le nombre de ce type de cancer augmente de 10% par an. Très agressif lorsqu'il est dépisté tardivement, une exérèse, éventuellement élargie est suffisante lorsqu'il est diagnostiqué à temps. Les carcinomes sont des cancers de la peau, moins graves, mais de plus en plus fréquents en raison du vieillissement de la population.

Social

Les chèques vacances, c'est possible même dans les petites entreprises !

Les salariés des entreprises de moins de 50 personnes peuvent désormais bénéficier des chèques vacances.

Les entreprises comptant moins de 50 salariés et n'ayant pas de comité d'entreprise peuvent attribuer des chèques vacances à leurs salariés et bénéficier à ce titre d'exonérations de cotisations sociales. Une loi du 22 juillet 2009 a même modifié les conditions d'application de ce régime social de faveur pour favoriser le développement de cette pratique dans les PME. En effet, depuis cette loi, tous les salariés peuvent bénéficier des chèques vacances sans condition de ressources et, dans les entreprises de moins de 50 salariés, le chef d'entreprise lui-même peut en bénéficier.

Les chèques vacances se présentent sous forme de carnets de titres de 10 ou 20€ achetés auprès de l'ANCV (Agence nationale des chèques vacances). L'achat de ces titres est financé pour une partie par le salarié et pour l'autre partie par l'employeur et/ou le comité d'entreprise. Les chèques vacances permettent au salarié de régler un certain nombre de dépenses comme celles de locations de vacances, hôtels, restaurants, centres de loisirs, parcs d'attraction, péages autoroutiers etc… Ils peuvent ainsi faire l'objet d'une utilisation très large, même pour des personnes ne partant pas forcément en vacances.

Le principal avantage de ce dispositif est tiré du fait que la part du prix des chèques prise en charge par l'entreprise n'est pas soumise à cotisations sociales hormis CSG/CRDS (ce qui, contrairement à une prime insérée dans le bulletin de salaire, limite fortement la charge supportée par l'entreprise).

En outre, les sommes ainsi allouées aux salariés peuvent atteindre des montants relativement élevés :

Le montant de la contribution versée par l'entreprise à chaque salarié peut atteindre 30% du SMIC brut mensuel par an (soit 409,51€ en 2011).

Et le montant global de la contribution versée par l'entreprise chaque année peut atteindre au maximum la moitié du SMIC mensuel multiplié par le nombre de salariés dans l'entreprise (ex pour une entreprise comptant cinqsalariés : la contribution de l'employeur aux chèques vacances pour 2011 peut aller jusqu'à 3412,58€).

Il suffit pour cela de respecter les conditions suivantes :

La contribution de l'employeur doit être plus élevée pour les salariés dont les rémunérations sont les plus faibles que pour les autres ;

En l'absence d'accord collectif applicable, les chèques vacances doivent faire l'objet d'une proposition de la part du chef d'entreprise soumise à la ratification de l'ensemble des salariés (il est toutefois possible de soumettre cet avantage à une condition d'ancienneté) ;

Les chèques vacances doivent être un «*plus*», ils ne peuvent remplacer un élément de rémunération déjà en place ;

La participation de l'entreprise par rapport au montant des chèques ne doit pas dépasser un pourcentage qui dépend du montant de la rémunération du salarié concerné (maximum 80% de la valeur des chèques si le salarié gagne moins de 2946€ brut par mois en 2011, ce montant pouvant augmenter en fonction de la situation familiale).

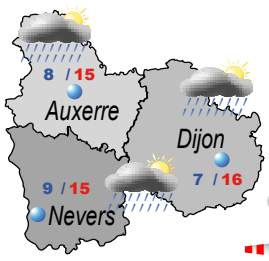
Contacts

Contacts

Pour toute information sur les chèques vacances ou sur les autres dispositifs de ce type, n'hésitez pas à contacter les juristes du réseau FDSEA :
Côte d'Or : 03 80 68 67 67
Nièvre : 03 86 93 40 27
Yonne : 03 86 49 48 10

▶Prévisions **météo** du 27 mai au 02 juin

Vendredi 27 Mai



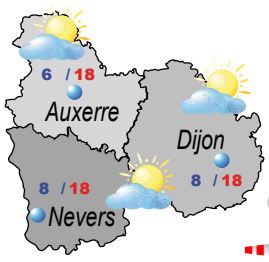
Averses
Un ciel menaçant et de nombreuses averses en perspective. Les températures seront de saison et les vents modérés.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Ouest-Nord-Ouest 20 km/h

St Augustin
Soleil : 06:25 - 21:38
Lune : 03:21 - 16:32

Samedi 28 Mai



Agréable
Un temps bien plus agréable et ensoleillé s'annonce, avec quelques cumulus de beau temps. Les vents resteront faibles.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 17 à 19 °C

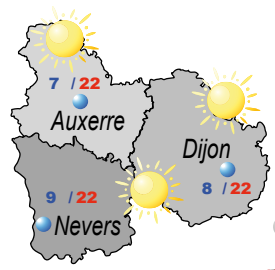
Vents : Nord-Ouest 10 km/h

St Germain
Soleil : 06:25 - 21:39
Lune : 03:44 - 17:34

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 29 Mai



Ensoleillé
Ce dimanche se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les températures seront en hausse l'après-midi et les vents seront faibles.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Sud-Est 10 km/h

St Aymard
Soleil : 06:24 - 21:40
Lune : 04:08 - 18:36

Prévisions à 7 jours

Lundi 30 Mai au Mercredi 1er Juin :
Des orages en perspective pour ce lundi. Un temps très nuageux ce mardi et des précipitations en perspective pour ce mercredi.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 7 à 12 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Jeudi 2 au Dimanche 5 Juin :
De nombreuses précipitations accompagnées d'orages pour ces prochains jours.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 6 à 11 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

				9		6		1
8	3		5	1		7	9	2
							5	
				7	9	8		
	8	2				3	7	
		1	3	4				
	7							
3	9	5		6	4		2	7
2		6		3				

Solution Sudoku

5	2	8	3	1	4	9	7	6
4	7	9	8	6	2	3	1	5
3	6	1	9	5	7	4	2	8
6	9	7	4	3	8	1	5	2
2	3	5	6	9	1	8	4	7
8	1	4	2	7	5	6	9	3
7	8	2	1	4	3	5	6	9
1	5	6	7	8	9	2	3	4
9	4	3	5	2	6	7	8	1

▶**Télévision** Sélection du 28 mai au 03 juin

Samedi 28

TF1
20.35 Ligue des Champions «FC Barcelone/Manchester United (finale)».
23.10 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓭.

FRANCE 2
20.35 Chère maman. Divertissement présenté par Patrick Sabatier.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Le secret des baleines ★. Téléfilm avec Veronica Ferres, Christophe Lambert (3h). *Un téléfilm interminable et peu palpitant.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «La fabuleuse histoire de la science (5 et 6/6)». Documentaire.
22.20 Pâtée pour chat ★. Téléfilm en VO avec Roger Casamajor, J. Vilches (1h26). *Lourd et sans intérêt.*
23.50 Metropolis.

M6
20.45 Hawaii 5-0 : «Ke Kinohi», «He Kane Hewa'Ole», «Ohana». Série avec Alex O'Loughlin ⓭.
23.15 The unit «Commando d'élite». Série avec Dennis Haysbert ⓭.

CANAL +
20.50 Hors du temps ★★. Fantastique (2007) de Robert Schentke, avec Rachel McAdams, Eric Bana, Arliss Howard, Ron Livingstone (1h44). *Un film fantastique prenant, mais invraisemblable et gratuit.*

Dimanche 29

TF1
20.45 La maison du bonheur ★★. Comédie (2005) de et avec Dany Boon (1h40). *Amusant, mais gros.*
22.40 Les experts. Série ⓭.

FRANCE 2
20.35 L'empreinte ★★. Drame (2007) de S. Nebbou, avec Catherine Frot, Sandrine Bonnaire, W. Yordanoff (1h30). (voir Sélection)
22.10 Faites entrer l'accusé «Le lord assassiné». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Brunetti, enquêtes à Venise «Le cantique des innocents» ★★. Téléfilm avec Uwe Kockisch, Julia Jager. *Bien fait.*
22.50 Jeunes, seules, sans travail et déjà mères. Documentaire.
00.45 L'ange exterminateur ★★★. Comédie dramatique en NB et VO (1962) de Luis Bunuel (1h35). *Un film envoûtant et très pessimiste.*

ARTE
Pour une valse de Vienne
20.40 Mayerling ★★. Drame (1968) de Terence Young, avec Omar Sharif, Catherine Deneuve (2h10). *Somptueux, mais long.*
22.55 À chacun son bal.

M6
20.45 Capital «Argent de la famille : Comment bien préparer l'été !».
22.45 Enquête exclusive «Polygamie : Au cœur de l'interdit» ⓬.

CANAL +
20.55 Football «Multiplex»

Lundi 30

TF1
20.45 Camping Paradis «L'oncle d'Amérique» ★. Téléfilm avec Laurent Ournac, Barbara Probst. *Moyen.*
22.35 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.05 Au Field de la nuit avec Joann Sfar, J.-C. Rufin, Léa Drucker, Marc Lévy, H. Artus, F. Évrard.

FRANCE 2
20.35 The closer : «Le vrai responsable», «Conduite à risques» ★★. Série avec Kyra Sedgwick, J. K. Simmons ⓭. *Excellent.*
22.10 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 À table ! «Le grand jeu». Divertissement présenté par Cyril Féraud.
23.00 Ce soir (ou jamais). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
Paradis sous surveillance
20.40 Mon oncle ★★★. Comédie (1958) de et avec Jacques Tati (1h50). *Plein de charme et de poésie.*
22.30 À l'abri derrière les grilles ★. *Assez ennuyeux.*
23.55 L'homme qui fait chanter les tambours «Martin Grubinger».

M6
20.45 Maison à vendre. Magazine.
23.55 C'est du propre !

CANAL +
20.50 Hard (1, 2 et 3/12). Série avec Natacha Lindinger ⓲. *Glauque.*

Mardi 31

TF1
20.45 Dr. House : «Vies secrètes», «La diabolique», «Le grand mal 2». Série avec Hugh Laurie.
23.20 Appels d'urgence «Marseille en état d'urgence». Magazine.

FRANCE 2
20.35 On a tout révisé. Magazine présenté par Laurent Ruquier.
22.40 La grande traque «Génocide du Rwanda : Des tueurs parmi nous ?». Documentaire ⓬.

FRANCE 3
20.35 Il ne faut jurer de rien ★. Comédie (2005) de Éric Civanyan, avec Gérard Jugnot, Jean Dujardin, Mélanie Doutey (1h35). *Décevant et vulgaire.*
22.45 Ce soir (ou jamais).

ARTE
Retraités, les nouveaux pauvres ?
20.40 Travailler jusque dans la tombe ★. *Pas très nouveau.*
21.35 La retraite volée «La misère du troisième âge en Angleterre».
22.30 Twin Peaks (8, 9 et 10/22) ★★. *Excellent.*

M6
20.45 X Factor. Divertissement avec Christophe Willem, Veronic DiCaire, Olivier Schultheis, H. Padovani et James Blunt et Jessy J.

CANAL +
20.50 Une exécution ordinaire ★★. Drame (2009) de M. Dugain, avec André Dussollier, Marina Hands (1h41). *Très prenant.*

Mercredi 1er

TF1
20.45 Esprits criminels : «Le prix à payer», «Instincts maternels», «Tuer le père». Série ⓭.
23.15 Flashforward (8, 9 et 10/24) ★★. Série ⓭. *Palpitant.*

FRANCE 2
20.35 Pas de toit sans moi ★★. Téléfilm avec Antoine Duléry, Aïssa Maïga, Bernadette Lafont. *Amusant, mais facile et un peu long.*
22.10 Face aux Français…

FRANCE 3
20.35 Hors-série «Tutelles : Nos parents spoliés ?» ★★★. Documentaire. (voir Sélection)
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Un espion au cœur de la chimie nazie : Zyklon B, les Américains savaient-ils ?» ★★. *Intéressant.*
21.35 Les mercredis de l'histoire «Le système Octogon» ★. *Pas mal.*
22.45 Débat.
23.25 Le dessous des cartes «L'empreinte écologique».

M6
20.45 Pékin Express, la route des grands fauves «Sorcellerie et magie noire». Divertissement.
22.50 Enquête exclusive «Vivre à Karachi, la ville la plus dangereuse du monde».

CANAL +
20.50 Immigration «Aux frontières du droit». Documentaire.

Jeudi 2

TF1
20.45 Julie Lescaut «La mariée du Pont Neuf ★★. Téléfilm avec Véronique Genest. *Prenant.*
22.25 Julie Lescaut «Défendre jusqu'au bout». Téléfilm avec Véronique Genest, Isabelle Vitari.

FRANCE 2
20.35 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Tunisie : Un tourisme en révolution», «Mes vacances en cargo», «Petites graines de star».
22.45 Infrarouge «Mère Teresa, la folie de Dieu» ★. *Inégal.*
23.40 Infrarouge «Et Dieu dans tout ça ?». Documentaire.

FRANCE 3
20.35 Danse avec les loups ★★★. Western (1990) de et avec Kevin Costner (2h53). (voir Sélection)

ARTE
20.40 Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants ★★. Comédie (2004) de et avec Yvan Attal, et avec Charlotte Gainsbourg (1h40). *Plein d'humour.*
22.20 Bashung «Faisons envie».

M6
20.45 Mamma mia ! ★★. Comédie musicale (2008) de P. Lloyd, avec Meryl Streep, Pierce Brosnan, Colin Firth (1h40). (voir Sélection)
22.40 Le phénomène ABBA.
23.50 ABBA «Live at Wembley».

CANAL +
20.50 Desperate housewives (15 et 16/24) ★★. *Excellent.*

Vendredi 3

TF1
20.35 Football «Qualifications Euro 2012 : Biélorussie/France».
23.55 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.35 Un soupçon d'innocence ★★. Téléfilm avec Pascale Arbillot, M. Mayance ⓭. (voir Sélection)
22.05 Avocats et associés «In nomine patris» ★. *Décevant.*
23.05 Le partage de midi ★★. Téléfilm d'après Paul Claudel, avec Marina Hands, Éric Ruf. *Le texte et l'interprétation sont superbes, mais les décors sont sinistres.*

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine.
22.55 Vie privée, vie publique. Magazine de Mireille Dumas.
00.10 Toute la musique qu'ils aiment «L'Enlèvement au sérail, depuis l'Opéra de Rennes».

ARTE
20.40 Ayla ★★. Téléfilm avec Pegah Ferydoni, Mehdi Moinzadeh (1h23). *Prenant, mais terrible.*
22.05 À la recherche de la mémoire «Eric Kandel».
23.40 Grand format «Sur les gratte-ciel de New York».

M6
20.45 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓭.

CANAL +
20.55 Crazy night ★. Comédie (2009) de Shawn Levy, avec Steve Carell, Tina Fey (1h25). *Outrancier.*

SÉLECTION


DR

L'empreinte - Elsa Valentin élève seule son fils de dix ans. Un après-midi, elle va chercher celui-ci à un goûter. Elle remarque une petite fille de six ans et en est bouleversée. Elle est convaincue que Lola est sa fille. Le film s'inspire d'un fait divers, ce qui donne un gage d'authenticité à une histoire étonnante. Safy Nebbou s'est emparé de ce sujet pour en faire un drame familial captivant, flirtant avec le thriller psychologique, et une réflexion très intéressante sur la puissance mystérieuse de l'instinct maternel. La mise en scène souligne les tensions dramatiques du récit et ménage un très bon suspense psychologique. La réussite du film tient beaucoup à la performance des comédiennes. Sandrine Bonnaire joue très bien la mère de famille rassurante, qui laisse apparaître ses failles. Catherine Frot apporte une crédibilité et une complexité à son personnage.
Dimanche 29, sur France 2, à 20h35.

Hors-série «Tutelles : Nos parents spoliés ?» - Cette enquête menée avec rigueur lève le voile sur un scandale qui fait froid dans le dos. On voit ainsi Arlette, qui a toute sa tête, obligée d'aller à la soupe populaire, faute d'argent, alors qu'elle a une bonne retraite. C'est poignant, mais la réalisatrice, qui dénonce les carences du contrôle de l'État, termine son sujet avec une tutrice magnifique qui établit des liens affectifs avec ses protégés.
Mercredi 1er, sur France 3, à 20h35.

Danse avec les loups - Cet hommage d'un Blanc au peuple indien, décimé par ses ancêtres, et à la beauté de la nature est un spectacle de choix, même s'il risque de pâtir de l'exiguité du petit écran. La beauté des paysages, la fidélité de la reconstitution historique et quelques scènes de bravoure, sont les atouts de cette œuvre spectaculaire et généreuse. Il est dommage qu'il y ait quelques violences et des longueurs. ***Jeudi 2, sur France 3, à 20h35.***

Mamma mia ! - ABBA, le groupe suédois des années 70, a inspiré un spectacle musical qui a connu un grand succès. L'histoire, assez classique, distille un réjouissant suspense sentimental. Les tableaux musicaux souffrent d'un manque de créativité, mais ils sont très vivants et entraînants, et insufflent au récit une bonne humeur contagieuses. Les acteurs sont excellents, en particulier Meryl Streep, épatante d'énergie et de drôlerie. ***Jeudi 2, sur M6, à 20h45.***

Un soupçon d'innocence - Julie, 11 ans, aime dessiner et inventer des histoires. Le jour où sa tante est assassinée, la fillette s'accuse du meurtre. Cette histoire policière met en scène une jolie relation mère/fille, faite de confiance et de tendresse mutuelle. L'intrigue est originale, voire étrange, et, malgré des longueurs, on se laisse prendre par le charme de cette histoire singulière et par la qualité de l'interprétation. ***Vendredi 3, sur France 2, à 20h35.***

Tourisme

Agriculteurs dans un paradis

Au Sud de l'Inde, au Kerala, des cocoteraies vierges sur l'eau s'étendent à perte de vue : les backwaters. Idylliques pour le tourisme et pour certains agriculteurs, car la terre vaut de l'or !



P. Garaude

Les images des fabuleux paysages des backwaters profitent aussi aux agricultrices et aux agriculteurs.

Perché à 3m de hauteur dans un cocotier, Kalappa à la silhouette longue et émaciée, récolte le toddy. Un alcool produit neuf mois par an pour le marché local. Il a 63 ans et fait cela depuis 40 ans. «*Chez M. Anthony, je gère une vingtaine de cocotiers où je récolte 4 litres de toddy par jour et ramasse les cocos une fois par mois. Je travaille pour deux autres personnes dans ce village*», nous raconte-t-il. Avec ses trois employeurs, il gagne 500 roupies par jour, plus une commission de 25% sur le toddy directement vendu en boutique à 25Rs le litre. «*500Rs est la moyenne d'un salaire journalier pour un paysan et les syndicats l'augmentent chaque année de 6%*», explique M. Anthony, agriculteur et propriétaire de 8 hectares. Il exploite en famille et emploie 23 personnes. «*Kalappa est un ami et nous le gardons. Mais cela m'oblige à employer deux jeunes qui peuvent grimper à plus de 10 m de hauteur. Kalappa lui, ne peut faire que les petits cocotiers !*», dit-il amusé. Comme tout employé agricole, Kalappa fera en fonction des saisons et des moussons, la récolte des cocos, du riz, des bananes, des épices… Pourtant, il vit sous le seuil de pauvreté - 600Rs par jour - et bénéficie comme la plupart des villageois de ce «*paradis sur terre*» de la «*carte rouge*» qui lui permet d'acheter l'alimentation à prix subventionné.



P. Garaude

Ces bateaux de bois de teck et de coco sont l'icône des backwaters. Incontournables pour les touristes ! A 6 000 roupies la nuit, les propriétaires, comme Anthony, s'en réjouissent.

La moitié de l'activité agricole des backwaters est issue du cocotier : cosmétique, boisson, alimentation et surtout fibre de coco dont le Kérala est le premier producteur et exportateur mondial et premier fabricant de tapis. Ce sont souvent les femmes qui confectionnent les cordes. Elles peuvent tisser entre 100 et 300m par jour. «*La coopérative nous rachète 8m pour 3Rs*», témoigne Mary, 62 ans, les mains usées par la fibre mais contente d'avoir une occupation. Son mari est propriétaire d'un petit lopin et ses deux fils travaillent en ville. «*Tout ce que nous produisons ici est pour notre propre consommation. Bananes, papayes, riz, poivre, noix de cajou… Parfois on vend les noix de cajou car çà rapporte bien. L'an dernier, j'ai vendu 100kg à 85Rs le kilo. Le poivre, si on en a en trop, on le donne aux pauvres ou on le troc*», dit-elle, soulignant qu'elle n'a pas la carte rouge puisqu'ils sont propriétaires. Le Kérala est aussi l'un des premiers producteurs mondiaux de poivre dont une partie est cultivée dans les backwaters. Mais il est une culture qui rapporte bien plus et se développe beaucoup depuis dix ans, au détriment du riz : les poissons et crevettes. «*J'me rappelle quand j'étais gamin !*», nous raconte Vijay, en ramant sa petite barque à travers les canaux étroits. «*Avant, partout ici et autour, il y avait des rizières. Aujourd'hui, il n'y a plus que des élevages de crevettes*». Entre un rendement de 700 kg de riz/hectare (le riz vendu à 30Rs le kilo) et 1 500kg de crevettes/hectare vendues à 400Rs en moyenne le kilo : pas d'hésitation pour les propriétaires qui s'en tiennent à une récolte de riz par an au lieu de deux et mettent l'effort sur la pisciculture où les coûts de production sont très faibles. «*çà rapporte tellement que même en période de mousson, certains salent des parcs à eau pour continuer la production* », ajoute Antony. Qui précise : «*L'élevage se fait hors période de mousson, dans l'eau salée de la mer. En avril mai, on assèche les parcs et on nettoie la terre. De juin à septembre, ce sont les moussons et avec l'eau de pluie, on peut alors cultiver le riz et les légumes*».

Grâce à l'élevage des crevettes, beaucoup de femmes ont un emploi. Elles sont payées 300Rs la journée de six heures, à laver, trier, décortiquer les crevettes qui partent ensuite sur le marché local et ailleurs en Inde. Payées à 300Rs la journée de cinq heures, c'est le double de ce qu'elles gagnaient dans les rizières.

PAULINE GARAUD

Diba, présidente d'un Comité de femmes

«Je suis présidente d'un Comité de 25 femmes venant de trois villages des backwaters. On a obtenu d'une banque d'agriculteurs un prêt de 32 000 roupies sur 20 ans. On a acheté du matériel avec lequel les femmes fabriquent des savons, font de la poudre de riz, des emballages et les vendent au marché. On a aussi acheté 75 plants de bananiers et on pourra vendre nos récoltes dans deux ans. Grâce aux Comités, de nombreuses femmes travaillent et une réunion hebdomadaire permet de faire le point, de collecter un peu de fonds, et d'établir des projets en relation avec le tourisme».



P. Garaude

Tourisme

Les maisons d'hôtes

Depuis dix ans que le tourisme explose dans ce lieu paradisiaque, le prix de la terre vaut aujourd'hui de l'or. «*J'ai acheté mes terres en 1972 à 10 000Rs l'hectare », raconte Antony. Aujourd'hui, un hectare peut se vendre à 10 millions de Rs ! De riches hommes d'affaires rachètent des terrains pour y construire des resorts de luxe. On m'a déjà proposé des prix très élevés mais je refuse de vendre. Çà va encore augmenter*», dit Antony. En 2008, Antony a eu un prêt de la banque pour construire une maison traditionnelle avec trois chambres, en bordure d'eau. «*Je suis plein 180 Jours par an*». A 2 000Rs la nuit, il peut rembourser son prêt en trois ans ! «*Beaucoup de propriétaires fonciers sont tentés de revendre mais autant refusent et préfèrent eux-mêmes orienter leur activité agricole vers le tourisme avec le concept des maisons d'hôtes et des repas avec les produits de la ferme*», explique un agent de voyage. «*La demande explose et si le propriétaire a un bateau traditionnel, à 6 000Rs les 24 h, les bénéfices sont impressionnants*».



P. Garaude

P. G.